

EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents

RAPPORT DE PRESENTATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Session du 31 mai 2016

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE POUR
L'AMENAGEMENT DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES
AFFLUENTS
5 rue chante-caille
ZI des Charriers
17100 SAINTES

ORDRE DU JOUR

	PROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DECEMBRE 2015 (3 MIN)	
со	MPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU DU 24 FEVRIER 2016 (3 MIN)	6
со	MPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT (6 MIN)	7
3.1		
3.2		
FIN	ANCES (30 MIN)	8
4.1	COMPTE DE GESTION 2015 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (10 MIN)	8
4.2	AFFECTATION DU RESULTAT (5 MIN)	_11
4.3	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016 (15 MIN)	_13
AD	MINISTRATION (18 MIN)	_ 19
5.1		
5.2 Chare	RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA ENTE (5 MIN)	_19
5.3	INSTITUTION DU TEMPS PARTIEL ET DEFINITION DES MODALITES D'APPLICATION (3 MIN)	_19
5.4 CNRA		
5.5	Tableau des effectifs au 31/12/2015 (2 min)	_19
AC	TIONS EN COURS (60 MIN)	_28
6.1		
DE LA	/AUD (6 MIN)	_28
6.2	PROGRAMME DE TRAVAUX 2016 – LAVAUD (3 MIN)	_28
6.3	GESTION DES ETIAGES - PROGRAMME 2016 (3 MIN)	_28
6.4 AUPRE		
DECEN	N AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES POUR L'ANIMATION LOCALE DU 15 MARS AU 31 IBRE 2016 DU PROGRAMME RE-SOURCES DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU DU BASSIN	
		_28
		28
		_
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	_
		_
	CO CO 3.1 3.2 FIN 4.1 4.2 4.3 AD 5.1 5.2 CHARRE 5.3 5.4 CNRA 5.5 AC 6.1 DE LAN 6.2 6.3 6.4 AUPRE 6.5 REGIO DECEN D'ALIM 6.6 6.7 L'ARNO 6.8 6.9 6.10	COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU DU 24 FEVRIER 2016 (3 MIN) COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT (6 MIN) 3.1 COMPTE RENDU DE GESTION DE COPROPRIETE (3 MIN) 3.2 LISTE DES MARCHES PUBLICS (3 MIN) FINANCES (30 MIN) 4.1 COMPTE DE GESTION 2015 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (10 MIN) 4.2 AFFECTATION DU RESULTAT (5 MIN) 4.3 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016 (15 MIN) ADMINISTRATION (18 MIN) 5.1 CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2 ^{MEE} CLASSE (5 MIN) 5.2 RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE (5 MIN) 5.3 INSTITUTION DU TEMPS PARTIEL ET DEFINITION DES MODALITES D'APPLICATION (3 MIN) 5.4 CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE GARANTISSANT LES RISQUES STATUTAIRES POUR LES AGENTS CNRACL ET IRCANTEC (3 MIN) 5.5 TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2015 (2 MIN) ACTIONS EN COURS (60 MIN) 6.1 ACTUALISATION DE LA CARTOGRAPHIE ET GESTION DES ACTIVITES ET USAGES AUTOUR DU BARRAC DE LAVAUD (6 MIN) 6.2 PROGRAMME DE TRAVAUX 2016 – LAVAUD (3 MIN) 6.4 AMENAGEMENTS DES VERSANTS – MISSION D'ETUDE EN NORMANDIE - DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ET DE L'ETAT (3 MIN) 6.5 DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE ET DE LA REGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES POUR L'ANIMATION LOCALE DU 15 MARS AU 31 DECEMBRE 2016 DU PROGRAMME RE-SOURCES DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'ÉAU DU BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE COULONGE ET SAINT HIPPOLYTE (3 MIN) 6.6 DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE ET DE L'ÉAU DU BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE COULONGE ET SAINT HIPPOLYTE (3 MIN) 6.6 SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL RE-SOURCES 2016-2020 SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARNOULT (5 MIN) 6.7 SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL RE-SOURCES 2016-2020 SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARNOULT (5 MIN) 6.8 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE SATESE DE LA VIENNE (3 MIN) 6.9 MODIFICATION DU PROGRAMME D'ANALYSES RECEMA EN 2016 (3 MIN)

	6.12	POINT D'INFORMATION SUR LA DEMARCHE D'EVOLUTION STATUTAIRE DE L'EPTB CHARENTE (10	
	MIN)		_41
	6.13	POINT D'INFORMATION SUR LES PROJETS DE TERRITOIRE (10 MIN)	_41
7	CO	MPTE-RENDU D'ACTIVITE 2015 (50 MIN)	_46
	7.1	APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2015 (45 MIN)	_46
	7.2	EDITION ET DIFFUSION D'UN DOCUMENT DE PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2015 (5MIN)	_46
8	QU	ESTIONS DIVERSES	_49

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Compte-rendu de gestion de copropriété du 7 octobre 2015 au 8 mars 2016

Annexe 2 : Liste des marchés publics du 8 octobre 2015 au 16 mars 2016

Annexe 3 : Budget supplémentaire

Annexe 4 : Convention de mise à disposition d'un agent du Conseil départemental de la Charente

Annexe 5 : Projets de convention – Assurance groupe garantissant les risques statutaires

Annexe 6 : Compte-rendu d'activité 2015

1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 DECEMBRE 2015 (3 MIN)

Le procès-verbal sera envoyé aux administrateurs avant la réunion du Conseil d'Administration. L'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 décembre 2015 fait l'objet du projet de délibération suivant.

Conseil d'Administration du 31 mai 2016

Projet de délibération

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 décembre 2015

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'approuver le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2015.

Le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2015 est joint à la présente délibération.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

• APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 décembre 2015.

2 COMPTE RENDU DE RÉUNION DU BUREAU DU 24 FEVRIER 2016 (3 MIN)

Le Bureau de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents s'est réuni le 24 février 2016.

Le compte-rendu de la réunion du Bureau du 24 février 2016 sera envoyé aux administrateurs avant la réunion du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président rend compte au Conseil d'Administration de la réunion du Bureau du 24 février 2016.

3 COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT (6 MIN)

3.1 Compte rendu de gestion de copropriété (3 min)

Le site administratif de l'Institution, situé 5 rue Chante-Caille - ZI des Charriers à Saintes, comporte une partie privative propriété de l'Institution ainsi que des parties communes en copropriété avec la Fédération de la Charente Maritime pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.

Le personnel de l'Institution interdépartementale a déménagé et intégré les nouveaux bureaux administratifs le 22 septembre 2015.

Plusieurs travaux ont été réalisés pour la copropriété depuis l'acquisition du bâtiment. Le compterendu de ces opérations a été présenté lors de l'assemblée générale de copropriété le 8 mars 2016.

Les dépenses engagées pour la copropriété du 7 octobre 2015 au 8 mars 2016 sont présentées en annexe n°1.

3.2 Liste des marchés publics (3 min)

Par délibération n°15-47 en date du 9 juillet 2015, le Conseil d'Administration a donné délégation au Président pour la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée conformément à l'article 26-II et III du code des marchés publics, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, et demandé au Président d'informer le Conseil des actes pris dans le cadre de ces délégations.

La liste des marchés de travaux, de prestations intellectuelles, de fournitures courantes et de services engagés du 8 octobre 2015 au 16 mars 2016 est présentée en *annexe n°*2.

Monsieur le Président rend compte au Conseil d'Administration de sa délégation relative aux marchés publics.

4 FINANCES (30 MIN)

4.1 Compte de gestion 2015 et Compte administratif 2015 (10 min)

Le débat sur le Compte administratif est présidé par un membre du Conseil d'Administration désigné au scrutin ordinaire. Le Président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

I/ Section d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 225 620,48 € en 2015.

Les dépenses 2015 de cette section se sont élevées à 435 471,40 €.

Cette section fait donc apparaître un résultat de l'exercice 2015 déficitaire de 209 850,92 € Cumulé au résultat de l'exercice antérieur (de 1 956 457,71 €), à la fin de l'exercice, le résultat cumulé d'investissement est **excédentaire de 1 746 606,79** €

II/ Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 482 966,48 € en 2015.

Les dépenses 2015 de cette section se sont élevées à 1 406 345,17 €.

La section de fonctionnement fait donc apparaître un résultat excédentaire de 76 621,31 €. Cumulé au report du résultat de l'exercice antérieur (de 529 812,49 €), à la fin de l'exercice, le résultat cumulé de fonctionnement est **excédentaire de 606 433,80** €

L'état des restes à réaliser est le suivant :

Article	Nature de la Dépense	Créancier	Montant
04054	Réhabilitation des équipements hydromécaniques du	EDOM	20 502 20 6
21351	barrage de Lavaud	EDOM	28 503,28 €
0400	Remplacement des fixations de l'échelle du puits -	DALIGET	550.00.6
2188	Lavaud	BAUGET	552,00 €
TOTAL			29 055,28 €

Les documents budgétaires (compte de gestion et compte administratif) sont joints au présent rapport.

L'approbation du compte de gestion et l'approbation du compte administratif font l'objet des projets de délibérations présentés pages suivantes.

Projet de délibération

Compte de gestion 2015 du Budget principal et du Budget annexe

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion doit être voté préalablement au compte administratif.

- Considérant que le conseil d'administration doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le Payeur départemental pour l'année 2015 ;
- Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le payeur départemental avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président de l'institution ;
- Après s'être fait présenter les budgets primitifs, supplémentaires et décisions modificatives de l'exercice et le compte de gestion dressé par le payeur ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Après s'être assuré que le payeur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ,

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'approuver le compte de gestion 2015 du Budget principal et le compte de gestion 2015 du Budget annexe.

LE CONSEIL,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 - DECIDE d'adopter, sans observation ni réserve, le compte de gestion du Budget principal dressé, pour l'exercice 2015, par Monsieur le Payeur départemental et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif du Budget principal pour l'année 2015;
 - DECIDE d'adopter, sans observation ni réserve, le compte de gestion du Budget annexe dressé, pour l'exercice 2015, par Monsieur le Payeur départemental et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif du Budget annexe pour l'année 2015.

Projet de délibération

Compte administratif 2015 du Budget principal et du Budget annexe

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Le Conseil d'Administration élit un(e) Président(e) de séance pour le vote du Compte administratif. Monsieur le Président peut assister à la discussion. Il se retire au moment du vote.

- Considérant que le conseil d'administration doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président ;
- Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'écritures avec le compte administratif ;

Le Conseil d'Administration réuni sous la Présidence de ______ délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur le Président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2015 ;

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, DECIDE

• **D'ADOPTER** le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget principal et le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget Annexe, lesquels peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

Libellé	Investis	sement	Fonctio	nnement
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2014		1 956 457,71 €		529 812,49 €
Opération de l'exercice 2015	435 471,40 €	225 620,48 €	1 406 345,17	1 482 966,48€
Résultats de clôture		1 746 606,79 €		606 433,80 €

BUDGET ANNEXE

Libellé	Investis	sement	Fonctio	onnement
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2014	-	-	-	-
Opération de l'exercice 2015	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0€	0€	0 €	0 €

• D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4.2 Affectation du résultat (5 min)

Conseil d'Administration du 31 mai 2016

Projet de délibération

Affectation du résultat 2015

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président rappelle que le résultat de fonctionnement est affecté prioritairement en section d'investissement pour compenser le solde d'exécution déficitaire de celle-ci. Le résultat de la section de fonctionnement sur lequel porte la décision d'affectation est constitué par le résultat comptable de l'exercice augmenté du résultat reporté (résultat cumulé).

Pour la détermination du besoin de la section d'investissement, il est tenu compte des restes à réaliser de cette section, en dépenses et en recettes.

Le résultat doit être affecté en priorité :

- A l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur (report à nouveau débiteur) ;
- A la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement ;
- Pour le solde, et selon la décision de l'Assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créditeur) ou en dotation complémentaire en réserves.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2015, issus du compte administratif afférent à cet exercice.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	-
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	1 956 457,71
DEPENSES DE L'EXERCICE	435 471,40
RECETTES DE L'EXERCICE	225 620,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 209 850,92
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	1 746 606,79
	,
RESTES A REALISER DEPENSES	29 055,28
RESTES A REALISER RECETTES	-
Reste disponible	1 717 551,51
PRELEVEMENT A EFFECTUER	-

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	-
REPORT EXECENDENTAIRE N-1	529 812,49
DEPENSES DE L'EXERCICE	1 406 345,17
RECETTES DE L'EXERCICE	1 482 966,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	76 621,31
RESULTAT CUMULE DE LA	
SECTION	606 433,80
AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	-
COMPLEMENT D'AFFECTATION	-
TOTAL A AFFECTER	-
REPRISE N+1 EN EXPLOITATION	606 433,80

LE CONSEIL, après avoir approuvé le Compte Administratif 2015,

- Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2015,
- Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2016,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter au budget le résultat comme suit :
 Aucune affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068),
 Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, (compte 002), pour 606 433,80 €.

4.3 Budget supplémentaire 2016 (15 min)

Le projet de Budget supplémentaire 2016 (Budget principal et Budget annexe) est présenté pages suivantes. Le détail par chapitres est présenté en *annexe* n°3.

Ce projet de budget supplémentaire 2016 (Budget principal et Budget annexe) n'appelle pas de participation supplémentaire des Départements membres.

Les principales propositions sont présentées ci-après.

Budget principal

A/ Section d'Investissement

- Inscription de dépenses supplémentaires pour 219 518,78 €

Ce montant correspond aux dépenses suivantes :

- Les restes à réaliser (marchés de travaux pour le barrage de Lavaud) pour un montant de 29 055,28 €;
- Des travaux éventuels supplémentaires pour le barrage de Lavaud pour un montant de 15 000 €;
- La reprise au résultat des subventions transférables (amortissement des subventions) pour 130 650 €;
- o L'achat de logiciels informatiques et autres concessions et droits similaires pour un montant de 2 000 € ;
- o L'annulation d'un titre de recette fait en doublon (erreur de titre) pour 30 813,50 €;
- o Des dépenses imprévues pour 12 000 €.
- Inscription au chapitre 21 de 16 000 € pour des dépenses d'acquisitions diverses pour le barrage de Lavaud (inscription au chapitre 23 dans le budget primitif) ;
- Inscription de recettes supplémentaires pour 1 750 375,49 €.

Ce montant correspond aux recettes suivantes :

- o L'ajustement de l'amortissement des immobilisations pour 3 768,70 € ;
- o Le report du solde d'exécution de la section d'investissement de 1 746 606,79 €.

Monsieur le Président propose au Conseil de voter le budget d'Investissement du budget principal en sur-équilibre :

En recettes : 1 750 375,49 € En dépenses : 219 518,78 €

B/ Section de Fonctionnement

- Inscription de dépenses supplémentaires pour 359 925,70 €

Les principales dépenses prévues sont les suivantes :

- o Inscription de 94 321,63 € au chapitre 011 pour les charges à caractère général. Les principaux postes de dépenses supplémentaires concernent le financement d'une étude foncière pour le site de Lavaud pour 30 000 €, l'inscription d'études relatives à la vulnérabilité économique et à la vulnérabilité patrimoniale du bassin de la Charente aux inondations pour 21 050 € (actions déjà décidées par le Conseil en 2013), l'organisation des Causeries Champlain 2016 pour 5 000 €. Les autres dépenses correspondent à l'ajustement des frais indirects liés aux missions et autres frais divers.
- o Inscription de 70 086,54 € au chapitre 012 pour les charges de personnel et frais assimilés. Les principaux postes de dépenses concernent le financement du poste d'animateur local pour la mise en œuvre du programme de reconquête de la qualité de l'eau du bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte pour 27 200 € et l'assurance du personnel pour 30 019,87 €. Le reste correspond au financement d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe et aux ajustements à prévoir (augmentation du point d'indice, évolution des agents,...).
- o Inscription au chapitre 68 d'une provision de 100 000 € pour le barrage de Lavaud.
- o Inscription de 3 768,70 € de dotation aux amortissements supplémentaire.
- o Inscription de 31 876 € au chapitre 65 pour finanœr le Budget annexe (part de l'institution).
- o Des dépenses imprévues pour 5 000 €.
- Inscription de recettes supplémentaires pour 741 833,80 €

Ce montant correspond aux recettes suivantes :

- Une subvention de l'Agence de l'eau Adour-Garonne de 4 750 € perçue en début d'année
 2016 pour l'organisation des causeries Champlain 2013 ;
- o La quote-part des subventions d'investissement transférables pour 130 650 € ;
- o Le résultat de fonctionnement reporté de 606 433,80 €.

Monsieur le Président propose au Conseil de voter le budget supplémentaire de Fonctionnement du budget principal en sur-équilibre :

En recettes : 741 833,80 € En dépenses : 359 925,70 €

Budget annexe « Copropriété site administratif »

L'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents est propriétaire, avec la Fédération de la Charente Maritime pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, d'un ensemble immobilier constitué d'un bâtiment et d'un terrain situés à la ZI les Charriers, 5 rue Chante Caille à Saintes, pour les bureaux administratifs de l'Institution. Cet ensemble comporte des parties privatives et des parties communes en copropriété.

Le budget de la copropriété doit être validé par l'Assemblée générale des copropriétaires avant le vote du Budget supplémentaire du Budget annexe par le Conseil d'Administration.

A/ Section d'Investissement

- Inscription de dépenses supplémentaires pour 50 000 €

Ces dépenses correspondent à des travaux au niveau du toit. En effet, plusieurs fuites ont été constatées au niveau de la verrière et sur les plafonds. Une entreprise spécialisée a relevé un défaut d'étanchéité global au niveau de la verrière et de la toiture terrasse pouvant engager des frais importants, la réparation nécessitant notamment de déposer la verrière et de reprendre l'étanchéité du toit en différents points. Une démarche est en cours auprès afin de vérifier si ces défauts peuvent être considérés comme des vices-cachés. Par ailleurs une démarche a été engagée auprès de l'assureur. Dans l'attente et afin de réaliser les travaux dans les meilleurs délais pour éviter une dégradation du bâtiment, Monsieur le Président propose d'inscrire au budget annexe de copropriété une somme prévisionnelle de 50 000 € pour couvrir les coûts de réfection du toit et de la verrière. Ce montant est susceptible d'être ajusté en séance au regard des devis qui auront été reçus.

- Inscription au chapitre 21 de 5 000 € pour permettre de réaliser des petits travaux et acquisitions diverses pour la copropriété (inscription au budget primitif en dépenses imprévues).
- Inscription de recettes supplémentaires pour 50 000 €
 Ces recettes doivent permettre de financer les travaux du toit. Elles correspondent pour 1 303, 23 € à l'amortissement des immobilisations et pour 48 696,77 € à une opération d'ordre (virement de la section de Fonctionnement).

B/ Section de Fonctionnement

- Inscription de dépenses supplémentaires pour 52 000 €
 Ces dépenses correspondent pour 2 000 € à des dépenses d'électricité et pour le reste à la dotation aux amortissements et au financement de la section d'Investissement.
- Inscription de recettes supplémentaires pour 52 000 €
 Ces recettes correspondent à un financement des dépenses supplémentaires par les copropriétaires.
 La part à la charge de l'Institution (intégrée au Budget principal) est de 31 876 €.

Ce budget annexe n'appelle pas de participation supplémentaire des Conseils départementaux, la part de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents étant prise sur le budget principal.

				Gestion	Gestion des étiages - Barrage de Lavaud	rage de Lavaud					
	DEPENSES						RECETTES				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL		0.000	BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL
011 - Charges à caractère général 60					07	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES					
G0612 ENERGIE - ELECTRICITE G0632	Frais d'électricité Fournitures petit équipement	1 600,00 €	141,00 C		1 600,00 C 7038	88 AUTRES REDEVANCES ET RECETTES	Redevance barrage	70 000,00 €			70 000,00 €
61 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERV.AVEC ENTREPRISES	Exploitation du barrage	28 500,00 €			28 500,00 C 74	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 74718 AUTRES : Agence de l'eau	AGE	27 500.00 €			27 500.00 €
61521 ENTRETIEN TERRAINS (ESPACES VERTS)	Entretien des abords du barrage	10 000'00 €			10 000,00 € 74	7473 DEPARTEMENTS	Participations statutaires				
6156 MAINTENANCE	Frais de maintenance	≥ 000'000 €	-615,92 €	≥ 000'000 €	9 384,08 C	Charente		11 757,02 €			11 757,02 €
616 PRIMES D'ASSURANCE	Assurance du barrage	14 000,00 €	415,56 C		14 415,56 €	Charente-Maritime		11 431,80 €			11 431,80 €
		- One Consultan			00°0	Deux-Sèvres		S 170,59 C			5 170,59 €
62268 AUTRES HONORAIRES	Auscultation et foncier	30 000'00 €		29 000'000 €2	29 000'000 GS	Vienne		4 490,60 €			4 490,60 €
6231	Annonces insertions			1 000,000 €	1 000,00 €	Total participations Départements		32 850,00 C			32 850,00 €
6236	Document signalisation barrage		29,36 €		29,36 €						San
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	frais de télécom barrage	1 200,00 €		1 000,00 €	2 200,00 €	7 Quote-part des subventions d'investissement transférées	Pour provision Lavaud			100 000,00 €	100 000,00 €
63						Résultat de fonctionnement reporté				36 840,00 €	36840,00 €
637 AUTRES IMP.TAXES ET VERS, ASSIMILES (AUT.ORG.)	Redevance barrage	1 200,00 €			1 200,00 €						7 17 20 17 10 10 10
6816 DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMO	Provision barrage Lavaud		THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	100 000,00 €	100 000,00 C						S. P.C. (1) 19 19 19 18
012 - Charges de personnel											
COÛT DU PERSONNEL		38 850,00 €		840,00 €	39 690,00 €						
	Total	130 350,00 €	0,00€	136 840,00 €	267 190.00 €		Total	163 200 00 6	3000	136 840 00 6	367 190 00 6
								200002002	2000	20000000	20000

					Gestion des étiages - Autres	ges - Autr	Tes					
	DEPENSES							RECETTES				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL				BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL
011 - Charges à caractère général					The second second		September of the second					
09						74 DO	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
60622 CARBURANTS	Carburant pour déplacements	300'00€			300,00€	74718 AU	AUTRES: Agence de l'eau	Subvention	113 943,33 C			113 943,33 C
19						7473 DE	DEPARTEMENTS	Participations statutaires				
611 C CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERV.AVEC ENTREPRISES	Données météo	7 000,00 €			7 000,000 €	5	Charente		26 384,29 €			26 384,29 €
	Télégestion	8 334,00 C			8 334,00 €	5	harente-Maritime		25 483,56 €			25 483,56 €
	Hébergement SIE	≥ 000'000 €			≥ 000'000 €	De	Deux-Sèvres		8 188,64 C			8 188 64 C
6135 LOCATIONS MOBILIERES	Location véhicule	1 500,00 €	-361,90 €		1 138,10 C	Vie	Jenne		6 309,18 C			6309.18 €
616 F PRIMES D'ASSURANCE	Assurance véhícule	300,00€			300'00€	Ç	Total participations Départements		3 65 365,67 C			66 365,67 €
617 F ETUDES ET RECHERCHES	Etudes Etlage	40 000,00 C		2 370,00 €	42 370,00 C							
62					0000€							A REST TO SERVE STORY
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	Annonces et insertions	300,00 €		≥ 00'005	800,00 €	Re	Résultat de fonctionnement reporté				19 755.74 €	19 755.74 €
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	Frais déplacements	700,00 €			700,00€							
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	Frais envois spécifiques	200,00 €			200,00 €							
FRAIS INDIRECTS		10 450,00 €	The second second	1816,57 €	12 266,57 €							
ore - charges as personnel												
COÛT DU PERSONNEL	a	105 625,00 €		15 069,17 €	120 694,17 C				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
									The second second second	1000		1
	Total	180 300'00 €	-361,90 C	19 755,74 €	199 702,84 €			Total	180 309,00 C	STATE AND PERSONS ASSESSED.	19 755,74 €	200 064,74 €

					SAGE Charente	arente					
	DEPENSES						RECETTES				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL			BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL
011 - Charges à caractère général					18 1 18 0 C- 80						
09						74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
60622 CARBURANTS	Carburant pour déplacements	1 800,00 €			1800,00 €	74718 AUTRES: Agence de l'eau	Subvention	146 363,75 €			146 363.75 €
_					0,00 c	7473 DEPARTEMENTS	Participations statutalres				
6135 LOCATIONS MOBILIERES	Location vehicule	2 600,00 €	-723,82 C		1876,18 €	Charente		30 279.05 €			30 279.05 E
616 PRIMES D'ASSURANCE	Assurance vehicule	200'009			€00,00€	Charente-Maritime		26 706 47 €			26706476
617 ETUDES ET RECHERCHES	Etude Juridique SAGE	40 000,00 C			40 000,00 €	Deux-Sèvres		9114.77 €			9114776
62					000€	Viene		8 198.46 €			8 198 46 F
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	Annonces et insertions	300,00€	-330,00 C		170,00 €	Total participations Départements		74 798.75 €			74 798 75 6
6234 RECEPTIONS FETES ET CEREMONIES	Repas réunions SAGE	1 000,00 €		500,00 €	1 500,00 €						
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES		≥00'005			≥00'005	Résultat de fonctionnement reporté				8 383 98 €	8 383 98 6
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	Frais de déplacements	2 300,00 €			2 300,00 €						
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	frais envois spécifiques	3 000,000 €			3 000,000 €						
FRAIS INDIRECTS		20 300,00 €		3 633,14 C	24 533,14 C						
012 - Charges de personnel											
COÛT DU PERSONNEL		147 462,50 €		4 250,83 C	151 713,33 C						
	Total	220 662,50 €	-1 053,82 €	8 383,98 C	227 992,66 €		Total	220 662.50 €	2000	8 383.98 C	229 DAG AR C

	DEPENSES							RECETTES				
10 P. San S. C.		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL			2	BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL
011 - Charges à caractère général					100 King 100							
09	1000					74 D	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
60622 CARBURANTS	Carburant pour déplacements	200,00€			300,00€	7471 E	ETAT	Subvention	30 645,00 C	-		30 645.00 €
	10 TO	The special state of the state			0,00€	74718 A	AUTRES: Agence de l'eau	Subvention	29 727,50 €	6.1		29 727.50 €
	Location vehicule	1 300,00 €	-361,90 €		938,10 €	7473 D	DEPARTEMENTS	Participations statutaires	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAM			
616 PRIMES D'ASSURANCE	Assurance vehicule	300,00 C			300,00€	U	Charente		8 319.83 €	tul		8 319.83 €
617	Etudes Inondation			21 794,00 €	21 794,00 €	U	Charente-Marltime		8 066,83 €	-		8 066.83 £
62					0000€	٥	Deux-Sévres		3 202.16 C			3 202 16 6
6234 RECEPTIONS FETES ET CEREMONIES	Cérémonie signature PAPI	≥00,00€			500,00 C	>	Vienne		2 673.68 €			2 673 68 C
6238 COMMUNICATION DIVERSE	Lettre PAPI	2 650,00 C			2 650,00 €	F	Total participations Départements		22 262 50 €			22 262 50 6
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	Frais de déplacements	700,00€		400,00 C	1 100,00 €							
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	frais envois spécifiques	3 250,00 €			_	7474 C	COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES (CARO)	Subvention	17 590.00 €			17 590.00 €
FRAIS INDIRECTS		10 450,00 €		1816,57 €	12 266,57 €							- The state of the
012 - Charges de personnel						8	Résultat de fonctionnement reporté				19 158,90 €	19 158.90 C
COULDU PERSONNEL		80 175,00 €		4 851,67 €	75 323,33 €							
	Total	100 225,00 €	-361,90 C	19 158,90 €	119 022,00 €			Total	100 225.00 (3000	19 158 90 €	119 383 90 €
												-

				RECON	RECONQUETE DE LA QUALITE DES EAUX	UALITE	DES EAUX					
	DEPENSES							RECETTES				
The second secon	-67	BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL				RP 2016	monament	20000	TOTAL
011 - Charges à caractère génèral					No. of Persons in				207.5	The state of the s	020250	LOIAL
09						74 0	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
60622 CARBURANTS		€ 900,000			900,00€	74718 A	AUTRES: Agence de l'eau	Subvention	60 827.50 €			50 877 50 F
	The state of the s	The second second	The second			7472 R	REGION	Subvention	5 800,00 €			5 800 00 6
6135 LOCATIONS MOBILIERES	Location vehicule	1 300,00 €	-361,90 €		938,10 C	7473 D	DEPARTEMENTS	Participations statutaires				
616 PRIMES D'ASSURANCE	Assurance vehicule	300'00€			300,00€	٥	Charente		1733.116			1 733 11 6
617	Présentation programme			2 610,00 €	2 610,00 €	0	Charente-Maritime		1 683.82 €			1 683 87 6
					3.00℃	۵	Deux-Sèvres		735 30 6			735 30 6
6234 RECEPTIONS FETES ET CEREMONIES	Cérémonie signature contrat	300'006			300,00€	>	Vene		632,276			3 75 559
6236	Impressions	0,00€	700,00 €		700,00€	-	Total participations Départements		4 784 50 6			4 784 50 5
6238 COMMUNICATION DIVERSE	Documents de communication	1 500,00 €			1 500,00 C							100000
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	Frais de déplacements	900,00 C		900.00€	1800.00 €							
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	Frals envois spécifiques	1 500,00 €	-700,00 €	500,00 €		7474 C	COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES (CDA LR)		9 569 00 5			0 550 00 5
FRAIS INDIRECTS		10 450,00 €		1816,57 €		7475 A	AUTRES GROUPEMENTS COLLECTIVITES (SDE17)		9 569,00 €			9 569,00 €
012 - Charges de personnel						~	Résultat de fonctionnement reporté				22 333,24 C	22 333,24 €
COÛT DU PERSONNEL		72 800,000 €	i	16 506,67 €	89 306,67 €							
	Total	90 250,00 €	-361,90 C	22 333,24 €	112 521,34 €			Total	20005000	2000	22 223 246	417 000 714
									1 2000			777.000 777

			REST	AURATION ET	PRESERVATION D	RESTAURATION ET PRESERVATION DES POISSONS MIGRATEURS					
	DEPENSES				F		RECETTES				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL			RP 2016	mountement	210728	TOTAL
011 - Charges à caractère général											1000
					74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
		300,00€			900,00€	74718 AUTRES: Agence de l'eau	Subvention	57 968 75 6			57 959 75 6
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	Enregistreur	200,00€				7473 DEPARTEMENTS	Participations statutaires				2000000
					0,00 €	Charente		3 880,42 C			3 880.42 €
_	Sulvi passe à poissons Crouin	12 500,00 €	-334,00 €		12 166,00 C	Charente-Maritime		3 773.08 €			3 773 AB C
_	Location véhicule	1 300,00 €	-361,90 €		938,10 €	Deux-Sèvres		1706566			1 205 56 5
61558 ENTRETIEN MATERIEL OUTILLAGE MOBILIER	Entretien gilets de sauvetage	200,00€	334,00 €		534,00 €	Vienne		1 482 13 6			3 61 607 1
616 PRIMES D'ASSURANCE	Assurances Crouin et vehicule	€00,000			2 00'009	Total participations Départements		10801			2017001
617 ETUDES ET RECHERCHES	Suivi aloses	8 000,000 €				74772 FEDER	Subvention	47 176 56 6			10042,190
62								1000000			47 170,35 €
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	Annonces et insertions	100,00 €				74718 Subvention Agence de l'eau part Groupement des FD et CREAA		73 030 50 5			Trongere
6238 COMMUNICATION DIVERSE	Communication	€ 800,00 €						77 030 50 5			72 039,30 €
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	Frais de déplacement	300,00€		98.		_		and and			12 039,30 €
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	Frais envois spécifiques	1 000,000 €			1 000,00 €						
FRAIS INDIRECTS		10 450,00 C		1816,57 €	12 266,57 €	Résultat de fonctionnement reporté				2 331 57 6	2 331 57 6
			100								
ore charges are personnel											
COÛT DU PERSONNEL		72 687,50 €		515,00 €	73 202,50 €						
				A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH							100
065 - Autres charges de gestion courante											
6574 SUBV. DE FONCT. AUX ASSOC ET ORG. DE DROIT PRIVE	Groupement FD et CREAA	144 079,00 €			144 079,00 €						

					RECEMA	MA						
	DEPENSES							RECETTES				
	37	BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL				RP 2016	monamont	962016	TOTAL
011 - Charges à caractère général					Sex No. of Section 1	74 6	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				20707	700
					TO THE PERSON NAMED IN	74718 A	AUTRES: Agence de l'eau	Subvention	73 850 00 €			73 850 00 6
617 ETUDES ET RECHERCHES	Analyses	105 000,00 €		1 057,63 €	106 057,63 C 7473	7473 L	DEPARTEMENTS	Participations statutaires				2000000
	0.75			3		J	Charente		666.45 C			666.45 €
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	Annonces et insertions	≥00'005	425,20 €		925,20 €	J	Charente-Maritime Charente-Maritime		639,60 C			639.60 €
						_	Deux-Sèvres		124,95 €			124.95 €
						_	Vienne		€9,00 €			€9,00 €
					South School		Total participations Départements		1 500,00 C			1 500,00 €
						7478 A	AUTRES	Partenaires RECEMA	30 150,00 €			30 150.00 €
					- T	_	Résultat de fonctionnement reporté				1 057,63 €	1 057,63 €
	Total	105 500,00 C	425,20€	1057,63 €	106 982,83 €			Total	105 500 00 €	2000	1 057 63 €	106 557 63 6

FRAIS INDIRECTS

	FRAIS INDIRECTS				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL
9					
60623	ALIMENTATION	200,00€		200,00€	400,00€
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	\$0,00€		70,00€	120,00 €
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 000,00 €			1 000,000 €
98909	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	\$00,00€			500,00€
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 500,00 €			2 500,00 €
61					
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERV.AVEC ENTREPRISES	2 500,00 €		2 000,000 €	4 500,00 €
6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 100,00 €			2 100,00 €
61522	ENTRETIEN BATIMENTS	2 000,000 €			2 000,000 €
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	1 000,000 €			1 000,000 €
6156	MAINTENANCE	8 200,00 €			8 200,00 €
616	PRIMES D'ASSURANCE	800,00€			800,00€
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 500,00 €			1 500,00 €
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 500,00 €		3 000,000 €	4 500,00 €
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAÎRES	500,00€		1 000,000 €	1 500,00 €
62					
6225	INDEMINITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	400,00€			400,00€
6228	DIVERS	300,00€		220,00€	520,00€
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	€00,009			€00,000
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	536,62 €			536,62 €
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 500,00 €			4 500,00 €
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 000'000 €		5 000,000 €	14 000,000 €
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	3 800,00 €			3 800,00 €
6568	Part EPTB Copropriété (fonctionnement)	29 663,38 €		1 226,00 €	30 889,38 €
	TOTAL	73 150 00 €		12 716 00 €	85 866 OO £

	DEDENIELE				-						
	DEPENSES						RECETTES				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL			BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL
011 - Charges à caractère général					18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 1						200
60622 CARBURANTS		3 700,00 €			3 700,00 €	6459 REMB.SUR CHARGES DE SEC.SOCIALE ET DE PREVOYANCE		10 000,00 €		-2 000.00 €	\$ 000.00 €
					Z.	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
					7	74712 Etat	Subvention emploi avenir	8 672 00 C			8 672 00 6
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	Location salles	1 500,00 €			1 500,00 € 7.	74718 AUTRES: Agence de l'eau	Subvention	70,000,00		3 750 00 6	74750006
6135 LOCATIONS MOBILIERES	Location véhicule	3 000'000 €	2 171,42 €	1 000,00 €			Participations statutaines	2000000		300'06' #	300'05' #/
616 PRIMES D'ASSURANCE	Assurance véhícule	€00,000		1 200,00 €	1 800,00 €	Charente		75 878 9K F			75 000 05
617 ETUDES ET RECHERCHES	Etudes	100 000,00 €		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	100 000,00 €	Charente-Maritime		73 501 68 6			79 501 50 5
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	Frais divers	2 890,00 €		\$ 000,000 €	7 890,00 €	Deux-Sevres		28 758 02 6			300,400.00
62						Vienne		23 897 11 6			20,00,000
6231	Annonces et insertions		367,64 €	1 000,00 €	1367,64 €	Total participations Dispartements		37.100.100			23 897,11 6
6234 RECEPTIONS FETES ET CEREMONIES	Réceptions fêtes et cérémonies	2 300,00 €	-462,84 €		5837,16 €			WALKSON OF			107 202 10 S
6238 COMMUNICATION DIVERSE	Communication	3 000.00 €			1.	255	Control of the state of the sta	2000000			2000000
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	Frais de déplacement	3 300.00 €				•	Tal Cagolic Mexico restaurants	200'000			300'000 /
6261 FRAIS D'AFERANCHISCEMENT	200000	200000			900000						
	Sports start	2 300,000		200000	2 350,00 €	77 Quote-part des subventions d'investissement transférées	Pour travaux toit copropriété	12 569,74 €		30 650,00 €	43 219,74 €
I	Constitute	3 300,000 €		3 000,000 €	6 300,000						TANK TO STANK
FRAIS INDIRECTS		10 450,00 €		1816,57 €	12 266,57 €	Résultat de fonctionnement reporté				116 664 64 6	116 664 64 6
012 - Charges de personnel											
				On the second second							
	2,1 EIP	56 533,33 C		9 136,67 €	75 670,00 €						
6474 VERSEMENTS AUX OEUVRES SOCIALES	Tickets restaurant	14 000,00 €			14 000,00 €						
6453	Charges personnel détaché	10 000,00 €		-2 000,00 €	8 000,000 €						
	Médecine du travail			2 00'009	€00,000						
	Cotisation assurance personnel			30 019,87 €	30 019,87 €						
6568	Part EPTB travaux copropriété	12 569,74 €		30 650,00 €	43 219,74 €						
042 - Oper d'ordre budgétaires de transf entre sections											
6811 DOT, AUX AMORT, DES IMMOB. INCORP. ET CORP.	Amortissements	60 082,43 C		3 768,70 €	63 851,13 €						
Aue											
	Frais missions des élus	2 500,00 €			2 500,00 €						Carlo Same
6574 SUBV.DE FONCT. AUX ASSOC.ET ORG. DE DROIT PRIVE	Subvention	7 952,00 €	The second second		7 952,00 €						
5					Contract Contract						
6711 INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	Intérêts moratoires	200,00 €		500.00 €	700,00 €						CONTRACTOR NO.
673 TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	Erreur titre CD86			54 372,83 C	54 372,83 €						
					200000000000000000000000000000000000000						
022	Dépenses imprévues			≥ 000'000 €	≥ 000'000 €						
				1					Control of the Contro		
	TOTAL	310 227,50 €	2076,22 €	150 064,64 €	462 368,36 €		TOTAL	310 227,50 €	3 000℃	150 064,64 €	460 292,14 €

TOTAL Budget supplémentaire SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES 359 955,70 €

TOTAL Budget supplémentaire SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES 741 833,80 €

	The state of the s				BARRAGE DE LAVAUD	ELAVAUD					
	DEPENSES						RECETTES				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL			RP 2016	monorment	BC 2016	TOTAL
21 - Immobilisations corporelles 21351	RAR Marché réhabiliation vannes			43 503,28 C	43 503,28 C	1313 DEPARTEMENTS Charente	Participations statutaires	45 600.00 €			45.600.00
2188 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	RAR Marché rempl échelle Acquisitions diverses			552,00 € 16 000,00 €	552,00 C	Charente-Maritime Deux-Sèvres		9 600,00 €			9 600,00
23 - Immobilisations en cours 23.15 Matériel et outillage technique	Travaux Lavaud	80 000'00 €		-16 000,000 C	64 000,00 €	Vienne Total participations Départements		18 400,00 C			18 400,00 E
1391 Subv équipement	Pour provision Lavaud		The second	100 000,00 €	100 000,00 €	Solde exécution de la section investissement reporté		Townson To	-	153.055.38	153 055 39 6
20	Dépenses Imprévues			3 00'000 6	9 000'000 €					97150000	197'550 551
	TOTAL	80 000,00 C	3.00€	153 055,28 €	233 055,28 €		TOTAL	80 000 00 €	0000	153.055.28.6	233 055 28 6
	DEPENSES				5		RECETTES				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL			BP 2016	mouvement	85 2016	TOTAL
20 - Immobilisations incorporelles 2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	Acquisition logiciels			2 000'00 €	2 000,00 €	1313 DEPARTEMENTS Charente	Participations statutaires	316808			310000
21 - Immobilisations corporelles						Charento-Maritime.		7 825,58 C		To the second se	7825.58 6
2188	Acquisition d'ordinateurs Acquisitions diverses	2 000,000 C	B		2 000,000 €	Deux-Sèvres		3 539,50 €			3 539,50 C
23 - Immobilisations en cours						Total participations. Departements		30/4,02 €			3 074,02 €
2313	Travaux site administratif	90,000,00 C			€0 000,00 €	040		Total Control of the last of t			1
040					The second second	28 Amorticement des immobilisations					
1391 Subv équipement	Travaux copropriété (part EPTB)	12 569,74 €		30 650.00 €	43 219.74 €			חם מסליים ב		3 /68,/0€	63 851,13 €

63 851,13 € 62 694,80 C

> 3 768,70 € 62 694,80 €

43 219,74 C 30 813,50 C 5 000,00 C 60 000,00 €

12 569,74 € 60 000,00 €

Travaux copropriété (part EPTB) Erreur titre recette Dépenses imprévues

TOTAL Budget supplémentaire SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES 219.78 €

TOTAL Budget supplémentaire SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES 1 750 375,49 G

BUDGET ANNEXE

Analyze è caractère général Eu RECEPTES POS DE POS SE TOGNAL RECEPTES RECEPTES POS DE POS SE SOUR CE POR				DODGE! VIE	יראר כסווסחו	ere site admini	Stratil - SECI	SOUGH ANNEXE COPPOPIETE SITE Administratif - SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Page Earne Page		DEPENSES							RECETTES				
Supplied			BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL				2010 00	100000000000000000000000000000000000000	20000	10404
State Stat	11 - Charges à caractère général									9017 10	monvement	9707 59	IOIAL
Second Countries Second Coun	0.		The Carlotter of the Ca	-		Control Bankson							A PLOSTON DEL
Fourtier definition Fourtier description Fourtier des fourtiers de fourtier des fourtiers de fourtier des fourtiers de fourtier des fourtiers de fourtier de	0611	Eau	800,00€			300'008	74888		Participation FPTR	20122176		20025016	74 100 1
Fourther per effective management Fourther per effective manag	0612	Energie électricité	15 000,00 €		2 000,000 €	17 000,000 €	74888		Participation CO17	30 653 37 6		31878,000	74 109,12 €
Fourthtwee petit featjpement Fourthtwee petit featjpement Fourthtwee petit featjpement Fourthtwee petit featjpement Fourthwee petit featjpement	0631	Fournitures d'entretien	200,00 €			200,00 €				יביכבר פי		20 124,00 E	48 5//3
Controls prestraions de son/tecs Controls prestraions de son/tecs 6 \$00,00 C 4 200,00 C 4 200,00 C 5	1632	Fournitures petit équipement		608,03 €		608,03 C							
Control prestrictor de services 5500,00 C 6500,00 C 6500,0													
Entretient reparation blevin min		Contrats prestations de services	9 00'005 9			9 00'005 9							
Authoritisements	72	Entretien réparation biens immo	4 200,00 €			4 200,00 C							
Another et therefore 4813.11 3.59 C 444,00 C 400,00 C 400,00 C 400,00 C 7.200,00 C 7.200	999	Maintenance	2 500,00 C			2 500,00 €							
Additional Amortisements	10	Assurance	481,21 C			484,80 €							
Find the function of the following 2,000,00 C 2,000,00 C 13,000,00 C 13,000,	11	Annonces et insertions	400,00 €			400,00 €							
Autre imploit locause 13 000,00 C 611,62 C 13 900,00 C	13	Frais de nettoyage des locaux	2 200,00 €			2 200,00 €							
Other residence Other residence 5 000,000 C 611,67 C 4388,38 C 1303,23 C 1303,23 C	513	Autres Impôts locaux	13 000,00 €			13 000,00 €							
ONE-ET CORP. Amortiscements 1303,23 € 205 ET CORP. 48.956,77 € 69.02,05 € 100 AL 100 AL 100 AL	88	Dépenses imprévues	\$ 000,000 €	- 611,62 C		4 388,38 C							
799. FT CORP. Amortiscements 1393,23 1 303,23	2 - Oper d'ordre budgétaires de transf entre sections												
20505,28 48 695,77 C 69 202,05 C TOTAL 70 284,98 C 5 20 000 C 122,386,49 C		Amortissements			1303,23	1303.23 €							
2056A/TOM DOBE OPEN/TOM DOBE OPEN/	3 - Virement à la section d'Investissement												
70 38/49 C			20505,28		48 696,77 €	69 202,05 €							
70.786.49 € C 52.000.00 € 132.786.49 €													
		TOTAL	70 786,49 €	٥ -	\$2 000,000 €	122 786,49 €			TOTAL	70786.49 €	, ,	2000000	207 705 404

			BUDGET AN	NEXE "Copropr	iété site admini	BUDGET ANNEXE "Copropriété site administratif" - SECTION D'INVESTISSEMENT					
	DEPENSES						RECETTES				
		BP 2016	mouvement	BS 2016	TOTAL			2100 00		Denote	TOTAL
21 - Immobilisations corporelles				71	t	Westmann of the conference of		Dr. 2010	monvement	97.07.59	IOIAL
21211											CANADA MANAGAMA
TICTY	Amenagements	15 505,28 €		≥ 000,000 €	20 505,28 €	021 OP ORDRE		2050505		200 000	0 10 100
23 - Immobilisations en cours					District of the last			מסיינהר הי		40 030,77 €	DS 707'02 F
231311	Travaux tolt			50 000.00 €	50 000.00 €						
020-					_	040 - Amortissements					
020	Dépenses imprévues	≥ 000'000 €		≥ 000'000 €	- 6 28	Amortissement des immobilisations				1 303,23 €	1 303,23 C
										The state of the s	
	TOTAL	20 505,28 €		50 000,00 € 70 505,28 €	70 505,28 C	TOTAL	-	20505785		2000000	70 EAE 30 C
					The same of the sa						

TOTAL Budget supplémentaire SECTION FONCTIONNEMENT 52 000,00 €

TOTAL Budget supplémentaire SECTION INVESTISSEMENT 50 000,00 €

Projet de délibération

Provision pour des travaux sur le barrage de Lavaud

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président propose de prévoir au budget supplémentaire une provision de 100 000 € pour des travaux sur le barrage de Lavaud.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

• **DECIDE** d'inscrire une provision (compte 6816) de 100 000 € pour des travaux sur le barrage de Lavaud.

Projet de délibération

Budget supplémentaire (Budget principal et Budget annexe)

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai

2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Le Budget supplémentaire permet la reprise des résultats du compte administratif 2015 ainsi que

l'ajustement des lignes de dépenses et de recettes.

Budget principal

Le Budget Supplémentaire du Budget principal intègre les résultats de la section de Fonctionnement

et d'Investissement du Compte Administratif 2015. Les résultats de clôture de la section de

Fonctionnement s'élèvent à 606 433,80 € et sont intégralement affectés à l'excédent reporté de fonctionnement.

Le Budget supplémentaire du Budget principal n'appelle pas de nouvelle participation de la part des

Départements membres.

Budget annexe

Le Budget Supplémentaire du Budget principal intègre les résultats de la section de Fonctionnement

et d'Investissement du Compte Administratif 2015. Les résultats de clôture de la section de

Fonctionnement s'élèvent à 0 €.

Le Budget supplémentaire du Budget annexe n'appelle pas de nouvelle participation de la part des

Départements membres.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de voter le Budget supplémentaire 2016.

Considérant le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2016 du budget principal et du budget

annexe.

Vu la validation du budget de la copropriété par l'Assemblée générale des copropriétaires,

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter le budget supplémentaire du budget principal pour l'exercice 2016 arrêté

17

- Section de Fonctionnement (sur-équilibre) :

En recettes : 741 833,80 €

En dépenses : 359 925,70 €

- Section d'Investissement (sur-équilibre) : €

En recettes : 1 750 375,49 € En dépenses : 219 518,78 €

- **DECIDE** d'adopter le budget supplémentaire du budget annexe pour l'exercice 2016 arrêté à :
 - Section de Fonctionnement :

En recettes : 52 000 € En dépenses : 52 000 €

- Section d'Investissement :

En recettes : 50 000 € En dépenses : 50 000 €

• AUTORISE le Président ou son représentant à engager les dépenses inscrites au budget.

5 ADMINISTRATION (18 MIN)

Les décisions relatives à l'administration de l'Institution font l'objet des projets de délibération présentés pages suivantes.

- 5.1 Création d'un poste d'Adjoint administratif de 2^{nde} classe (5 min)
- 5.2 Renouvellement de la mise à disposition d'un agent du Conseil départemental de la Charente (5 min)
- 5.3 Institution du temps partiel et définition des modalités d'application (3 min)
- 5.4 Contrat d'Assurance Groupe garantissant les Risques Statutaires pour les agents CNRACL et IRCANTEC (3 min)
- 5.5 Tableau des effectifs au 31/12/2015 (2 min)

Projet de délibération

Création d'un poste d'Adjoint administratif de 2ème classe

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Le pôle administratif et financier de l'Institution est actuellement constitué de trois agents : deux agents permanents (une responsable administrative au grade de rédacteur principal et une assistante au grade d'adjoint administratif de 1ère classe), et un agent en formation (en contrat emploi d'avenir). Le contrat emploi d'avenir se termine le 31 août 2016. Ce contrat a déjà été renouvelé deux fois, il n'est donc plus possible de le renouveler à nouveau. Pour continuer d'assurer la gestion administrative et financière de l'Institution, le maintien de trois agents sur ces missions est primordial. Par ailleurs, l'organisation actuelle reposant sur deux agents appuyés par un agent en formation n'est pas suffisante. La création d'un poste d'Adjoint administratif de 2ème classe permettrait d'affecter trois agents opérationnels à cette gestion.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de créer un poste d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2016.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

- DECIDE de créer un poste d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2016;
- MODIEFIE le tableau des effectifs ainsi à compter du 1^{er} septembre 2016;
- DECIDE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

Projet de délibération

Renouvellement de la mise à disposition d'un agent du Conseil départemental de la Charente

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

L'agent chargé de l'animation du SAGE Charente et du suivi du RECEMA est un agent mis à disposition de l'institution par le Conseil départemental de la Charente. Sa mise à disposition se termine le 31 juin 2016

Monsieur le Président propose de renouveler la mise à disposition auprès de l'Institution de cet agent pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2016. Le projet de convention de mise à disposition est présenté en *annexe* n°4.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention de mise à disposition d'un agent du Conseil départemental de la Charente auprès de services de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents;
- AUTORISE le Président à signer la convention de mise à disposition ;
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent.

Projet de délibération

Institution du temps partiel et définition des modalités d'application

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président rappelle au Conseil que conformément à l'article 60 de la loi du 26 janvier 1984, les modalités d'exercice du travail à temps partiel sont fixées par l'organe délibérant, après avis du comité technique.

Le temps partiel sur autorisation est réservé aux agents nommés sur un poste à temps complet et ne peut être inférieur au mi-temps.

Le temps partiel de droit est accordé pour les motifs suivants :

- A l'occasion de chaque naissance jusqu'au 3ème anniversaire de l'enfant ou de chaque adoption jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de l'arrivée de l'enfant au foyer de l'enfant adopté ;
- Pour donner des soins à leur conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, ou victime d'un accident ou d'une maladie grave ;
- Les fonctionnaires handicapés relevant des catégories visées aux 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 11° de l'article L.323-3 du code du travail peuvent bénéficier du temps partiel de droit, après avis de la médecine professionnelle et préventive.

Le temps partiel de droit peut être accordé aux agents à temps complet et à temps non complet pour les quotités de 50, 60, 70 et 80 % du temps plein.

L'initiative en revient à l'agent qui formule sa demande à l'autorité territoriale.

Sauf dans le cas du temps partiel de droit, l'autorisation est accordée sous réserve des nécessités, de la continuité et du fonctionnement du service et compte tenu des possibilités d'aménagement du temps de travail.

Il peut être organisé dans un cadre quotidien, hebdomadaire, mensuel ou annuel.

Le temps partiel est suspendu pendant le congé de maternité, d'adoption et paternité (ou : une session de formation incompatible avec l'exercice d'un temps partiel).

La réglementation fixe un cadre général mais il appartient à l'assemblée de fixer les modalités d'application locales après avis du comité technique.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, article 60 à 60 quater ;

Vu le décret n° 2004-777 du 29 juillet 2004 modifié relatif à la mise en œuvre du temps partiel dans la fonction publique territoriale ;

Vu le protocole d'accord d'aménagement et réduction du temps de travail établi le 19 novembre 2001;

Considérant l'avis favorable du Comité technique en date du 8 février 2016 ;

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'instituer le temps partiel dans l'établissement et d'en fixer les modalités d'application ci-après.

Pour le temps partiel sur autorisation :

- Les agents à temps complet peuvent être autorisés, sur leur demande et sous réserve des nécessités du service, à bénéficier d'un service à temps partiel.
- Le temps partiel est organisé dans le cadre hebdomadaire.
- Les quotités de temps partiel sur autorisation sont fixées à 80% du temps complet.
- Les demandes doivent être formulées dans un délai de 2 mois avant le début de la période souhaitée.
- La durée des autorisations sera de 1 an.
- Cette autorisation sera renouvelable, pour la même durée, par tacite reconduction, dans la limite de trois ans. A l'issue, le renouvellement devra faire l'objet d'une demande et d'une décision expresse. La demande devra être déposée 3 mois avant l'échéance.
- La réintégration anticipée à temps complet pourra être envisagée pour motif grave.
- Les conditions d'exercice du temps partiel (changement de jour,...) sur la période en cours pourront être modifiées sur la demande de l'agent dans un délai de deux mois.
- Le nombre de jours RTT des agents à temps partiel sera calculé au prorata du service à temps complet.

Pour le temps partiel de droit :

- Les agents à temps complet et à temps non complet peuvent bénéficier d'un temps partiel de droit.
- Les agents qui demandent à accomplir un temps partiel de droit pour raisons familiales devront présenter les justificatifs afférents aux motifs de leur demande.
- Le temps partiel est organisé dans le cadre hebdomadaire.
- Les quotités de temps partiel de droit sont de 50%, 60%, 70% ou 80% de la durée hebdomadaire du service que les agents à temps plein exerçant les mêmes fonctions doivent effectuer.
- Les demandes doivent être formulées dans un délai de 2 mois avant le début de la période d'exercice à temps partiel de droit.
- La durée des autorisations sera de six mois. Cette autorisation sera renouvelable, pour la même durée par tacite reconduction dans la limite du 3ème anniversaire de l'enfant en cas de temps partiel de droit faisant suite à la naissance ou à l'adoption d'un enfant, ou dans la limite de trois ans dans les autres cas. Avant l'expiration de la période en cours, la réintégration à temps plein ou la modification des conditions d'exercice du temps partiel peut intervenir, sur demande de l'intéressée, présentée au

moins deux mois avant la date souhaitée, ou sans délai pour motif grave apprécié par l'autorité territoriale.

- La réintégration anticipée à temps complet pourra être envisagée pour motif grave.
- Les conditions d'exercice du temps partiel (changement de jour ...) sur la période en cours pourront être modifiées sur la demande de l'agent dans un délai de deux mois.
- Le nombre de jours RTT des agents à temps partiel sera calculé au prorata du service à temps complet.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'adopter les modalités ainsi proposées.
- **DIT** qu'elles prendront effet à compter du 1^{er} juillet 2016 et seront applicables aux fonctionnaires titulaires et stagiaires, ainsi qu'aux contractuels de droit public employés depuis plus d'un an (à temps complet ou équivalent temps plein pour le temps partiel de droit).
 - Et qu'il appartiendra à l'autorité territoriale d'accorder les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.

Projet de délibération

Contrat d'Assurance Groupe garantissant les Risques Statutaires pour les agents CNRACL et IRCANTEC

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente, par courrier en date du 18 janvier 201, a informé l'Institution du fait que le Centre procédait à une mise en concurrence pour la souscription, à compter du 1er janvier 2017, de nouveaux contrats d'assurance pour les collectivités et établissements publics du département les garantissant contre les risques financiers découlant de leur obligation de verser des prestations à leurs agents en cas d'accident de service, maladie, maternité, invalidité, décès.

L'un des contrats concerne les agents affiliés à la CNRACL et l'autre les agents affiliés à l'IRCANTEC.

Monsieur le Président du Centre de Gestion propose à l'Institution d'adhérer à ces nouveaux contrats, de prendre une délibération l'autorisant à effectuer la procédure de mise en concurrence et à signer les futurs contrats au nom de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents.

Cette délibération ne constitue pas un engagement définitif, la collectivité ayant toujours la possibilité de ne pas signer le certificat d'adhésion à ces deux contrats, ou à l'un d'eux, si les conditions obtenues par le Centre de gestion, à l'issue de la consultation, n'étaient pas jugées satisfaisantes.

A compter du 1^{er} janvier 2017, les frais de gestion des contrats qui étaient auparavant inclus dans la prime d'assurance acquittée par l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents au courtier, lequel les reversait au Centre en contrepartie du travail que ce dernier assure, seront exclus du montant de cette prime. Ils seront donc facturés directement par le Centre.

Ceux-ci s'élèveront à 0,36% de la masse salariale des agents affiliés à la CNRACL et à 0,06% de la masse salariale des agents affiliés à l'IRCANTEC.

Il est précisé que les frais de gestion payés au titre de chacun de ces contrats ne pourront être inférieurs à 10 € par an.

Les pourcentages ci-dessus s'appliqueront à la masse salariale des agents concernés et sur laquelle sera assise la prime d'assurance versée par l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents au courtier.

La masse salariale sera constituée du traitement brut indiciaire annuel, mais également de tout autre élément de rémunération et des charges patronales que l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents aura choisi d'assurer.

Sont annexés au dossier en **annexe** n°5 les deux projets de conventions relatives à la facturation de ces frais, lesquelles devront être signées, soit toutes les deux, soit l'une d'entre elles, avec le Centre de gestion, selon que l'Institution adhérera aux deux contrats de groupe ou à l'un d'eux.

Monsieur le Président propose au Conseil d'habiliter le Centre de gestion à effectuer la procédure de mise en concurrence et à souscrire pour le compte de l'institution les contrats d'assurance correspondants. L'Institution aura toutefois la possibilité, à l'issue de la consultation, de ne s'engager que sur un seul contrat, voire sur aucun.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'habiliter le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente à
 effectuer la procédure de mise en concurrence et à souscrire, pour le compte de l'Institution
 interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents, des contrats
 d'assurance garantissant les risques statutaires auprès d'une entreprise d'assurance agréée;
- HABILITE le Président à signer le certificat d'adhésion à ces contrats ;
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions relatives à la facturation des frais de gestion de ces deux contrats d'assurance dont les projets sont annexés à la présente délibération.

Projet de délibération

Tableau des effectifs au 31/12/2015

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Considérant les mouvements de personnels et les ouvertures de postes intervenus en 2015, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de l'Institution au 31 décembre 2015,

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

• **DEFINIT** le tableau des effectifs de la façon suivante :

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2015

GRADE OU EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont non titulaire
	SECTEUR A	ADMINISTR <i>A</i>	TIF	
Rédacteur principal 1ère classe	В	1	0	0
Rédacteur principal 2ème classe	В	1	1	0
Adjoint administratif 1ère classe	С	1	1	0
Total		3	2	0

GRADE OU EMPLOI	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont non titulaires
	SECTEUR	R TECHNIQU	E	
Ingénieur principal	A	4	4	0
Ingénieur	A	3	3	0
Technicien	В	2	2	1
Total		9	9	1

Total général	12	11	1

6 ACTIONS EN COURS (60 MIN)

Les actions en cours de l'EPTB Charente s'inscrivent dans le cadre de ses missions et des crédits prévus au budget 2016.

Ces actions font l'objet des projets de délibération présentés pages suivantes.

- 6.1 Actualisation de la cartographie et gestion des activités et usages autour du barrage de Lavaud (6 min)
- 6.2 Programme de travaux 2016 Lavaud (3 min)
- 6.3 Gestion des étiages Programme 2016 (3 min)
- 6.4 Aménagements des versants Mission d'étude en Normandie Demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de l'Etat (3 min)
- 6.5 Demande de participation financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour l'animation locale du 15 mars au 31 décembre 2016 du programme Re-Sources de Reconquête de la qualité de l'eau du bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint Hippolyte (3 min)
- 6.6 Avenant à l'accord cadre (3 min)
- 6.7 Signature du contrat territorial Re-Sources 2016-2020 sur le bassin versant de l'Arnoult (5 min)
- 6.8 Désignation d'un représentant au comité SATESE de la Vienne (3 min)
- 6.9 Modification du programme d'analyses RECEMA en 2016 (3 min)
- 6.10 Organisation des Causeries Champlain 2016 (5 min)
- 6.11 Adhésion au réseau PAPI du CEPRI (3 min)

Projet de délibération

Actualisation de la cartographie et gestion des activités et usages autour du barrage de Lavaud

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

L'Institution est propriétaire du barrage de Lavaud édifié en 1989 et de parcelles autour de la retenue principale et des retenues secondaires.

Au fil des années un certain nombre d'activités de tourisme/loisirs se sont développées autour de l'ouvrage, principalement sur la retenue de la Guerlie (camping, restaurant, club canoë, etc.). Des équipements pour l'accueil du public ont été installés en conséquence (tables de pique-nique, poubelles, aires de jeux pour enfants, etc.). Des parcelles de l'Institution sont par ailleurs cultivées par des tiers.

Ces activités utilisent en tout ou partie les parcelles propriétés de l'Institution et il convient de s'assurer que toutes ont fait l'objet d'autorisations préalables et s'inscrivent dans un cadre qui définit les responsabilités du propriétaire et de l'utilisateur. De même pour la bonne gestion des abords de l'ouvrage il convient d'identifier à proximité immédiate des plans d'eau les parcelles qui pourrait faire l'objet d'une acquisition ou d'un échange de terres avec l'Institution.

Monsieur le Président propose d'engager un marché pour actualiser la cartographie et la gestion des activités et usages autour du barrage de Lavaud pour un coût prévisionnel évalué à 30 000 €. La prestation consisterait à :

- Réaliser une cartographie de l'occupation des sols (bois, culture, friche, etc.), des usages (randonnée, baignade, pêche, canoë, pique-nique, jeux, etc.) et des installations (poubelles, tables, aire de jeux, etc.);
- Identifier dans quel cadre règlementaire s'exercent les activités et usages sur les propriétés de l'Institution, ainsi que les responsabilités du propriétaire ;
- Identifier les activités et usages autorisés, et ceux qui sont non déclarés ou hors cadre ;
- Proposer les mesures correctives (signalétique, modification ou création de conventions, échange de parcelles, acquisition, etc.).

- **DECIDE** que l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents engage un marché pour actualiser la cartographie et la gestion des activités et usages autour du barrage de Lavaud pour un montant maximum de 30 000 € TTC ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

Projet de délibération Annule et remplace la délibération n° 15-87 du 21 décembre 2015

Programme de travaux 2016 - Lavaud

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président rappelle au Conseil que la gestion et l'entretien du barrage de Lavaud relèvent de l'Institution qui en est propriétaire.

Les déchets flottants posent un problème au fonctionnement en continu des organes ou équipements des barrages. Pour permettre la récupération des flottants, le barrage de Lavaud est équipé d'une drôme. La drôme actuellement en place est défectueuse. Conformément aux recommandations formulées dans le cadre de la dernière visite d'inspection, il est nécessaire de la remplacer en 2016 et de renforcer ses encrages.

Par ailleurs, l'accès à la passerelle menant à la tour de prise n'est pas sécurisé. Des aménagements doivent également être réalisés dans la tour pour la sécurité des agents : des gardes de corps doivent être posés, une échelle à crinolines doit être renforcées, une autre doit être installée.

Enfin suite au rapport annuel de signalétique nautique, un certain nombre de bouées et de panneaux de signalisation doivent être mis en place.

D'autres travaux d'entretien courant devront également être réalisés en 2016.

Monsieur le Président propose au Conseil de l'autoriser à engager les marchés nécessaires au remplacement de la drôme, à la sécurisation des accès dans la tour de prise, à la signalétique nautique et à l'entretien courant du site et du barrage de Lavaud en 2016.

- AUTORISE le Président ou son représentant à engager un marché pour le remplacement de la drôme et le renforcement des encrages pour un montant maximum de 64 000 € TTC et à signer tout document afférent à cette opération ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à engager un marché ou plusieurs marché(s) pour la sécurisation de l'accès à la passerelle et dans la tour de prise pour un montant maximum de 10 000 € TTC et à signer tout document afférent à cette opération ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à engager un ou plusieurs marché(s) pour mettre à niveau la signalétique nautique pour un montant maximum de 10 000 € TTC et à signer tout document afférent à cette opération ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à passer les marchés relatifs à l'entretien courant du site et du barrage de Lavaud pour l'année 2016 pour un montant maximum de 6 000 € TTC et à signer tout document afférent.

Projet de délibération

Gestion des étiages - Programme 2016

Annule et remplace la délibération n°15-89 du 21 décembre 2016

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président propose de modifier le programme de gestion des étiages 2016 de la façon suivante :

- Report de la refonte du tableau de bord de la ressource en eau (pas de prestation prévue en 2016) ;
- Prestation pour réaliser le bilan de l'étiage et appui à l'organisation de réunions : 10 000 € TTC ;
- Prestation d'appui à la réflexion sur la récupération durable des coûts du barrage de Lavaud : 16 000 € TTC.
- Organisation d'une mission d'étude en Normandie (retour d'expérience sur l'aménagement des versants) : 4 000 € TTC ;

Il propose de prévoir une dépense de 800 € pour frais d'annonces et insertions et de solliciter une subvention de 50% de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour ces opérations.

- AUTORISE le Président ou son représentant à engager un marché pour réaliser le bilan de l'étiage et apporter un appui à l'organisation de réunions relatives à l'étiage pour un montant maximum de 10 000 € TTC;
- AUTORISE le Président ou son représentant à engager une dépense maximale de 16 000 €
 TTC pour une ou plusieurs prestations relatives à la récupération durable des coûts du barrage de Lavaud;
- AUTORISE le Président ou son représentant à engager une dépense maximale de 4 000 € TTC pour organiser une mission d'étude en Normandie sur l'aménagement des versants ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter une participation financière de l'Agence de l'eau Adour-Garonne de 50% pour ces opérations ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

Projet de délibération

Aménagements des versants – Mission d'étude en Normandie Demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de l'Etat

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Contexte : les aménagements de versants, une thématique transversale pour l'EPTB

La gestion de l'eau se joue sur les versants. Agir sur les versants est un véritable levier pour améliorer l'état quantitatif des rivières et des nappes du bassin fluvial de la Charente, en complément des actions menées sur les cours d'eau. Sur le chemin de l'eau se trouvent sols, zones humides, forêts, haies et relief, végétation, thalwegs naturels, zones d'expansion des crues... tous contribuent au ralentissement dynamique, à la recharge des nappes et des cours d'eau ou encore à leur épuration, s'ils sont fonctionnels. Ils sont aujourd'hui à l'état de vestiges sur le bassin Charente, menacés ou fragiles selon les secteurs. La simplification paysagère observée depuis 50 ans se poursuit. La mise en place d'actions transversales d'aménagements des versants a un effet sur la ressource en eau, en multipliant les « filtres naturels » sur le chemin de l'eau et des polluants diffus, des versants à la rivière et aux nappes avec, à terme, un effet sur sa protection et sa qualité en zone rurale, périurbaine et urbaine. Les aménagements permettent de réduire l'effet des secteurs producteurs de ruissellement sur les zones à enjeux et protéger la ressource en eau des infiltrations directes dans la nappe phréatique, les sols du ravinement ou de favoriser l'infiltration à d'autres endroits. La nécessité de reconquérir des régulations naturelles dans le paysage et les sols est, de plus, renforcée par la perspective de changement climatique.

- Proposition : une mission d'étude et de retour d'expérience en Normandie

Cette stratégie implique de repenser la place des haies, des arbres, des zones d'infiltration ou d'expansion des crues dans l'aménagement du territoire. Dans ce contexte, la proposition faite au Conseil d'administration est d'organiser et de contribuer à financer une mission d'étude en Normandie pour prendre connaissance des stratégies, des aménagements d'hydraulique « douce » déjà réalisés, des zones tampons visant à infiltrer l'eau et à limiter les apports de sédiments, limons et particules et des retours d'expériences autour de ces sujets. En effet, ces aménagements de versants concernent plusieurs programmes portés par l'EPTB, notamment le PAPI Charente & Estuaire et la SLGRI du territoire Saintes cognac Angoulême, le programme de reconquête de la qualité de l'eau du bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte et le plan de gestion des étiages.

L'objectif de cette visite est de favoriser l'appropriation de ce sujet par les acteurs locaux pour faciliter et accélérer la mise en œuvre de ces actions de préservation de la ressource sur le bassin de la Charente.

L'organisation proposée est la suivante : la durée du déplacement serait de 2 jours. Cette mission s'adresse aux différents acteurs du bassin susceptibles de promouvoir ou de mettre en place ces aménagements. Chaque participant prendrait en charge son déplacement jusqu'à Rouen, son hébergement et ses repas. L'Institution prendrait en charge les frais de transport et l'organisation d'un repas en commun pour une dépense maximale de 4 000 € TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration que l'Institution organise et contribue financièrement pour un montant maximum de 4 000 € TTC à cette mission d'étude concernant les aménagements de versants en hydraulique douce en Normandie. La dépense prévisionnelle comprend des frais de transport et de réception. Monsieur le Président propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour cette opération.

- **DECIDE** d'engager en 2016 des dépenses pour une mission d'étude concernant les aménagements de versants en hydraulique douce de pour un montant maximum de 4 000 € TTC ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter une participation financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de l'Etat pour cette opération ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

Projet de délibération

Demande de participation financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour l'animation locale du 15 mars au 31 décembre 2016 du programme Re-Sources de Reconquête de la qualité de l'eau du bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint Hippolyte

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Le contrat relatif au programme de reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte a été signé le 29 mars 2016. Pour lancer la démarche, l'EPTB Charente a, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 21 décembre 2015, recruté une animatrice locale pour une durée de 1 an à compter du 15 mars 2016.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant pour l'année 2016 (du 15 mars au 31 décembre 2016) :

Actions	Coût* (TTC)	Durée		AEAG	Régio	on ALPC	EPTB Charente/SDE 17/CDA de La Rochelle	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation locale	30 000 €	9,5 mois	70%	21 000 €	10%	3 000 €	20%	6 000 €

^{*} coût du personnel et frais associés pour la période du 15 mars au 31 décembre 2016

Monsieur le Président propose au Conseil d'affecter pour l'animation locale un animateur local (1 ETP) du 15 mars au 31 décembre 2016 pour un montant prévisionnel 30 000 € (comprenant la rémunération du personnel et les frais de fonctionnement associés). Il propose au Conseil de l'autoriser à solliciter la participation financière de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la Région pour cette animation.

- DECIDE d'affecter à l'animation locale du programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau du BAC de Coulonge et Saint Hippolyte du 15 mars au 31 décembre 2016 un agent (1 ETP) pour un montant prévisionnel 30 000 € (rémunération du personnel et frais de fonctionnement associés) :
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter une participation financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 70% pour cette animation locale ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à solliciter une participation financière de 10% de la Région Aquitaine Limousin Poitou Charentes pour cette animation locale;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ces demandes.

Projet de délibération

Signature de l'avenant à l'accord cadre « Activités de viticulture, vinification et distillation – départements de la Charente et de la Charente-Maritime »

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

L'accord cadre « Activités de viticulture, vinification et distillation – départements de la Charente et de la Charente-Maritime » a pour objet de définir une stratégie collective relative au traitement des effluents viticoles, vinicoles et de distillation, en accord avec les représentants professionnels de la filière et les collectivités pour qu'à terme, l'ensemble des exploitations mettent en œuvre les actions et les pratiques nécessaires à la reconquête du bon état des masses d'eau.

L'EPTB Charente est signataire de cet accord cadre.

Les engagements de l'EPTB Charente sont les suivants :

- Assurer la cohérence des actions de l'accord-cadre avec les actions portées par l'EPTB et notamment le SAGE et le programme de reconquête de la qualité des eaux sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint Hippolyte;
- Informer et sensibiliser sur les enjeux de l'accord cadre, participer à des réunions professionnelles, à la réalisation de supports de communication ;
- Transmettre les données nécessaires au suivi du programme d'actions annuel ;
- Participer au comité de pilotage et au comité technique.

Lors du Comité de pilotage du 4 février 2016, il a été proposé de modifier la liste des communes de la zone prioritaire afin d'y ajouter deux communes : Graves Saint Amant et Merpins et de retirer la commune de Coulonges (en Charente). Cette modification fait l'objet d'un avenant. Elle n'a pas pour objectif de définir une nouvelle délimitation de la zone mais de corriger erreur de rédaction de l'Accord.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de l'autoriser à signer l'avenant de l'accord cadre « Activités de viticulture, vinification et distillation – départements de la Charente et de la Charente-Maritime ».

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant ci-joint à l'accord cadre
 « Activités de viticulture, vinification et distillation départements de la Charente et de la Charente-Maritime » ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

Projet de délibération

Signature du contrat territorial Re-Sources 2016-2020 sur le bassin versant de l'Arnoult

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Le syndicat des eaux de la Charente-Maritime porte le contrat territorial R-Sources du bassin versant de l'Arnoult 2016-2020. Ce contrat est téléchargeable sur le site internet de l'Institution : www.fleuve-charente.net

Compte tenu de la mission de gestion équilibrée de la ressource en eau de l'Institution et de l'intérêt du contrat territorial Re-Sources du bassin versant de l'Arnoult pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'Arnoult, Monsieur le Président propose que l'Institution soit signataire de ce contrat.

L'engagement de l'Intuition dans le cadre de ce contrat serait le suivant :

- Apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs en matière de qualité des eaux brutes ;
- Concourir collectivement, aux côtés du syndicat des eaux de la Charente-Maritime et des partenaires institutionnels et financiers, au développement d'une dynamique volontaire sur le territoire ;
- Participer aux différentes instances de gouvernance qui le concernent ;
- Sensibiliser le public auprès duquel il intervient à la préservation de la qualité de l'eau (valorisation de la démarche Re-Sources, promotion des actions proposées) ;
- Contribuer au suivi annuel de la démarche Re-Sources particulièrement en apportant son regard sur les actions engagées.

Il n'est pas prévu d'engagement financier de l'Institution.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de l'autoriser à signer le contrat territorial Re-Sources du bassin versant de l'Arnoult pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'Arnoult.

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le contrat territorial Re-Sources du bassin versant de l'Arnoult pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'Arnoult ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

Projet de délibération

Désignation du représentant de l'EPTB Charente au comité SATESE de la Vienne

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Le décret du 26 décembre 2007, relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques, précise l'obligation de créer un comité dont les missions sont d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique.

Le Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Epuration (SATESE) de la Vienne a été mis en place en 1997. Sa mise en œuvre a été confiée à l'agence Technique Départementale de la Vienne (ATD) jusqu'en 2013. Un suivi de l'activité a été instauré dès 1997 avec un comité regroupant les services de l'Etat, l'Agence de l'eau, le Département et l'ATD sans avoir été formalisé. Le SATESE ayant été intégré au Département, celui-ci souhaite constituer le comité de suivi et d'évaluation de l'assistance technique comme prévu par le décret du 26 décembre 2007. Le comité est présidé par le Vice-président en charge du Logement et de l'Environnement au Conseil départemental de la Vienne. Il comprend quatre représentants des collectivités bénéficiaires, des représentants du préfet du département (DDT et ONEMA), un représentant de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, un représentant de l'agence de l'eau Adour-Garonne, un représentant de l'EPTB Vienne, et un représentant de l'EPTB Charente.

Les délégués de l'institution pour siéger au sein d'organismes extérieurs doivent être désignés par le Conseil d'administration, en son sein, par un vote à bulletin secret. Si, après 2 tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. A égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé. Les dispositions fixées par les organismes extérieurs concernant la durée des fonctions assignées aux délégués de l'Institution ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment et pour le reste de cette durée, à une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

Seuls les membres titulaires du Conseil d'administration de l'institution peuvent être désignés en tant que représentants titulaires de l'institution au sein des organismes extérieurs. Les membres suppléants du conseil d'administration ne peuvent être désignés qu'en tant que représentants suppléants.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de désigner le représentant de l'EPTB Charente au comité SATESE de la Vienne.

LE CONSEIL, après en	ı avoir	délibéré, DE	SIGNE :				
	pour	représenter	l'Institution	interdépartementale	pour	l'aménagement	du
fleuve Charente et de s	es affl	uents (EPTB	Charente) a	u comité SATESE de	la Vie	nne.	

Projet de délibération

Modification du programme d'analyses RECEMA en 2016

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

L'Institution coordonne le groupement de commandes portant le marché de suivi complémentaire de l'état de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Charente (RECEMA Charente) en partenariat avec 23 structures locales. Par délibération n°15-99 en date du 21 décembre 2015, le Conseil d'administration a autorisé le Président ou son représentant à engager, au nom du groupement de commandes, un marché pour le RECEMA en 2016 pour un montant maximum de 105 000 € TTC et à signer tout document afférent.

A la suite du recensement des besoins des différents partenaires, sur la base des coûts unitaires des prestataires retenus, la somme totale des frais d'analyses à engager s'élève à 106 057,63 € TTC.

Cette augmentation de 1 057,63 € serait intégralement couverte par des recettes supplémentaires (Agence de l'eau Adour-Garonne et structures locales partenaires du RECEMA).

Par ailleurs, le budget primitif 2016 de l'Institution prévoyait un poste de dépenses pour les frais d'annonces et d'insertion liée au marché RECEMA de 500 € TTC. Hors, ces frais se sont élevés à 925,20 € TTC, soit un surcoût par rapport au budget initialement prévu de 425,20 € TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de modifier le montant du programme d'analyses RECEMA pour l'année 2016 et de solliciter auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne la subvention complémentaire correspondante.

Vu la délibération n°15-99 du 21 décembre 2015,

- AUTORISE le Président ou son représentant, au nom du groupement de commandes à engager dans le cadre du marché RECEMA en 2016 une dépense totale maximale de 106 057,63 € TTC et à signer tout document afférent.
- AUTORISE le Président ou son représentant à solliciter une participation financière supplémentaire de 1 037,98 € auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, soit 70% d'une dépense prévisionnelle supplémentaire de 1 482,83 € Le montant total de la subvention demandée à l'Agence pour cette opération serait donc de 74 887,98 €, soit 70% d'une dépense prévisionnelle de 106 982,83 € TTC (analyses et frais d'annonce et d'insertion).
- AUTORISE le Président ou son représentant à solliciter la participation financière des structures partenaires du RECEMA pour le suivi 2016 tel que prévu dans la convention de groupement de commande.

Projet de délibération

Organisation des Causeries Champlain 2016

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

L'EPTB Charente est jumelé depuis 2006 avec un organisme québécois : le COVABAR (COmité de COncertation et de VAlorisation du BAssin de la Rivière Richelieu). Cette démarche de coopération en gestion intégrée des ressources en eau de bassin à bassin est fondée sur :

- Un cadre commun d'objectifs, de principes d'action, de domaines prioritaires d'interventions nécessaires à la gestion intégrée de la ressource en eau des bassins de la Charente et de la Richelieu :
- Un cadre stratégique de coordination et de suivi respectant les principes directeurs du RIOB (réseau international des organismes de bassin) ;
- Un cadre de références devant inciter la création de jumelages sectoriels dans tous les domaines d'activités reliés à l'eau ;
- Un cadre évolutif de réflexions permanentes et continues animé par une activité annuelle : les Causeries Champlain.

Les Causeries Champlain sont une manifestation destinée à échanger et débattre des enjeux de l'eau reliés aux territoires des bassins versants du fleuve Charente et de la rivière Richelieu dans une démarche respectueuse des principes du développement durable. Elles ont lieu alternativement sur les bords de la Charente et sur les bords de la Richelieu et se réfèrent à l'esprit du pionnier charentais et observateur et géographe québécois Samuel Champlain, charentais natif de Brouage près de l'embouchure du fleuve Charente et qui en 1609 a remonté et caractérisé comme premier européen la rivière des Iroquois (aujourd'hui rivière Richelieu). Les Causeries Champlain ont été organisées alternativement par le COVABAR et l'EPTB Charente depuis 2009.

Le jumelage entre l'EPTB Charente et le COVABAR est formalisée par une charte signée entre les deux organismes en 2009. Il s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'association française des EPTB (AFEPTB) et le réseau des organismes de bassin versants du Québec (ROBVQ).

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration que l'EPTB Charente organise en 2016 la huitième édition des Causeries Champlain. Cette manifestation marquerait la dixième année du jumelage. Il conviendra d'accueillir la délégation québécoise du COVABAR qui viendrait sur le bassin de la Charente à cette occasion. Une journée d'échanges avec la délégation québécoise serait organisée dans ce cadre, une soirée du jumelage, ainsi que des visites et rencontres entre la délégation québécoise et les partenaires de l'EPTB. Monsieur le Président propose d'affecter à cette opération un budget total maximum de 5 000 € TTC

Considérant la charte de jumelage entre l'EPTB Charente et le COVABAR,

- **DECIDE** que l'EPTB Charente organise les Causeries Champlain 2016 sur le bassin de la Charente,
- **DECIDE** d'affecter à cette opération un budget maximum de 5 000 € TTC ;
- CHARGE le Président d'organiser la manifestation ;
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent à cette opération.

Projet de délibération

Adhésion au réseau PAPI du CEPRI du 1er juin 2016 au 31 mai 2017

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Depuis 2010, l'EPTB Charente fait partie du réseau PAPI du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI). Ce réseau permet :

- De bénéficier des retours d'expériences sur les actions de prévention des inondations d'autres structures porteuses de PAPI à travers le territoire français (EPTB, Départements, Syndicats de bassin versant, EPCI...);
- D'être informé des travaux prospectifs menés par le CEPRI : réduction de vulnérabilité, gestion des déchets post-inondation, continuité d'activités, lien entre prévention des inondations et SCoT...;
- De prendre connaissance en amont des outils initiés par l'Etat : Analyse Multi-Critères, SLGRI.

Monsieur le Président propose que l'EPTB Charente continue de participer à ce réseau. Le montant de l'adhésion à ce réseau pour 1 an est de 2 000€.

- **DECIDE** que l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents adhère au réseau technique d'échanges « PAPI » du CEPRI du 1er juin 2016 au 31 mai 2017 et paye la cotisation correspondante d'un montant de 2 000 € ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

6.12 Point d'information sur la démarche d'évolution statutaire de l'EPTB Charente (10 min)

Par délibération n° 15-75 du 21 décembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé que l'institution engage une étude d'évolution statutaire.

Cette étude a pour objet d'identifier les incidences juridiques, financières, techniques et organisationnelles de la mise en œuvre des évolutions législatives et réglementaires récentes (lois MAPTAM et NOTRe, décrets,...), et d'accompagner l'EPTB Charente en lui apportant des outils d'aide à la décision en vue de son évolution statutaire par adhésion de nouveaux membres et transformation en syndicat mixte. Elle doit permettre de redéfinir les statuts, les modalités d'organisation et de financement de l'EPTB.

La notification de l'étude est prévue en mai 2016. La réunion de lancement de l'étude est prévue le 7 juin 2016.

Un point sur l'avancement de l'étude sera fait en séance.

6.13 Point d'information sur les projets de territoire (10 min)

✓ Les projets de territoire

La loi sur l'eau permet la construction de stockage d'eau pour sécuriser l'agriculture et anticiper les effets du changement climatique. La conférence environnementale de septembre 2013 a considéré que les retenues de substitution, pour pouvoir être financées par les agences de l'eau, devaient s'inscrire dans un projet de territoire. Les projets de territoire sont définis par l'instruction du Gouvernement du 4 juin 2015 relative au financement par les agences de l'eau des retenues de substitution. Toutes les retenues de substitution, pour pouvoir être financées par l'Agence de l'eau, devront s'inscrire dans un projet de territoire. Le projet de territoire constitue une pièce du dossier de demande de subvention.

Le projet de territoire « vise à mettre en œuvre une gestion quantitative de la ressource en eau reposant sur une approche globale de la ressource disponible par bassin versant ». Il doit permettre de « limiter les prélèvements aux volumes prélevables et donc de respecter une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau en prenant en compte la qualité chimique et écologique des milieux aquatiques et en s'adaptant à l'évolution des conditions climatiques, tout en visant à accroître la valeur ajoutée du territoire ».

Le projet de territoire :

- Est le fruit d'une concertation associant tous les acteurs du territoire.
- Est régulièrement évalué (périodicité 6 à 12 ans).
- Est élaboré et mis en œuvre sous la conduite d'un comité de pilotage. Lorsqu'elle existe, la CLE (commission locale de l'eau) étendue aux parties intéressées non membres de la CLE constitue ce comité de pilotage.
- S'inscrit sur un périmètre cohérent du point de vue hydrologique ou hydrogéologique.

- A pour objectif une ressource équilibrée de la ressource en eau.
- Prend en compte les enjeux de qualité des eaux et des milieux aquatiques.
- Prend en compte l'ensemble des usages de l'eau.
- Contribue à étudier les alternatives à la création de nouvelles retenues.
- Doit fournir une justification économique de l'investissement collectif en faveur de la retenue et des bénéficiaires (analyse coût/bénéfice du projet, analyse économique des systèmes de production).

Le projet de territoire doit comprendre :

- Une explication de la gouvernance et des objectifs ;
- Un état des lieux et diagnostic ;
- Un programme d'actions (avec échéancier, maîtrise d'ouvrage, indicateurs de suivi...).

Le taux de financement des retenues de substitution par l'Agence de l'eau sera modulé (50% ou 70%) en fonction du niveau d'ambition du projet de territoire (en particulier la prise en compte de la qualité de l'eau et des milieux).

✓ Le rôle de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'instance d'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Sa composition est arrêtée par un arrêté préfectoral.

L'Instruction Gouvernementale du 4 juin 2015 prévoit que le comité de pilotage définit les objectifs, valide l'état initial et les actions proposées et suit la mise en œuvre des actions. Elle prévoit également que, lorsqu'elle existe, la CLE, étendue aux parties intéressées non membres de la CLE, sauf avis contraire de sa part, constitue ce comité de pilotage. Elle prévoit également que « les agences de l'eau prendront leur décision d'aide sur la base d'un avis circonstancié du comité de pilotage du projet de territoire ».

La CLE Charente a décidé le 5 novembre 2015 que la CLE serait « le cœur des comités de pilotage des projets de territoire » et confié à son Bureau « le soin de définir les modalités concrètes de concertation qui permettront d'associer les relais locaux ».

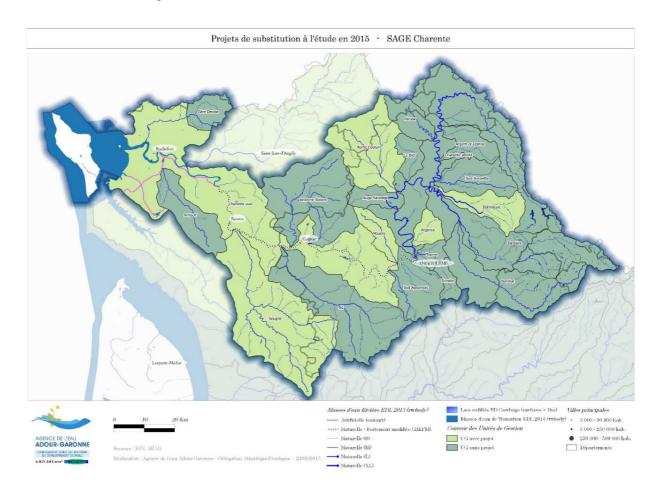
Le Bureau de la CLE a précisé le 4 mars 2016 que, sur le périmètre du SAGE Charente, chaque projet de territoire sera piloté par un comité de territoire composé de représentants de la CLE et associant les acteurs concernés. Ce comité de territoire constituera le comité de pilotage du projet de territoire. Chaque projet de territoire sera présenté à la CLE qui donnera un avis sur le projet.

L'EPTB Charente, en tant que structure porteuse du SAGE Charente, doit assurer le secrétariat de la CLE, organiser les réunions de la CLE et de ses instances et apporter les éléments techniques nécessaires.

✓ La situation sur le bassin de la Charente

Sur le bassin de la Charente, il faut distinguer le projet de territoire qui relève de la CLE Boutonne de ceux qui relèvent de la CLE Charente.

- Un projet de territoire est en cours d'élaboration sur le bassin de la Boutonne (piloté par la CLE Boutonne, porté par le SYMBO en lien avec la chambre d'agriculture). L'état des lieux diagnostic a été validé par la CLE Boutonne fin 2015. L'EPTB Charente fait partie du comité de suivi.
- Sur le périmètre du SAGE Charente, 6 projets de territoire sont envisagés : Charente aval, Seugne, Aume Couture, Nouère, Argence, Bonnieure.



Avancement de la réflexion en Charente :

En Charente, 4 sites¹ sont envisagés pour la mise en place de retenues de substitutions.

1^{er} site : **AUME-COUTURE** : 9 réserves envisagées Volume global stocké : 1 650 000 m3 / 44 irrigants

Surface irriguée = environ 800 ha

Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : ASA Aume-couture

2ème site : **NOUERE** : 1 réserve envisagée (secteur sud Rouillac)

Volume global stocké : 95 000 m3 / 3 irrigants

Surface irriguée = environ 50 ha

Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : ASA Nouère

3^{ème} site : **ARGENCE** : 2 réserves envisagées (secteur d'Argence)

¹ Les projets de réserves sur ces 4 sites restent à confirmer. Les chiffres indiqués restent également à préciser

Volume global stocké : 390 000 m3 / 6 ou 7 irrigants

Surface irriquée = environ 200 ha

Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : ASA Argence

4^{ème} site : **BONNIEURE** : 1 réserve envisagée (secteur de Vitrac)

Volume global stocké: 180 000 m3 / 4 irrigants

Surface irriguée = environ 90 ha

Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : ASL Bonnieure

La chambre d'agriculture de la Charente reste en attente de précisions de l'Agence de l'eau et des services de l'Etat sur les volumes qui seront réellement financés et les mesures d'économie d'eau à mettre en place. Ces éléments sont pour elle des préalables à la confirmation des projets de retenues. Les périmètres des projets de territoire ne sont pas définis mais ils pourraient correspondre aux sous-bassins versants correspondants.

Avancement de la réflexion en Charente-Maritime :

En Charente-Maritime, 2 sites sont envisagés pour la mise en place de retenues de substitutions sur le bassin de la Charente. Le porteur des projets de réserves est le SYRES (syndicat mixte des réserves de substitution de la Charente-Maritime).

- 1er site : CHARENTE AVAL

Volume à substituer : 1,5 M m3 (en Charente-Maritime) / Pas de localisation ni de dimensionnement des réserves.

Enjeu fort eau potable (préservation de la nappe du Cénomanien, champ captant de Saint-Vaize exploité par le syndicat des eaux de la Charente-Maritime pour 11 200 m3/jour en pointe estivale).

Avancement : Etude de définition des réserves en attente. La mise en place du projet de territoire de la Charente aval est une condition fixée par l'Agence pour financer les études relatives aux réserves de substitution.

Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : SYRES

Périmètre du projet de territoire : unité de gestion Charente aval.

- 2nd site : **SEUGNE**

Volume à substituer : 5,7 M m3 (dont 5,5 M m3 en Charente-Maritime) / 7 projets de réserves

Avancement : Etudes AVP des réserves réalisées. Etude technico-économique en attente. La mise en place du projet de territoire de la Seugne est une condition fixée par l'Agence pour financer la suite des études.

Maîtrise d'ouvrage des retenues de substitution : SYRES

Périmètre du projet de territoire : bassin de la Seugne.

√ L'élaboration des projets de territoire sur le bassin de la Charente

Le projet de territoire du bassin de la Boutonne, piloté par la CLE Boutonne, est porté par le SYMBO en lien avec la chambre d'agriculture.

Le portage des projets de territoire sur le périmètre du SAGE Charente n'est pas encore défini.

Il est précisé que l'élaboration des projets de territoire est financée à 70% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Un point sera fait en séance sur l'avancement des projets de territoire du bassin de la Charente.

7 COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2015 (50 MIN)

L'approbation du rapport d'activité 2015 et l'élaboration du document de présentation relatif à ce rapport d'activité font l'objet des projets de délibérations des pages suivantes.

- 7.1 Approbation du rapport d'activité 2015 (45 min)
- 7.2 Edition et diffusion d'un document de présentation du rapport d'activité 2015

Projet de délibération

Approbation du rapport d'activités 2015

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Le rapport d'activité 2015 présente la situation de l'Institution, l'activité et le financement de ses services. Ce document précise également l'état d'exécution des délibérations de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents et sa situation financière.

Ce rapport spécial donne lieu à un débat.

Le rapport d'activité 2015 est présenté en annexe n°6.

Monsieur le Président présente le rapport d'activité 2015 de l'Institution. Il propose au Conseil d'approuver ce rapport.

- ATTESTE de la tenue d'un débat relatif au rapport d'activité 2015 ;
- APPROUVE le rapport d'activité 2015 de l'Institution.

Projet de délibération

Edition et diffusion d'un document de présentation du rapport d'activité 2015

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 31 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU.

Monsieur le Président propose au Conseil de valider le document de présentation du rapport d'activités 2015 de l'Institution et d'en autoriser l'édition et la diffusion. Ce rapport document se présente sous la forme d'un format A4 fermé 21 X 29,7 avec un pli central.

Le document de présentation est constitué par le rapport d'activité 2015 mais ne comprend pas l'état d'exécution des délibérations.

- VALIDE le projet de document de présentation du rapport d'activité 2015 de l'Institution;
- AUTORISE son édition et sa diffusion ;
- CHARGE le Président de la diffusion de ce document.

8 QUESTIONS DIVERSES

ANNEXES

ANNEXE 1

COMPTE-RENDU DE GESTION DE COPROPRIETE
DU 07 OCTOBRE 2015 AU 08 MARS 2016

BATIMENT - 5 RUE CHANTE-CAILLE - 17100 SAINTES

Etat récapitulatif des dépenses réalisées au titre de la copropriété en 2015

N° mandat	N° facture	Tiers	Objet	Montant TTC	Part EPTB 613/1000 (Travaux bâtiment principal)	Part Fédération de pêche 387/1000 (Travaux bâtiment principal)
812	FA01051	Société BOUCHET BERNARD	Contrôle et la remise en service de la climatisation et de la ventilation	2 079,00 €	1 274,43 €	804,57 €
457	02073F/2015	Société BRUNET DROUILLAC	Contrôle et remise en service de l'électricité générale	1 414,80 €	867,27 €	547,53 €
472	AFC08/A1518243	Société SPIE	Séparation de la baie de brassage en deux baies distinctes	1 333,80 €	817,62 €	516,18 €
617	02096X/2015	Société BRUNET DROUILLAC	Remise en service du portail d'entrée de la porte automatique et contrôle des rideaux métalliques	4 647,60 €	2 848,98 €	1 798,62 €
528	AFC08/A1519107	Société SPIE	Travaux complémentaires sur la baie de brassage	116,64 €	71,50 €	45,14 €
572	100038588	Société CAP'S	Contrat de maintenance	246,16 €	150,90 €	95,26 €
573	100038599	Société CAP'S	Contrat de télésurveillance 25/08/15 au 24/8/2016	506,27 €	310,34 €	195,93 €
499	DCP/F.1134	Société DOUCET	Dégorgement des sanitaires	83,40 €	51,12 €	32,28 €
616	020977/2015	Société BRUNET DROUILLAC	Recherche de panne sur VMC	202,80 €	124,32 €	78,48 €
687	FA1055	Société BOUCHET BERNARD	Réparation de la climatisation et de la VMC suite au diagnostic	1 100,40 €	674,55 €	425,85 €
810	FA01052	Société BOUCHET BERNARD	Remplacement de la VMC de la grande salle de réunion	699,60 €	428,85 €	270,75 €
471	087277/R	SMACL	Assurance Bureaux Rue Chante Caille septembre à décembre 2015	245,23 €	150,33 €	94,90 €
615	02096W/2015	Société BRUNET DROUILLAC	Rideaux métalliques - Reprise complète de l'enroulement des lames	1 020,00 €	625,26 €	394,74 €
768	49818706	UGAP	28 Tables pliantes salle réunion commune	3 954,38 €	2 424,03 €	1 530,35 €
764	49715966	UGAP	44 Chaises salle réunion commune	2 272,91 €	1 393,29 €	879,62 €
701	49725733	UGAP	12 Chaises salle réunion commune (complément commande précédente)	619,88 €	379,99 €	239,89 €
782	FA01096	Société BOUCHET BERNARD	Remise en service - Electricité suite au diagnostic	2 918,40 €	1 788,98 €	1 129,42 €
781	FV001040	ARAS	Contrat de nettoyage du 24/10/2015 au 23/10/2016, nettoyage période du 24/10/2015 au 01/12/2015	179,70 €	110,16 €	69,54 €
875	FV001310	ARAS	Contrat de nettoyage du 24/10/2015 au 23/10/2016, nettoyage période du 01/12/2015 au 04/01/2016	179,70 €	110,16 €	69,54 €
802	02120B/2015	Société BRUNET DROUILLAC	Remplacement d'un rideau électrique gde salle de réunion	2 904,00 €	1 780,15 €	1 123,85 €
805	0212A/2015	Société BRUNET DROUILLAC	Portes automatique coté exterieur - Remplacement du moteur encodeur	2 138,40 €	1 310,84 €	827,56 €
813	FCA-002276	Calipage/Saliba	Planning à fiches	77,48 €	47,50 €	29,98 €
39	26029189	Sicli	Contrat de maintenance équipements de sécurité incendie Maintenance exutoires incendie	1 407,14 €	862,58 €	544,56 €
804	021209/2015	Société BRUNET DROUILLAC	Portail coulissant / remplacement	225,60 €	138,29 €	87,31 €
803	021208/2015	Société BRUNET DROUILLAC	d'un jeu de céllule Système d'interphonie - mise en place d' un système audio avec combinés	2 444,40 €	1 498,42 €	945,98 €
811	030/12/2015	Patrick TILLEAU	Réparation fuite sur verrière toiture	100,00 €	61,30 €	38,70 €
814	10031851524	EDF	Electricité Batiment Synthéane periode du : 29/09 au 08/10/2015	568,55 €	348,52 €	220,03 €
859	10033496134	EDF	Electricité Batiment Synthéane periode du : 09/11 au 08/12/2015	1 197,26 €	733,92 €	463,34 €
843	100040526	Société CAP'S	Recablage de la ligne dans le filtre et essais	94,80 €	58,11 €	36,69 €
619	2015/75	Société Abea Gaudry	Plomberie : travaux d'urgence suite au bouchage des évacuations sanitaires et réparation de fuites	921,00 €	564,57 €	356,43 €
826	DCP/F.15/250	Société DOUCET	Dégorgement des sanitaires	158,10 €	96,92 €	61,18 €
809	029/12/2015	Patrick TILLEAU	Main d'œuvre pose d'un plafond BA13, Sas d'entrée, Peinture	400,00 €	245,20 €	154,80 €
807	07/11/2015	Atout travaux	Matériaux pose d'un plafond BA13, Sas d'entrée, Peinture	305,84 €	187,48 €	118,36 €
860	10034952783	EDF	Electricité bâtiment Synthéane période du : 09/12 au 31/12/2015	581,17 €	356,26 €	224,91 €
663	10030059833	EDF	Electricité bâtiment Synthéane période du : 29/09 au 08/10/2015	874,28 €	535,93 €	338,35 €
	1		TOTAUX	38 218,69 €	23 428,06 €	14 790,63 €

BATIMENT - 5 RUE CHANTE-CAILLE - 17100 SAINTES

Etat récapitulatif des dépenses réalisées au titre de la copropriété en 2016 Période : 1er janvier au 08 mars 2016

N° mandat	N° facture	Tiers	Objet	Montant TTC	Part EPTB 613/1000 (Travaux bâtiment principal)	Part Fédération de pêche 387/1000 (Travaux bâtiment principal)
1	FAC. 0001069359	AGUR	Eau - Abonnement 1er semestre	10,05 €	6,16 €	3,89 €
2	10035353326	EDF	EDF - Janvier 2016	897,89 €	550,41 €	347,48 €
3	100041828	CAPS	Intervention nuit / le 15/01/16 à 00H27 (FD)	54,22 €	33,24 €	20,98 €
4	FV001311	Aras propreté	Periode du 04/01/16 au 01/02/16	179,70 €	110,16 €	69,54 €
6	FV001339	Aras propreté	Periode du 01/02/2016 au 01/03/2016	179,70 €	110,16 €	69,54 €
7	10036714761	EDF	Facture de résiliation	351,78 €	215,64€	136,14 €
8	100042334	CAPS	Intervention du 24/02/2016 à 21h30 (alarme incendie)	54,22 €	33,24 €	20,98 €
9	87277/R	SMACL	Ass. Dommages aux biens parties communes (copro)	484,80 €	297,18 €	187,62 €
			TOTAUX	2 212,36 €	1 356,18 €	856,18 €

ANNEXE 2 LISTE DES MARCHES PUBLICS DU 08 OCTOBRE 2015 AU 16 MARS 2016

Liste des commandes : Période : Du 08 octobre au 31 décembre 2015

Numéro	Date	Fournisseur	Contenu	Montant
BC150067	23-11-2015	687 CHAMBERSIGN	Certificat RGS AUDACIO 2*	156.00
BC150139	09-10-2015	658 BOUCHET BERNARD	Travaux Entretien courant	2 918.40
BC150140	12-10-2015	417 CIRIL SAS	Formation CIRIL	2 500.00
BC150141	12-10-2015	603 TRACTEBEL ENGINEERING	Expertise Ingénieur sur Lavaud	840.00
BC150142	13-10-2015	659 BRUNET DROUILLAC	10 Badges supplémentaires	316.20
BC150143	14-10-2015	SAL001 SALIBA	Fauteuil de bureau	307.20
BC150144	14-10-2015	SAL001 SALIBA	Planning à fiches	77.48
BC150145	21-10-2015	674 GAILLARD	Reproduction Clés	31.20
BC150146	26-10-2015	SAL001 SALIBA	Fournitures	656.35
BC150147	03-11-2015	675 LA CAVERNE DE L'OURS	Repas CLE du 05 novembre 2015	360.00
BC150148	05-11-2015	659 BRUNET DROUILLAC	Rideau éléctrique RDC extrémité droit du bâtiment	2 904.00
BC150149	05-11-2015	659 BRUNET DROUILLAC	Porte double vantaux coté exterieur	2 138.40
BC150150	06-11-2015	599 BUREAU VERITAS	Actualisation du Document Unique et du Plan de Maîtrise des Risques	2 640.00
BC150151	10-11-2015	445 REVUE "LE LITTORAL"	Réabonnement à l'hebdomadaire Le Littoral de la Charente-Maritime	25.00
BC150152	16-11-2015	612 3DI SARL	Fabrication de panneaux de crues	744.00
BC150153	24-11-2015	659 BRUNET DROUILLAC	Portail coulissant - Remplacement d'un jeu de céllule	225.60
BC150154	24-11-2015	659 BRUNET DROUILLAC	Système d'interphonie - Mise en place d'un sysytèm e audio avec combinés	2 444.40
BC150155	25-11-2015	SAL001 SALIBA	Commande tampons	343.10
BC150157	30-11-2015	HYD005 HYDRO INVEST	Echelle Limnimétrique / Mise en place	4 701.60
BC150158	30-11-2015	678 SICLI UNITED TECHNOLOGIES	Contrat de Maintenance / Extincteurs / BAES	560.28
BC150159	30-11-2015	678 SICLI UNITED TECHNOLOGIES	Contrat de maintenance multiservice	328.08
BC150160	01-12-2015	448 PROSENSOR	Récupération de données sur enregistreur HOBO	42.00
BC150161	01-12-2015	448 PROSENSOR	Enregistreurs UTBI	705.02
BC150162	01-12-2015	546 CERTEC	Gilet de sauvetage Sillage / Bouée	292.00
BC150163	03-12-2015	SAU004 SAUR RCO	Remplacement des sondes de niveau	1 369.80
BC150164	03-12-2015	508 LA PETITE BOITE	Transfert - Paramétrage - Mise en ligne du site sur OVH	360.00
BC150165	07-12-2015	683 ARCHIBALD INTERNATIONAL	LOGICIEL DRAGON	608.60

Liste des commandes : Période : Du 08 octobre au 31 décembre 2015

Numéro	Date	Fournisseur	Contenu	Montant
BC150166	17-12-2015	SAU004 SAUR RCO	Inclinomètre Vanne Segment	1 219.80
BC150168	18-12-2015	CLO001 RESTAURANT LE CLOS DES COURS	Déjeuner CA du 21/12/2015	127.90
BC150169	23-12-2015	529 MATERIEL.NET	Câbles "Ethernet"	32.89
Total généra	al			29 975.32

Liste des commandes – Période : 1^{er} janvier au 16 mars 2016

Numéro	Date	Fournisseur	Marché Lot Contrat	Contenu	Montant (€)
BC160001	20-01-2016	LEC001 LECLERC SAM		Courses EPTB	49.59
BC160002	20-01-2016	LEC001 LECLERC SAM		Courses EPTB alimentation	99.55
BC160003	20-01-2016	SAL001 SALIBA		Fournitures	322.16
BC160004	21-01-2016	592 UGAP		Fournitures	319.46
BC160005	21-01-2016	SUD001 SUD-OUEST		Abonnement AWS/Sud Ouest 2016	288.00
BC160006	22-01-2016	656 EDOM		Fourniture de flexibles hydrauliques de secours - barrage de Lavaud	2 064.00
BC160007	27-01-2016	425 PILOT SYSTEMS		Hébergement S1 2016	2 473.20
BC160008	27-01-2016	425 PILOT SYSTEMS		Serveur de développement 1er semestre 2016	712.80
BC160009	28-01-2016	592 UGAP		Petit equipements	97.72
BC160010	15-02-2016	493 SCEA		Suivi de la passe à poisson installée à CROUIN 2016	10 541.40
BC160011	15-02-2016	512 AGGELOS		Conception Lettre d'Information PAPI n°5	670.22
BC160012	01-03-2016	496 MAISON LAFAYE		Commission SAGE 17 mars 2016	143.00
BC160013	01-03-2016	496 MAISON LAFAYE		Commission SAGE 04 avril 2016	135.00
BC160014	01-03-2016	496 MAISON LAFAYE		Commission SAGE 05 avril 2016	143.00
BC160015	01-03-2016	496 MAISON LAFAYE		Commission SAGE 26 avril 2016	160.50
BC160017	02-03-2016	473 LASAT		Analyses RECEMA 2016	501.98
BC160018	02-03-2016	PEI001 PEIRO CAILLAUD REPRO		REPRO COPIE A3 COULEUR	59.36
BC160019	02-03-2016	NOV002 NOVENCI		3 ordinateurs SL/LC/MA	4 770.00
BC160020	07-03-2016	676 SARL GAILLARD CORDONNERIE		clés	24.96
BC160021	08-03-2016	486 IRO IMPRIMEUR		Lettre d'information PAPI n°5	562.10
BC160022	09-03-2016	LEC001 LECLERC SAM		Courses	48.85
BC160023	09-03-2016	SAL001 SALIBA		Fournitures	47.70
BC160024	10-03-2016	508 LA PETITE BOITE		Création et Impression Rapport d'Activités 2015	2 119.20
BC160027	11-03-2016	689 S.D. PRÉVENTION		Extincteur CO2 / Panneau de sortie de secours	141.00
BC160028	14-03-2016	496 MAISON LAFAYE		Commission SAGE 17 mars 2016	75.00
BC160029	16-03-2016	PEI001 PEIRO CAILLAUD REPRO		Impression cartes O SAGE	64.80

Liste des commandes – Période : 1^{er} janvier au 16 mars 2016

Numéro	Date	Fournisseur	Marché Lot Contrat	Contenu	Montant (€)		
BC160030	16-03-2016	607 ROUTAGE ET COMMUNICATION		Lettre PAPI N°5	1 345.62		
Total général	Total général						

ANNEXE 3 BUDGET SUPPLEMENTAIRE

CHAPITRE 012 Charges de personnel et frais assimilés

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
Charges de pe	6332	Cotisation FNAL	315,99 €	0,00€	3,77€	0	319,76€
Charges de pe	6336	Cotisation CNFPT	5 722,76 €	0,00€	55,99€	0	5 778,75 €
Charges de pe	64111	Rémunération principale	293 586,76 €	-29 006,62 €	-11 386,69 €	0	253 193,45 €
Charges de pe	64112	Sup Famil de Traitement et Indemnité (3 134,23 €	0,00€	862,49€	0	3 996,72 €
Charges de pe	64113	NBI	1 710,39 €	0,00€	-38,50€	0	1 671,89 €
Charges de pe	64118	Autres Indemnités	96 270,08 €	0,00€	4 462,63 €	0	100 732,71 €
Charges de pe	64131	Rémunérations	18 587,33 €	20 000,00 €	20 171,00 €	0	58 758,33 €
Charges de pe	64162	Emplois Avenir	17 947,99 €	0,00€	-8 561,11 €	0	9 386,88 €
Charges de pe	6451	Cotisations URSSAF	54 012,77 €	0,00€	8 101,37 €	0	62 114,14 €
Charges de pe	6453	Cotisations aux caisses de retraite	98 061,18 €	-21 013,25 €	10 619,08 €	0	87 667,01 €
Charges de pe	6454	Cotisations ASSEDIC	2 514,04 €	0,00€	2 413,10 €	0	4 927,14 €
Charges de pe	6458	Cotisations aux autres organismes socia	1 100,00 €	0,00€	-135,61€	0	964,39€
Charges de pe	6478	Autres charges sociales diverses	1 169,81 €	0,00€	-120,21€	0	1 049,60 €
Charges de pe	6218	Autre personnel extérieur	0,00€	0,00€	43 039,23 €	0	43 039,23 €
Charges de pe	6455	Cotisation pour assurance personnel	0,00€	30 019,87 €	0,00€	Cotisation assurance	30 019,87 €
Charges de pe	6474	Versement aux œuvres sociales	14 000,00 €	0,00€	0,00€	0	14 000,00 €
Charges de pe	6475	Médecine du travail	0,00€	0,00€	600,00€	0	600,00€
<u>-</u>			608 133,33 €	0,00€	70 086,54 €		678 219,87 €

CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courante

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
Charges de pe	6532	Frais de mission et de déplacements	2 500,00 €	0,00€	0,00€	0	2 500,00 €
Subvention	6574	Subv de fonct aux associa. Et privés	7 952,00 €	0,00€	0,00€	0	7 952,00 €
ADMG	6568	Autres participations	12 569,74 €	0,00€	30 650,00 €	Part EPTB travaux toit copropriété	43 219,74 €
COMMUN	6568	Autres participations	29 663,38 €	0,00€	1 226,00 €	Part EPTB ajustement montant électricité copropriété	30 889,38 €
PM	6574	Subv de fonct aux associa. Et privés	144 079,00 €	0,00€	0,00€	0	144 079,00 €
			196 764,12 €	0,00€	31 876,00 €		228 640,12 €

CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ADMG	6711	Intérêts moratoires et pénalités	200,00€	0,00€	500,00€	Ajustement estimation	700,00€
Charges excep	673	Titres annulés sur exercices entérieurs	0,00€	0,00€	54 372,83 €	0	54 372,83 €
<u>-</u>			200,00€	0,00€	54 872,83 €		55 072,83 €

CHAPITRE 011 Charges à caractère général

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ADMG	60622	Carburants	3 700,00 €	0,00€	0,00€	0	3 700,00 €
ADMG	60632	Fournitures de petit équipement	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
ADMG	611	Contrat de prestation de service	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
ADMG	6132	Locations immobilières	1 500,00 €	0,00€	0,00€	0	1 500,00 €
ADMG	6135	Locations mobilières	3 000,00 €	2 171,42 €	1 000,00 €	Location de véhicules pour l'organisation des Causeries 2016	6 171,42 €
ADMG	6156	Maintenance	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
ADMG	6161	Primes Assurances	600,00€	0,00€	1 200,00 €	Erreur d'estimation 1 200 €	1 800,00 €
ADMG	617	Etudes et Recherches	100 000,00 €	0,00€	0,00€	0	100 000,00 €
ADMG	6188	Autres frais divers	2 890,00 €	0,00€	5 000,00 €	Autres frais divers en lien avec démarche évolution statutaire	7 890,00 €
ADMG	6231	Annonces et insertions	0,00€	367,64€	1 000,00 €	Annonces et insertions	1 367,64 €
ADMG	6234	Réceptions Fêtes et Cérémonies	2 300,00 €	-462,84 €	4 000,00 €	frais pour l'organisation des Causeries Champlain	5 837,16 €
ADMG	6238	Divers	3 000,00 €	0,00€	1 000,00 €	Frais communication	4 000,00 €
ADMG	6251	Voyages, Déplacements et mission	3 300,00 €	0,00€	0,00€	0	3 300,00 €
ADMG	6261	Frais d'affranchissement	2 350,00 €	0,00€	0,00€	0	2 350,00 €
ADMG	6281	Concours divers	3 300,00 €	0,00€	3 000,00 €	Modification montant cotisation AFEPTB, cotisation au CEPRI	6 300,00 €
COMMUN	60623	Alimentation	200,00€	0,00€	200,00€	Ajustement estimation	400,00€
COMMUN	60631	Fournitures Entretien	50,00€	0,00€	70,00€	Ajustement estimation	120,00€
COMMUN	60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00 €	0,00€	0,00€	0	1 000,00 €
COMMUN	60636	Habillement et vêtement de travail	500,00€	0,00€	0,00€	0	500,00€
COMMUN	6064	Fournitures administratives	2 500,00 €	0,00€	0,00€	0	2 500,00 €
COMMUN	611	Contrat de prestation de service	2 500,00 €	0,00€	2 000,00 €	Assistance informatique	4 500,00 €
COMMUN	6135	Locations mobilières	2 100,00 €	0,00€	0,00€		2 100,00 €
COMMUN	61551	Matériel Roulant	1 000,00 €	0,00€	0,00€	0	1 000,00 €
COMMUN	615221	Bâtiment public	2 000,00 €	0,00€	0,00€	0	2 000,00 €
COMMUN	6156	Maintenance	8 200,00 €	0,00€	0,00€	0	8 200,00 €
COMMUN	6161	Primes Assurances	800,00€	0,00€	0,00€	0	800,00€
COMMUN	6182	Documentation	1 500,00 €	0,00€	0,00€	0	1 500,00 €
COMMUN	6184	Organismes de formation	1 500,00 €	0,00€	3 000,00 €	Formations (document unique et autres)	4 500,00 €
COMMUN	6185	Frais de colloques	500,00€	0,00€	1 000,00 €	Ajustement estimation	1 500,00 €
COMMUN	6225	Indemnité comptable	400,00€	0,00€	0,00€	0	400,00€
COMMUN		Divers	300,00€	0,00€	220,00€	Modification de la taille du bac (déchets) et prise en compte des levées supplémentaires	520,00€
COMMUN	6231	Annonces et insertions	600,00€	0,00€	0,00€	0	600,00€
COMMUN	6236	Catalogues et imprimés	536,62€	0,00€	0,00€	0	536,62€
COMMUN		Frais d'affranchissement	4 500,00 €	0,00€	0,00€	0	4 500,00 €
COMMUN	6262	Frais de télécommunication	9 000,00 €	0,00€	5 000,00 €	Ajustement de l'estimation	14 000,00 €
COMMUN	6283	Frais de nettoyage des locaux	3 800,00 €	0,00€	0,00€	0	3 800,00 €
ETIAGE		Carburants	900,00€	0,00 €			900,00 €
ETIAGE		Contrat de prestation de service	20 334,00 €	0,00 €			20 334,00 €
ETIAGE		Locations immobilières	0,00 €	0,00€	0,00 €		0,00€
ETIAGE		Locations mobilières	1 500,00 €	-361,90 €			1 138,10 €

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ETIAGE	6156	Maintenance	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
ETIAGE	6161	Primes Assurances	300,00€	0,00€	0,00€	0	300,00€
ETIAGE	617	Etudes et Recherches	40 000,00 €	0,00€	2 370,00 €	Dépense non rattachée en 2015 (plaquette)	42 370,00 €
ETIAGE	6231	Annonces et insertions	300,00€	0,00€	500,00€	Ajustement de l'estimation	800,00€
ETIAGE	6234	Réceptions Fêtes et Cérémonies	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
ETIAGE	6251	Voyages, Déplacements et mission	700,00€	0,00€	0,00€	0	700,00€
ETIAGE	6261	Frais d'affranchissement	200,00€	0,00€	0,00€	0	200,00€
ETIAGE	6262	Frais de télécommunication	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
GRE	60622	Carburants	900,00€	0,00€	0,00€	0	900,00€
GRE	6135	Locations mobilières	1 300,00 €	-361,90 €	0,00€	0	938,10€
GRE	6161	Primes Assurances	300,00€	0,00€	0,00€	0	300,00€
GRE	617	Etudes et Recherches	0,00€	0,00€	·	Dépense non rattachée en 2015 (plaquette)	2 610,00 €
GRE		Réceptions Fêtes et Cérémonies	900,00€	0,00€	0,00€		900,00€
GRE		Catalogues et imprimés	0,00€	700,00€	0,00€		700,00€
GRE		Divers	1 500,00 €	0,00€	0,00€		1 500,00 €
GRE		Voyages, Déplacements et mission	900,00 €	0.00 €	,	Frais de déplacements pour animateur local	1 800,00 €
GRE		Frais d'affranchissement	1 500,00 €	-700,00 €		Ajustement de l'estimation	1 300,00 €
INON		Carburants	900.00 €	0.00€	0,00€		900,00€
INON		Locations mobilières	1 300,00 €	-361,90 €	0,00€		938,10 €
INON		Primes Assurances	300,00 €	0,00€	0,00€		300,00 €
INON		Etudes et Recherches	0,00€	0,00 €	21 794,00 €	Dépense non rattachée en 2015 : 744 € et Etudes vulnérabilités économique et patrimoniale	21 794,00 €
INON	6234	Réceptions Fêtes et Cérémonies	500,00€	0,00€	0,00€		500,00€
INON		Divers	2 650,00 €	0,00€	0,00€		2 650,00 €
INON		Voyages, Déplacements et mission	700,00€	0,00€	•	Ajustement de l'estimation	1 100,00 €
INON	6261	Frais d'affranchissement	3 250,00 €	0,00€	0,00€	0	3 250.00 €
LAVD		Energie - Electricité	1 600,00 €	0,00€	0,00€		1 600,00 €
LAVD		Fournitures de petit équipement	0,00€	141.00 €	0,00€		141.00 €
LAVD		Contrat de prestation de service	28 500,00 €	0,00€	0,00€		28 500,00 €
LAVD		Terrains	10 000,00 €	0,00€	0,00€		10 000,00 €
LAVD		Maintenance	5 000,00 €	-615,92 €	,	Ajustement de l'estimation	9 384,08 €
LAVD		Primes Assurances	14 000,00 €	415,56 €	0,00€		14 415,56 €
LAVD		Etudes et Recherches	0,00€	0,00€	0,00€		0,00€
LAVD		Autres honoraires, conseils	30 000,00 €	0,00 €		Prestation foncier Lavaud	59 000,00 €
LAVD	6231	Annonces et insertions	0,00€	0,00€	1 000.00 €	Prestation foncier Lavaud	1 000,00 €
LAVD		Catalogues et imprimés	0,00 €	59,36 €	0,00€		59,36 €
LAVD		Frais de télécommunication	1 200,00 €	0,00€	,	Ajustement de l'estimation	2 200,00 €
LAVD	637	Autres Impôts, Taxes	1 200,00 €	0,00€	0,00€	0	1 200,00 €
PM		Carburants	900,00€	0,00 €	0,00€		900,00€
PM		Fournitures de petit équipement	500,00 €	0,00 €	0,00 €		500,00 €
PM		Contrat de prestation de service	12 500,00 €	-334,00 €	0,00 €		12 166,00 €
PM		Locations mobilières	1 300,00 €	-361,90 €	0,00 €		938,10 €

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
PM	61558	Autres mobiliers	200,00€	334,00€	0,00€	0	534,00€
PM	6161	Primes Assurances	600,00€	0,00€	0,00€	0	600,00€
PM	617	Etudes et Recherches	8 000,00 €	0,00€	0,00€	0	8 000,00 €
PM	6231	Annonces et insertions	100,00 €	0,00€	0,00€	0	100,00€
PM	6238	Divers	6 800,00 €	0,00€	0,00€	0	6 800,00 €
PM	6251	Voyages, Déplacements et mission	900,00€	0,00€	0,00€	0	900,00€
PM	6261	Frais d'affranchissement	1 000,00 €	0,00€	0,00€	0	1 000,00 €
REME	617	Etudes et Recherches	105 000,00 €	0,00€	1 057,63 €	Ajustement montant prévisionnel du marché	106 057,63 €
REME	6231	Annonces et insertions	500,00€	425,20€	0,00€	0	925,20€
SAGE	60622	Carburants	1 800,00 €	0,00€	0,00€	0	1 800,00 €
SAGE	6135	Locations mobilières	2 600,00 €	-723,82€	0,00€	0	1 876,18 €
SAGE	6161	Primes Assurances	600,00€	0,00€	0,00€	0	600,00€
SAGE	617	Etudes et Recherches	40 000,00 €	0,00€	0,00€	0	40 000,00 €
SAGE	6231	Annonces et insertions	500,00€	-330,00€	0,00€	0	170,00€
SAGE	6234	Réceptions Fêtes et Cérémonies	1 000,00 €	0,00€	500,00€	Ajustement de l'estimation	1 500,00 €
SAGE	6236	Catalogues et imprimés	500,00€	0,00€	0,00€	0	500,00€
SAGE	6251	Voyages, Déplacements et mission	2 300,00 €	0,00€	0,00€	0	2 300,00 €
SAGE	6261	Frais d'affranchissement	3 000,00 €	0,00€	0,00€	0	3 000,00 €
			532 660,62 €	0,00€	94 321,63 €		626 982,25 €

CHAPITRE 022 Dépenses imprévues

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ADMG	20	Dépenses imprévues	0,00€	0,00€	5 000,00 €	Dépense imprévue	5 000,00 €
	<u> </u>		0,00€	0,00€	5 000,00 €		5 000,00 €

CHAPITRE 68 Dotations aux amortissements et provisions

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
Dotations aux	6811	Dotations aux amortisssements	60 082,43 €	0,00€	3 768,70 €	Ajustement montant des amortissements	63 851,13 €
LAVD	6816	Dotations aux provisions pour déprécia	0,00€	0,00€	100 000,00 €	Provision Barrage de Lavaud	100 000,00 €
=			60 082,43 €	0,00€	103 768,70 €		163 851,13 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 397 840,50 €	0,00€	359 925,70 €	1 757 766,20 €

CHAPITRE 70 Autres produits

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
LAVD	7038	Autres redevances et recettes	70 000,00 €	0,00€	0,00€	0	70 000,00 €
	<u> </u>		70 000,00 €	0,00€	0,00€		70 000,00 €

CHAPITRE 74 Dotations, subventions, participations

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
Dotation, Sub	74712	Emplois avenir	8 672,00 €	0,00€	0,00€	0	8 672,00 €
Dotation, Sub	7473	Départements	414 889,37 €	0,00€	0,00€	0	414 889,37 €
ADMG	74718	Autres	70 000,00 €	0,00€	4 750,00 €	Causeries 2013 - Recette non rattachée perçue en 2016	74 750,00 €
ETIAGE	74718	Autres	113 943,33 €	0,00€	0,00€	0	113 943,33 €
GRE	74718	Autres	60 827,50 €	0,00€	0,00€	0	60 827,50 €
GRE	7472	Régions	5 800,00 €	0,00€	0,00€	0	5 800,00 €
GRE	7474	Communes et structures interco	9 569,00 €	0,00€	0,00€	0	9 569,00 €
GRE	7475	Autres groupements de collectivités	9 569,00 €	0,00€	0,00€	0	9 569,00 €
INON	74718	Autres	60 372,50 €	0,00€	0,00€	0	60 372,50 €
INON	7474	Communes et structures interco	17 590,00 €	0,00€	0,00€	0	17 590,00 €
LAVD	74718	Autres	27 500,00 €	0,00€	0,00€	0	27 500,00 €
PM	74718	Autres	130 008,25 €	0,00€	0,00€	0	130 008,25 €
PM	74772	FEDER	119 166,06 €	0,00€	0,00€	0	119 166,06 €
REME	74718	Autres	73 850,00 €	0,00€	0,00€	0	73 850,00 €
REME	7474	Communes et structures interco	30 150,00 €	0,00€	0,00€	0	30 150,00 €
REME	74888	Autres	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
SAGE	74718	Autres	146 363,75 €	0,00€	0,00€	0	146 363,75 €
			1 298 270,76 €	0,00€	4 750,00 €		1 303 020,76 €

CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ADMG	7588	Autres produits divers gestion courante	7 000,00 €	0,00€	0,00€	0	7 000,00 €
			7 000,00 €	0,00€	0,00€		7 000,00 €

CHAPITRE 013 Atténuations de charges

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
Atténuation d	, ,	Remb sur Charges de Sec Sociale et de	10 000,00 €	0,00€	0,00€	0	10 000,00 €
'			10 000,00 €	0,00€	0,00€		10 000,00 €

CHAPITRE 042 Opérations d'ordre budgétaire de transfert de section

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
LAVD	777	Qute part des subv d'inv transf au com	0,00€	0,00€	100 000,00 €	Provision Barrage de Lavaud	100 000,00 €
ADMG	777	Qute part des subv d'inv transf au com	12 569,74 €	0,00€	30 650,00 €	Part EPTB travaux toit copropriété	43 219,74 €
			12 569,74 €	0,00€	130 650,00 €		143 219,74 €

CHAPITRE 002 Résultat reporté de fonctionnement

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
DIV	2	Résultat de fonctionnement reporté	0,00€	0,00€	606 433,80 €	Voir CA 2015 : Résultat de fonctionnement reporté	606 433,80 €
			0,00€	0,00€	606 433,80 €		606 433,80 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 397 840,50 €	0,00€	741 833,80 €	2 139 674,30 €

CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ADMG	2031	Frais d'études	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
ADMG	2033	Frais d'insertion	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
ADMG	2051	Concessions et droits similaires	0,00€	0,00€	2 000,00 €	Acquisition logiciels	2 000,00 €
			0,00€	0,00€	2 000,00 €		2 000,00 €

CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ADMG	21838	Autre matériel informatique	6 000,00 €	0,00€	0,00€	0	6 000,00 €
ADMG	21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00€	1 620,58 €	0,00€	0	1 620,58 €
ADMG	2188	Autres	2 000,00 €	-1 620,58 €	0,00€	0	379,42€
ADMG	21311	Bâtiments administratifs	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
LAVD	21351	Bâtiment public	0,00€	0,00€	43 503,28 €	RAR de 28 503,28 € et 15 000 de dépenses supplémentaires	43 503,28 €
LAVD	2188	Autres	0,00€	0,00€	16 552,00 €	RAR de 552 € et 16 000 d'acquisitions diverses Lavaud	16 552,00 €
LAVD	2111	Terrains nus	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
LAVD	2121	Plantations d'arbres et arbustes	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
			8 000,00 €	0,00€	60 055,28 €		68 055,28 €

CHAPITRE 23 Immobilisations en cours

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ADMG	231311	Bâtiment administratif	60 000,00 €	0,00€	0,00€	0	60 000,00 €
ADMG	23188	Autres	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
LAVD	23157	Matériel et outillage technique	80 000,00 €	0,00€	-16 000,00 €	Pour acquisitions diverses Lavaud	64 000,00 €
LAVD	231351	Bâtiments publics	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
LAVD	23153	Réseaux divers	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
			140 000,00 €	0,00€	-16 000,00 €		124 000,00 €

CHAPITRE 020 Dépenses imprévues

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
DIV	20	Dépenses imprévues	2 000,00 €	0,00€	0,00€	0	2 000,00 €
ADMG	20	Dépenses imprévues	0,00€	0,00€	3 000,00 €	Pour part EPTB travaux toit copropriété	3 000,00 €
LAVD	20	Dépenses imprévues	0,00€	0,00€	9 000,00 €	0	9 000,00 €
			2 000,00 €	0,00€	12 000,00 €		14 000,00 €

CHAPITRE 040 Opérations d'ordre budgétaire de section à section

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
ADMG	13913	Départements	12 569,74 €	0,00€	30 650,00 €	Pour part EPTB travaux toit copropriété	43 219,74 €
LAVD	13913	Départements	0,00€	0,00€	100 000,00 €	Pour provision Lavaud	100 000,00 €
			12 569,74 €	0,00€	130 650,00 €		143 219,74 €

CHAPITRE 13 Subventions d'investissement reçues

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
Subventions of	1313	Départements	0,00€	0,00€	30 813,50 €	0	30 813,50 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	162 569,74 €	0,00€	219 518,78 €	382 088,52 €

CHAPITRE 13 Subventions d'investissement reçues

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
INON	13911	Etat et Etablissements nationaux	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€
ADMG	1313	Départements	22 487,31 €	0,00€	0,00€	0	22 487,31 €
LAVD	1313	Départements	80 000,00 €	0,00€	0,00€	0	80 000,00 €
			102 487,31 €	0,00€	0,00€		102 487,31 €

CHAPITRE 28 Amortissement des immobilisations

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016	Virements	BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
Amortisseme	28051	Concessions et droits similaires	778,30€	0,00€	1 451,83 €	0	2 230,13 €
Amortisseme	281311	Bâtiments administratifs	5 583,54 €	0,00€	-4 367,16 €	0	1 216,38 €
Amortisseme	281351	Bâtiments publics	1 510,35 €	0,00€	504,71€	0	2 015,06 €
Amortisseme	28153	Réseaux divers	41 816,77 €	0,00€	779,45 €	0	42 596,22 €
Amortisseme	28157	Matériel et outillage technique	682,50€	0,00€	149,23€	0	831,73€
Amortisseme	281838	Autre matériel informatique	6 267,31 €	0,00€	516,34€	0	6 783,65 €
Amortisseme	28188	Divers	3 443,66 €	0,00€	-2 967,24 €	0	476,42 €
Amortisseme	281848	Mobiliers de bureau	0,00€	0,00€	2 118,00 €	0	2 118,00 €
Amortisseme	28181	Installations générales, agencements e	0,00€	0,00€	5 583,54 €	0	5 583,54 €
			60 082,43 €	0,00€	3 768,70 €		63 851,13 €

CHAPITRE 001 Résultat reporté d'investissement

Service	Nature analytique	Libellé de l'inscription	BP 2016 Virements		BS 2016	Justificatifs BS	TOTAL
DIV	1	Solde d'exécution de la section d'invest	0,00€	0,00€	1 746 606,79 €	Résultat reporté d'investissement	1 746 606,79 €
			0,00€	0,00€	1 746 606,79 €		1 746 606,79 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	162 569,74 €	0,00€	1 750 375,49 €	1 912 945,23 €

ANNEXE 4

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

PROJET DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION auprès de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents

Entre le Département de la Charente représenté par M. le Président du Conseil départemental agissant par délégation de la commission permanente en date du 10 juin 2016 ;

Et

L'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents représentée par son Président, M. Jean-Claude GODINEAU ;

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1er : Objet :

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux, le Département de la Charente met M. Denis ROUSSET, technicien principal de 1ère classe, à disposition de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents,

ARTICLE 2 : Nature des activités exercées :

Monsieur Denis ROUSSET, technicien principal de 1ère classe, est mis à disposition en vue de participer à la cellule d'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Charente et au suivi du réseau d'évaluation complémentaire de l'état de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Charente et de ses affluents (RECEMA). Il participe à l'organisation et l'animation de réunions, le suivi des études, la rédaction de documents, la mise en place des actions de communication et de sensibilisation et des actions de suivi et de mise en œuvre du SAGE.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de M. Baptiste SIROT, directeur adjoint et responsable SAGE de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents.

ARTICLE 3 : Durée de la mise à disposition :

Monsieur Denis ROUSSET est mis à disposition de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents, à compter du 1^{er} juillet 2016, pour une durée de trois ans.

ARTICLE 4 : Conditions d'emploi :

Le travail de M. Denis ROUSSET est organisé par l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents (durée hebdomadaire du travail, organisation des congés annuels).

Le Département de la Charente continue à gérer la situation administrative de M. Denis ROUSSET (avancements, congés de maladie, autorisation de travail à temps partiel, sous réserve de l'avis de M. Baptiste SIROT, directeur adjoint).

ARTICLE 5 : Rémunération :

Le Département de la Charente verse à M. Denis ROUSSET la rémunération correspondant à son grade (traitement et primes).

Monsieur Denis ROUSSET sera indemnisé par l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents des frais et sujétions auxquels il s'expose dans l'exercice de ses fonctions.

L'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents rembourse au Département de la Charente la rémunération et les charges sociales de M. Denis ROUSSET.

Le remboursement sera interrompu pendant les périodes de congés pour accident du travail ou maladie professionnelle et pendant les périodes de congé de maladie.

ARTICLE 6: Formation:

L'organisme d'accueil supporte les dépenses occasionnées par les actions de formation liées à l'exercice du métier, dont il fait bénéficier l'agent mis à disposition.

Le Département de la Charente prend les décisions, après avis de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents et supporte la charge financière relative :

- -aux concours et examens professionnels ;
- -aux préparations aux concours et examens professionnels ;
- -aux actions relevant du droit individuel à la formation (DIF).

Ces prises en charge sont effectuées dans la limite du règlement de formation du Département de la Charente.

ARTICLE 7 : Modalité de contrôle et d'évaluation des activités du fonctionnaire mis à disposition :

Après entretien individuel avec M. Denis ROUSSET, l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents transmet un rapport annuel sur son activité au Département de la Charente. Ce dernier établit l'évaluation en prenant en compte les éléments communiqués et les observations éventuelles de M. Denis ROUSSET qui a eu transmission de son rapport.

En cas de faute professionnelle, le Département de la Charente est saisi par l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents au moyen d'un rapport circonstancié.

ARTICLE 8 : Fin de la mise à disposition :

La mise à disposition peut prendre fin avant le terme fixé à l'article 3 de la présente convention, sous réserve d'un préavis de 2 mois, à la demande :

- de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents ;
- du Département de la Charente ;
- de M. Denis ROUSSET;

Si au terme de la mise à disposition, M. Denis ROUSSET ne peut être réaffecté dans les fonctions qu'il exerçait au Département de la Charente, il sera affecté dans un des emplois que son grade lui donne à occuper.

La présente convention a été transmise à M. Denis ROUSSET dans les conditions lui permettant d'exprimer son accord sur la nature des activités qui lui sont confiées et sur ses conditions d'emploi.

Fait à Saintes, le

Fait à Angoulême, le

Pour l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents , Le Président, M. Jean-Claude GODINEAU Pour le Département, Le Président, M. François BONNEAU

ANNEXE 5

PROJETS DE CONVENTION – ASSURANCE GROUPE GARANTISSANT LES RISQUES STATUTAIRES

PROJET DE CONVENTION RELATIVE A LA FACTURATION DES FRAIS DE GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE «GROUPE» CONCERNANT LES AGENTS CNRACL (30 agents au plus)

ENTRE:

PREAMBULE

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 : Dans le cadre du contrat d'assurance «groupe» souscrit par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente pour les agents CNRACL et auquel la collectivité a souhaité adhérer, le Centre assurera à son égard notamment :

- l'aide à la mise en œuvre du contrat d'assurance «groupe»;
- le suivi du contrat (réunions avec le courtier ou l'assureur sur l'évolution de la sinistralité, renégociation du contrat en fonction de cette dernière, ...);
- la transmission des états déclaratifs de masse salariale en vue de l'établissement des appels de cotisation ;
- la centralisation de ces états préalablement renseignés ;
- la vérification de l'exactitude des éléments déclarés par la collectivité dans ces états ;
- la saisie des données issues de ces états et la transmission des appels de cotisation;
- la centralisation des dossiers de demande de remboursement de sinistres ;
- l'instruction et la saisie de ces dossiers dans le respect des conditions générales du contrat groupe et de ses dérogations éventuelles ;
- le calcul du montant des prestations à régler ;
- l'édition et la transmission à la collectivité de la liste des documents manquants nécessaires au versement des prestations ;
- les réponses aux demandes de renseignements statutaires en lien avec les sinistres déclarés.

ARTICLE 2: En contrepartie de l'organisation par le Centre de la négociation du contrat d'assurance «groupe» ainsi que des prestations visées à l'article 1^{er}, la collectivité qui compte 30 agents CNRACL au plus s'engage à verser annuellement au Centre des frais de gestion fixés à 0,36 % de la masse salariale de ces agents au titre de l'année N-1, déclarée au Centre en début d'année N, et sur laquelle sera assise leur prime

> Au début de l'année N+1, un réajustement des frais de gestion sera effectué au vu de la masse salariale réelle de l'année N.

Ces frais ne pourront toutefois pas être inférieurs à 10 € par an.

Ce taux ainsi que le montant minimum annuel pourront être modifiés par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

- **ARTICLE 3**: La collectivité s'engage à mettre en recouvrement et à inscrire à son budget les crédits nécessaires au règlement des sommes dues au Centre de Gestion au titre de la présente convention.
- ARTICLE 4: La présente convention prend effet au 1^{er} Janvier 2017 et s'achèvera le 31 Décembre 2020. Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties au 31 Décembre de chaque année, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis de six mois.
- ARTICLE 5: En cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, les parties s'engagent à rechercher toute voie amiable de règlement. A défaut, le tribunal administratif de POITIERS est compétent.

Le Maire ou le Président	
Nom:	
Prénom:	

Signature

Fait en deux exemplaires, A ANGOULEME, le

Le Président du CENTRE DE GESTION,

PROJET DE CONVENTION RELATIVE A LA FACTURATION DES FRAIS DE GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE «GROUPE» CONCERNANT LES AGENTS IRCANTEC

EN'	TRE	:

	RENTE,	repré	TRE DE GEST senté par son Décembre 2015,	Président, agis	ONCTIC	N PU vertu	JBLIQUI de la d	E TERRITO lélibération	RIALE DE du Conseil
<u>ET :</u>								oi dosgous	dácioná(a)
М		"la	collectivité",	représenté(e) dûment	par habilité	son	Maire par	ou son délibération	Président on du
	 			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	en d	late di	ı		

PREAMBULE

Conformément à l'article 26 de la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente a souscrit, pour le compte des collectivités et établissements du département, un contrat d'assurance «groupe» couvrant les risques statutaires de leurs agents IRCANTEC auprès de, après respect des conditions de publicité et de mise en concurrence induites par ce type de prestations.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 : Dans le cadre du contrat d'assurance «groupe» souscrit par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente pour les agents IRCANTEC et auquel la collectivité a souhaité adhérer, le Centre assurera à son égard notamment :

- l'aide à la mise en œuvre du contrat d'assurance «groupe» ;
- le suivi du contrat (réunions avec le courtier ou l'assureur sur l'évolution de la sinistralité, ...);
- la transmission des états déclaratifs de masse salariale en vue de l'établissement des appels de cotisation ;
- la centralisation de ces états préalablement renseignés ;
- la vérification de l'exactitude des éléments déclarés par la collectivité dans ces états ;
- la saisie des données issues de ces états et la transmission des appels de cotisation ;
- la centralisation des dossiers de demande de remboursement de sinistres ;
- l'instruction et la saisie de ces dossiers dans le respect des conditions générales du contrat groupe et de ses dérogations éventuelles ;
- le calcul du montant des prestations à régler ;
- l'édition et la transmission à la collectivité de la liste des documents manquants nécessaires au versement des prestations ;
- les réponses aux demandes de renseignements statutaires en lien avec les sinistres déclarés.

ARTICLE 2: En contrepartie de l'organisation par le Centre de la négociation du contrat d'assurance «groupe» ainsi que des prestations visées à l'article 1^{er}, la collectivité s'engage à verser annuellement au Centre des frais de gestion fixés à 0,06 % de la masse salariale de ses agents IRCANTEC au titre de l'année N-1, déclarée au Centre en début d'année N, et sur laquelle sera assise leur prime d'assurance.

Au début de l'année N+1, un réajustement des frais de gestion sera effectué au vu de la masse salariale réelle de l'année N.

Ces frais ne pourront toutefois pas être inférieurs à 10 € par an.

Ce taux ainsi que le montant minimum annuel pourront être modifiés par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

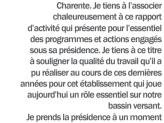
- ARTICLE 3: La collectivité s'engage à mettre en recouvrement et à inscrire à son budget les crédits nécessaires au règlement des sommes dues au Centre de Gestion au titre de la présente convention.
- ARTICLE 4: La présente convention prend effet au 1^{er} Janvier 2017 et s'achèvera le 31 Décembre 2020. Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties au 31 Décembre de chaque année, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis de six mois.
- ARTICLE 5: En cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, les parties s'engagent à rechercher toute voie amiable de règlement. A défaut, le tribunal administratif de POITIERS est compétent.

Le Maire ou le Président	Fait en deux exemplaires,
Nom:	A ANGOULEME, le
Prénom:	,
Signature	Le Président du CENTRE DE GESTION,

ANNEXE 6 COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2015







où les évolutions règlementaires (lois MAPTAM et NOTRe, création de la compétence GEMAPI) interrogent l'EPTB Charente et l'ensemble des autres acteurs intervenants dans la gestion de l'eau sur leurs compétences et leurs missions à l'avenir. Elle s'inscrit par ailleurs dans une période de tensions budgétaires que connaissent aujourd'hui les différents niveaux de collectivités.

C'est dans ce contexte que l'EPTB Charente doit faire face au plus important des défis, celui de son évolution statutaire et de sa place dans le paysage institutionnel. Courant 2016, nous engagerons une réflexion sur l'évolution de l'EPTB Charente à laquelle nous associerons l'ensemble des acteurs concernés, afin de définir ensemble un projet d'établissement qui réponde à leurs attentes et aux enieux du territoire. J'ai la conviction que c'est une chance d'avoir un EPTB à l'échelle du bassin de la Charente, car il nous permet d'assurer une cohérence globale entre les différents plans et programmes à l'échelle du bassin versant, de dépasser les limites administratives et les clivages politiques pour travailler sur un bien commun qui est la ressource en eau. En témoigne le rapport d'activité 2015 qui présente l'état d'avancement de l'ensemble des projets portés par l'EPTB Charente, au service des acteurs du territoire, pour une gestion intégrée à

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Claude GODINEAU

l'échelle du bassin versant.

Président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents.



En juillet 2015 j'ai succédé à Didier LOUIS à la Présidence de l'EPTB

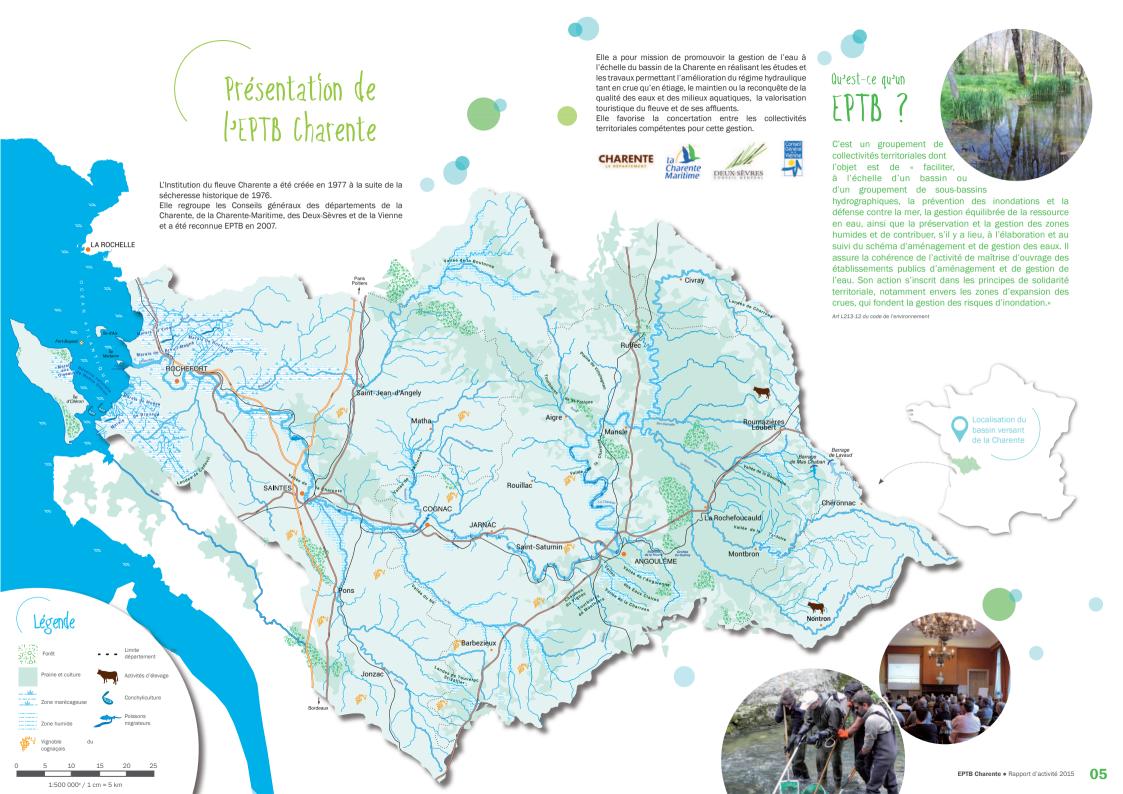


L'EPTB Charente, pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.

Sommaire

Présentation de l'EPTB Charente	04
Les principales actions de l'Institution en 2015	0(
Gestion de la ressource en eau	06
Prévention des inondations	08
Poissons migrateurs	10
Reconquête de la qualité de l'eau	13
SAGE du bassin de la Charente	14
• RECEMA	17
Le fonctionnement et le budget de l'EPTB	18





Principales actions de l'institution en 2015

Gestion de la ressource en eau

Gestion et entretien du barrage de Lavaud

La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage a eu lieu le 30 septembre 2015 et une visite d'inspection par le service de contrôle (DREAL) s'est déroulée le 14 octobre 2015.

Les conclusions des deux visites ont démontré que le barrage de Lavaud était dans un état d'entretien, de maintenance et de suivi satisfaisant.

Toutefois, plusieurs préconisations d'entretien ont été formulées. Elles visent notamment la justification de l'ancrage de la Drôme et à la mise en place d'une échelle limnimétrique sur la tour.



Principaux travaux réalisés

 Les travaux de réhabilitation des équipements hydromécaniques du barrage de Lavaud ont été confiés en février 2015 à la société Edom pour un montant de 126 662,40 euros TTC. Les travaux consistaient à remettre en état le dispositif de vidange de fond. Les vannes de prise, segment, guillotine ont été réhabilitées, la vanne Wagon a entièrement été remplacée. Certaines de ces interventions ont nécessité l'abaissement du niveau de la retenue principale. Les travaux se sont terminés en novembre 2015.

Une échelle limnimétrique a été installée par la société Hydro Invest sur la tour de contrôle de l'ouvrage en décembre 2015 afin d'améliorer la lisibilité du niveau du plan d'eau depuis la digue.

Vidange de la retenue secondaire de la Guerlie

Afin de réduire l'accumulation de cyanobactéries dans la retenue de la Guerlie, une vidange a été entreprise en octobre 2015 pour empêcher le phosphore d'atteindre la zone profonde. L'évacuation annuelle de l'eau de fond des retenues secondaires relève des pratiques habituelles d'entretien du barrage de Lavaud.

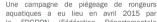


Régulation des Rongeurs aquatiques

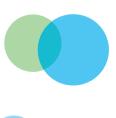
aquatiques a eu lieu en avril 2015 par la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Charente) afin de maîtriser leur population sur les abords du lac. Le piégeage s'est concentré sur les microretenues, où la présence de ragondins a été signalée plus importante que sur les abords de la retenue principale. Sur une période de cinq jours, cinquante pièges ont été installés et ont permis de capturer 24 individus.



En 2015, la convention pour la surveillance sismologique des différents sites du barrage de Lavaud a été prolongée jusqu'en 2020 par avenant entre l'EPTB Charente et le CEA (Commissariat à l'Energie atomique et aux énergies alternatives).







Gestion des étiages

Plan de gestion des étiages (PGE Charente)

La Commission de suivi du PGE Charente s'est réunie à deux reprises

Le 27 janvier 2015

La Commission de suivi du PGE Charente a validé un Avenant pour la période 2015-2018

Cet avenant s'articule autour de 7 chapitres :

- · Les actions sur la demande en eau (économies d'eau pour la production et la distribution d'eau potable, efficience pour la production industrielle. limitation des prélèvements en agriculture)
- Les actions sur la ressource (stockage d'eau dans les barrages ou les retenues de substitution)
- · Les actions sur le fonctionnement du bassin versant (aménagements doux sur les versants, restauration hydromorphologique, gestion des marais)
- Le suivi et le partage de la ressource en eau à l'étiage (réseaux de mesure, modélisation prédictive des débits, soutien d'étiage par les barrages et plans de répartition des volumes alloués à l'agriculture)
- La gestion de crise (arrêtés préfectoraux de restrictions d'usage)
- · L'amélioration de la connaissance sur les ressources souterraines (nappes captives ou nappes d'accompagnement) et sur les impacts des changements climatiques
- Le partage de l'information (Tableau de Bord de la Ressource en Eau) et les actions de communication

Le 02 iuillet

- Faire le bilan de l'étiage 2014 et préparer l'étiage 2015
- · Présenter le réseau de sondes capacitives mis en place par la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime pour piloter l'irrigation au plus près des besoins des cultures
- Prendre connaissance de l'Instruction du Gouvernement du 4 juin 2015 relative au financement par les Agences de l'Eau des retenues de substitution, qui définit les « Projets de Territoire »

L'EPTB Charente a participé en 2015 au groupe de travail d'élaboration du Projet de Territoire Boutonne, qui accompagne la création de 24 retenues de substitution en Charente-Maritime et 5 retenues de substitution en Deux-Sèvres pour un total de 6,8 million de m3.

Le Groupe de Travail du PGE Charente s'est réuni le 26 août pour discuter des indicateurs de suivi du PGE Charente dans le cadre de l'Avenant 2015-2018

Il a proposé une liste d'outils de communication à développer.

- En 2015, le site internet de l'EPTB Charente s'est. doté d'une rubrique dédiée à la gestion quantitative : elle présente l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du PGE par l'Institution et ses partenaires
- Une plaquette de présentation du PGE a également été élaborée

L'EPTB Charente a poursuivi sa mission de coordination d'animation des acteurs du bassin de la Charente.

À ce titre. l'Institution a participé en 2015 à :

- · L'accompagnement des études d'impact des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) du bassin, au comité consultatif de l'OUGC Cogesteau, ainsi qu'au comité d'orientation de l'OUGC Saintonge
- · Le travail d'expertise conduit par l'Université de Toulouse sur la modélisation des débits de la Touvre, dans le cadre de la révision des valeurs de DOE et de DCR au point nodal de Foulpougne
- · L'étude de révision des règlements d'eau en Boutonne aval

L'EPTB Charente, propriétaire du barrage de Lavaud, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente, propriétaire du barrage de Mas Chaban, a finalisé une étude de la récupération durable des couts du soutien d'étiage. Les résultats de ce travail ont été partagés avec d'autres maîtres d'ouvrage du bassin Adour-Garonne lors d'une rencontre organisée le 18 mai à Toulouse. Afin d'identifier les hénéficiaires du soutien d'étiage l'Institution a également commandé une étude du périmètre d'influence des lâchers des barrages de Lavaud et Mas Chahan

L'Institution a accueilli pendant 6 mois Hélène Laurent stagiaire en Master 2, pour travailler sur un Guide méthodologique des aménagements en versants et sur les têtes de bassin. L'élaboration de ce guide a donné lieu à un important travail de bibliographie et de rencontre avec les experts du bassin de la Charente. Deux réunions de travail ont été organisées les 13 mai et 25 août.



Sur les rives du Corar

Gestion de l'étiage sur le bassin versant de la Charente



La période hivernale a été favorable à la recharge des aquifères et au remnlissage des harrages

Toutefois les faibles précipitations d'avril à juillet 2015 ont induit un étiage précoce. Des arrêtés de restriction de prélèvements ont été pris dès la période de printemps. Les températures caniculaires du début de l'été ont fortement augmenté les besoins en eau des plantes. Fin juillet, les débits étaient inférieurs aux Débits Objectifs d'Étiage (DOE) sur la Tardoire, le Bandiat, la Bonnieure, le Né et la Boutonne. Les précipitations importantes du mois d'août ont permis de corriger cette situation et de nombreux arrêtés de restriction ont été levés. Depuis mi-septembre, les précipitations sont restées très faibles. Fin décembre, de nombreux cours d'eau restaient

L'EPTB Charente a poursuivi le travail de collecte des données de suivi de la ressource en eau et leur mise à disposition à travers le Tableau de Bord de la Ressource en Eau (TBRE).

L'Institution a participé à 2 Comités Quantitatifs en Charente-Maritime, 3 Observatoires de l'eau en Charente ainsi qu'une réunion de la Cellule de prévention sécheresse le 3 août 2015. Plusieurs réunions de concertation pour la réalimentation de l'axe Charente ont également été organisées afin de prendre en compte les besoins de l'agriculture irriguée.

L'EPTB Charente a assuré sa mission de soutien d'étiage.

7 million de m³ ont été déstockés du barrage de Lavaud entre la mi-juillet et la fin août. La bonne coordination avec le Conseil Départemental de la Charente, gestionnaire du barrage de Mas Chaban, a permis une réalimentation efficiente de l'axe Charente durant la canicule. Le choix des gestionnaires a également été guidé par la réalisation de 9 simulations de vidange tout au long de l'été grâce au modèle hydrologique CycleauPE. Les débits au point objectif de Vindelle (Charente) sont restés supérieurs au seuil d'alerte estival.

Animation du PAPI Charente & Estuaire

Un programme partenarial à l'échelle du bassin versant.

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondation (PAPI) Charente & Estuaire 2012-2016, d'un montant prévisionnel de 8 M €, fédère des maîtres d'ouvrages locaux et des financeurs dans un objectif de gestion intégrée des risques d'inondation, fluviales ou maritimes, du bassin versant de la Charente.

Les structures impliquées dans la conventioncadre du PAPI sont : EPTB Charente, Etat, Région, Département de la Charente-Maritime (CD17), CDA Rochefort-Océan (CARO), CDC des Vals de Saintonge, CDC Charente Arnoult Cœur de Saintonge, communes de Rochefort, de Port-des-Barques et de Saintes, syndicats de bassin de la Boutonne et de l'Antenne, syndicat hydraulique de la Boutonne amont en Charente-Maritime.

Un projet d'avenant pour le PAPI Charente & Estuaire

L'EPTB Charente a construit en 2015, avec les partenaires du programme, un projet d'avenant au PAPI Charente & Estuaire afin d'y inscrire de nouvelles opérations. Le projet d'avenant a été validé en comité de pilotage le 4 novembre 2015. Déposé en Préfecture de la Charente-Maritime le 8 janvier 2016, pour instruction par les services de l'État, il sera soumis à l'avis de la commission de labellisation nationale en avril 2016.

Ce projet d'avenant d'un montant prévisionnel de plus de 39 M € prévoit un prolongement du programme jusqu'en 2020, la poursuite des actions d'animation et de communication et l'ajout des onérations suivantes :

- Confortement des digues de 1^{er} rang dans l'estuaire de la Charente
- Réalisation de digues de protection rapprochées de secteurs urbains de Tonnay-Charente, Rochefort, Vergeroux et Fouras
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité dans l'estuaire de la Charente
- Mise en œuvre des mesures individuelles de réduction de vulnérabilité dans l'estuaire de la Charente
- Réalisation d'un ouvrage de décharge dans le lit de l'Anguienne à Angoulême
- Mise en œuvre des travaux de dévasement du fleuve Charente entre Port-d'Envaux et Saint-Savinien-sur-Charente

Rôle de l'EPTB Charente

L'EPTB Charente assure l'animation et la coordination de ce programme. L'instance de pilotage chargée de suivre la mise en œuvre du programme est réunie deux fois par an.

Comité de pilotage global PAPI					
26 juin ♥ Rochefort	Point d'avancement des actions, perspective d'avenant, information Décret Digues				
4 novembre ♥ Saintes	Bilan intermédiaire des actions, validation du programme et du calendrier du projet d'avenant PAPI				

En 2015, des comités de pilotage spécifiques ont été organisés en complément pour assurer l'élaboration du schéma stratégique de protection contre les submersions marines dans l'estuaire de la Charente.

Comité de pilotage	Comité de pilotage spécifique au schéma estuaire Charente	
13 janvier	Validation de la démarche d'élaboration et de concertation	
21 avril Rochefort	Validation des hypothèses de stratégies de protection	
9 juillet ♥ Rochefort	Choix d'une stratégie d'aménagement	
26 octobre	Validation du scénario d'aménagement final ajusté en fonction des contraintes exprimées	

L'EPTB Charente apporte également son soutien technique et administratif aux différentes opérations portées par les maîtres d'ouvrages dans le cadre de ce PAPI et assure le suivi opérationnel et financier des actions.



Des actions de sensibilisation à la culture du risque portées par l'EPTB

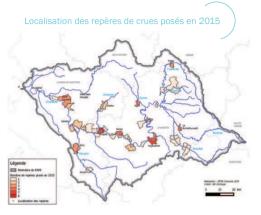
Près de 80 repères de crues historiques installés en 2015

L'EPTB Charente a élaboré en 2014 un programme de pose de repères de crues en concertation avec 40 communes riveraines du fleuve Charente et de ses affluents pour matérialiser les plus hauts niveaux atteints par les eaux et entretenir la mémoire du risque.



La quasi-totalité des repères de crues fournis par l'EPTB a été fixée durant l'année 2015. Tous les repères posés ont été vérifiés et ont fait l'objet de fiches de renseignement. Un outil cartographique dynamique permettra prochainement de consulter cette base de données sur le site internet de l'EPTB Charente.

Des panneaux complémentaires représentant un historique illustré des crues majeures et listant les implantations alentours des repères de crues ont été installés dans les principales villes du territoire.



Une exposition mise à disposition des acteurs du bassin

5 structures ont emprunté en 2015 l'exposition « 1982 : la crue du siècle », première action du PAPI Charente & Estuaire mise en œuvre en 2012, dont l'objectif était de retracer le déroulement de cette crue profondément marquante pour le territoire.

Il s'agit des communes de :

- Bourg-Charente
- Bords
- · Sireuil, Saint-Yrieix-sur-Charente et du
- · CAUE de la Charente



Les lettres d'information n°3 et n°4 diffusées sur le territoire

La lettre « Inond'Actions Charente & Estuaire » propose un point d'avancement des actions du PAPI et fournit des informations utiles à la prévention des inondations. Elle est diffusée à 6 500 exemplaires dans l'ensemble des communes à risque d'inondation du bassin.



	Date de publication	Sujet à la une
Lettre n°3	Mars 2015	L'opération de dévasement du fleuve
Lettre n°4	Septembre 2015	Les repères d'inondation

Des actions portant sur la vulnérabilité et l'aléa engagées par l'EPTB

Une évaluation de la vulnérabilité de l'activité économique du bassin versant

L'EPTB Charente a établi début 2015 une base de données géolocalisées des entreprises situées dans les communes à risque d'inondation, en croisant les données de l'INSEE avec l'enveloppe des zones inondables (aléa centennal).

Les résultats sont :

- Près de 5 000 entreprises sont implantées dans des zones inondables, entre 13 000 et 20 000 emplois sont concernés
- L'industrie manufacturière, le commerce et le médico-social sont les activités les plus exposées

Le lit majeur de la Charente contraint par des voies en remblais

Entre Saintes et Saint-Savinien, différentes infrastructures de transport (routes, voie ferrée) traversent le lit majeur sous forme de remblais. L'étalement des crues est alors contraint, provoquant localement des surinondations dans des zones urbaines.

L'EPTB Charente a engagé en 2015 avec le Département de la Charente-Maritime la Ville et la CDA de Saintes une réflexion sur cette problématique.

La Directive Inondation

Une démarche européenne traduite à l'échelle locale

Deux Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) intéressent le bassin versant de la Charente : le TRI Saintes-Cognac-Angoulême et le TRI littoral charentais-maritime.

L'EPTB Charente assure l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) sur le TRI Saintes-Cognac-Angoulême soumis à l'aléa débordement du fleuve Charente, La SLGRI a pour vocation d'être déclinée par la suite sous forme de programmes d'actions de type PAPI.

La SLGRI du TRI littoral, dont le périmètre s'étend bien au-delà de la facade littorale du bassin de la Charente, sera quant à elle pilotée par les services de l'État, avec l'appui des différents porteur de PAPI concernés.



L'année 2015 correspond à la quatrième

programme pluriannuel 2012-2015 de

la Cellule Migrateurs : EPTB Charente,

(Centre Régional Expérimentation et d'Application Aquacole).

Groupement des fédérations de pêche du

et dernière année du deuxième

Poitou-Charentes et CREAA

L'élaboration de la SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême

Une réunion plénière rassemblant l'ensemble des parties prenantes a été co-animée par la DDT de Charente et l'EPTB Charente le 11 février 2015 pour lancer la démarche, valider les grands objectifs et le périmètre stratégique. Le territoire de la SLGRI couvrira l'ensemble du bassin versant de la Charente avec une limite aval fixée à Saint-Savinien permettant d'intégrer les singularités hydrauliques influençant en amont les niveaux de crue à Saintes.

L'EPTB Charente a élaboré en 2015 un diagnostic du territoire, qui sera soumis à l'avis des parties prenantes en 2016. Un travail participatif a également été conduit dans le cadre d'ateliers thématiques autour des grands objectifs stratégiques :

- · Atelier du 26 novembre 2015
- « Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation en mobilisant tous les
- Atelier du 1^{er} décembre 2015
- « Gérer les capacités d'écoulement, restaurer les zones d'expansion des crues et mettre en œuvre les principes de ralentissement dynamique des écoulements »
- Atelier du 4 décembre 2015
- « Aménager durablement le territoire par une meilleure prise en compte du risque inondation dans le but de réduire sa vulnérabilité »
- Atelier du 11 décembre 2015
- « Améliorer la préparation et la gestion de crise et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés »

Ces groupes de travail se réuniront de nouveau en 2016 pour décliner et organiser les dispositions stratégiques à proposer dans la SLGRI.

Poissons migrateurs

Les espèces ciblées sont l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lamproies (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations. Pour assurer cet objectif, le programme comporte cinq actions principales : la restauration de la continuité écologique, la connaissance de l'état des populations (suivis biologiques), la communication et la sensibilisation, les participations et appuis techniques et enfin le tableau de bord de diagnostic des migrateurs.

Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer en 2015 la cohérence technique et financière du programme (le 15/06/2015 et le 10/12/2015).

Un rapport technique publié en 2016 sera consultable et téléchargeable sur le site internet de l'Institution www.fleuve-charente.net



EPTB Charente • Rapport d'activité 2015

Comité de pilotage du 10/12/2015



Passe à poissons de Gademoulin sur la Charente

La restauration de la continuité écologique

En 2015 l'état d'avancement sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre est de :

- · 8 nouvelles discussions entreprises
- · 4 nouvelles démarches engagées
- 18 rétablissements de la libre circulation



Passe à noissons de Rourd Charente sur la Charente Passe à poissons de l'Houmée sur la Boutonne

La figure ci-dessous présente le bilan détaillé de l'actualisation 2015 depuis les aménagements réalisés en 2003

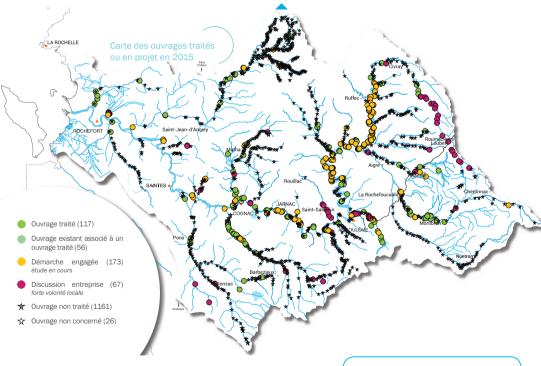
Solution libre circulation	Discution entreprise	Démarche engagée	Rétablissement effectué	Total
Aménagement	12	14	64	90
Effacement	2	2	17	21
Gestion	-	6	1	7
Plusieurs scénarios	11	7	1	19
Total	25	29	83	137

Depuis 2003, sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre, 83 ouvrages ont été traités pour la libre circulation piscicole et 54 sont en proiet.

Les solutions retenues ou en projet privilégient la mise en place de dispositifs de franchissement à 66%. Cela signifie que 2 ouvrages sur 3 sont conservés et équipés d'un dispositif de franchissement de type passe à poissons

L'effacement, qui constitue la solution la plus efficace en termes de franchissement, n'est proposé que pour 15% des ouvrages. Les 5% de gestion concernent quasi-exclusivement des ouvrages de marais avec une gestion spécifique pour le franchissement piscicole.

La carte suivante présente la localisation de l'ensemble des ouvrages traités ou en projet pour pour la libre circulation piscicole en 2015 avec l'état d'avancement.



En 2015, la Cellule a apporté plusieurs avis techniques et conseils à des maîtres d'ouvrages pour la restauration de la continuité écologique.

De plus, la Cellule a apporté plusieurs conseils de gestion notamment sur la passe à poissons de l'Houmée sur La Boutonne et Bagnolet sur la Charente.

Elle a aussi suivi de nombreuses études et participé aux différentes réunions techniques comme ; · Études du Bas Moulin sur le Veillard

- CCTP sur la Seudre
- CCTP du barrage de la Monnerie sur la Tardoire amont
- Étude ouvrages sur la Nouère
- Étude ouvrages sur la Charente domaniale
- · Étude ouvrages sur la Charente amont

Enfin, la Cellule a participé à un programme « d'enrichissement » du Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement (ROE) organisé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'ONEMA, en association avec les FDAAPPMA et les CATER. L'objectif est de poursuivre en 2016 l'enrichissement et la mise à jour du ROE à l'échelle du bassin Adour-Garonne en associant les partenaires départementaux.

EPTB Charente • Rapport d'activité 2015

· Étude des ouvrages de Jarnac/Gondeville

Étude sur Pérat et Beaulieu sur le Né

sur la Charente

Les suivis biologiques

Les suivis biologiques ont été soutenus en 2015 avec, en complément des nêches électriques Anguilles dans la Charente et la Seudre un premier suivi expérimental de l'échappement des civelles dans les marais de la Seudre. Une stagiaire de Master 2. Alexandra Carrilho, a élaboré un protocole qui sera mis en œuvre en 2017. Les suivis du front de migration et des reproductions des aloses et des lamproies marines ont été réalisés ainsi que l'estimation du nombre de géniteurs d'aloses sur les trois plus grandes frayères (Taillebourg, La Baine, Crouin). Les comptages se sont poursuivis à Crouin et à Saujon, 2015 est l'année où le plus d'aloses (6 038) a été comptabilisée depuis le début du suivi à Crouin. Le suivi des captures des pêcheurs professionnels maritime a été actualisé avec les deux dernières saisons de pêche. Une opération de repeuplement de 500 kg de civelles a été effectuée dans la Charente, entre Saint-Savinien et Taillebourg, par le CRPMEM PC.

En 2015, un travail a été mené avec la FDAAPPMA de Charente pour suivre l'activité de reproduction des salmonidés sur la Charente amont. De plus, des observations de poissons vivants ont été effectuées ainsi que des récupérations de cadavres (30 novembre à Barro près de

Communication et sensibilisation

Bulletins d'information n°13

Le treizième numéro du bulletin d'information « A l'écoute des migrateurs » est sorti en octobre. Ce numéro est consacré au tableau de bord Poissons Migrateurs Charente Seudre (http://www.migrateurscharenteseudre.fr/). Il était prévu de réaliser lLe bulletin n°14 en fin d'année 2015 pour une parution en janvier 2016. Cependant le plan de charge ne l'a pas permis et sa rédaction est décalée àparaitra début 2016. Ces lettres représentent un outil essentiel de communication vers le grand public et le retour est très positif.

Exposition itinérante

Une Elaborée en 2012, une exposition itinérante composée de 10 panneaux a été réalisée en décembre 2012. Elle est mise à disposition, gratuitement, à de tous les acteurs du bassin versant qui le souhaitent.

6 structures ont emprunté l'exposition en 2015 :

- · la maison des lacs de Haute-Charente · la réserve naturelle de Moëze-Oléron
- l'association l'Huître pédagogique
- · la Pôle Nature de Vitrezav
- · la fédération de pêche de la Charente
- · le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

L'ensemble des données sur l'état des populations et les fronts de migration est consultable sur le site tableau de bord Charente/Seudre



amprole marine sur fravère à Crouin

Suivi civelles au Moulin des Loges

Animations grand public

Une sollicitation croissante pour des animations grand public ou interventions techniques ciblées a conduit la Cellule Migrateurs à intervenir en 2015 dans le cadre de plusieurs manifestations :



Journées techniques régionales de l'URCPC (16)



Présentation des suivis anguilles en milieux littoraux au FMA à Rochefort (17)



Journée de la Seugne / sensibilisation sur la continuité écologique des élus de la communauté d'Agglomération Saintes (17)



Animation grand public sur les anguilles au Moulin des Loges (17) dans la cadre des journées européennes du patrimoine



Présentation de la restauration des fossés à poissons de Seudre et l'anguille pour le SAGE Authion (Maine et Indre et Loire) (49)



• GRISAM Anguilles à Boulogne sur Mer (62)

Deux articles ont aussi été rédigés pour la lettre du CPIE Val de Gartempe (n°98 et n°107).

Tableau de bord



Tableau de hord poissons migrateurs

Le tableau de bord www.migrateurs-charenteseudre.fr est un outil d'aide à la gestion des populations de poissons migrateurs grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs...).

- La fréquentation du site est en constante augmentation depuis sa création en décembre 2012 avec :

 7556 sessions comptabilisées en 2015 pour 5 320 utilisateurs

 Les pages les plus consuitées sont : la station de comptage de Crouin, la présentation des espèces, les données sur les

La Cellule a participé à des réunions de travail (Groupe « DATAPOMI ») avec d'autres organismes (associations migrateurs) sur la conception et l'utilisation de Tableaux de Bord.

Un questionnaire sur l'utilisation du tableau de bord a été élaboré et mis en ligne entre janvier et juin 2015. Les résultats analysés de cette enquête sont en ligne sur le site.

Programme de reconquête de la qualité de l'eau du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Coulonge et Saint Hippolyte

L'EPTB Charente porte l'animation du Programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages Grenelle de St Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, L'année 2015 constitue la première année du programme d'actions.

Le rôle de l'EPTB Charente sur ce programme est d'animer et assurer la coordination globale du programme d'actions, soit

- Assurer l'animation des instances de gouvernance (COPIL, cotech et groupe de travail)
- Élaborer, suivre et évaluer les actions en collaboration avec les partenaires, les financeurs et les maîtres d'ouvrages (OPA...)
- · Accompagner les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre des actions
- Assurer le suivi technique, administratif et financier des opérations du programme portées nar l'EPTR Charente
- Sensibilisation des acteurs : conception d'outils de communication, interventions dans les structures rencontres individuelles
- Suivre le programme du point de vue technique, administratif et financier

Animation et coordination globale du programme d'actions

L'année 2015 constitue le lancement de la phase opérationnelle du programme d'actions. Après validation par le comité de pilotage en décembre 2014. l'Agence de l'Eau Adour Garonne a validé le Contrat de territoire en mars 2015. Aussi, les premières actions ont pu être engagées à partir d'avril.

Organisation et animation des instances de gouvernance du projet

Trois niveaux de concertation/validation ont été définis pour assurer le suivi du programme d'actions. Ces trois instances sont animées par l'EPTB Charente. Des groupes de travail thématiques ont également été mis en place pour travailler sur les éléments techniques relatifs à la mise en œuvre du programme d'actions.



Groupe de projet

3 réunions

22 juillet: État d'avancement des actions 2015, réflexions sur la mise en œuvre des MAEC pour la campagne 2016

1er octobre : Préparation de l'action de formation Hydrogéologie et filières de traitement

7 décembre : Présentation des actions 2016

Groupe de Travail Agricole

26 février : Construction des actions 2015 avec les maîtres d'ouvrages

27 octobre: Bilan des actions 2015 (freins et difficultés rencontrées) et construction des actions 2016

Groupe de travail Aménagement

13 mai: Présentation du projet EPTB Charente (stage) et premières pistes de méthodologies 25 août : Présentation du projet de guide méthodologique (stage)



Trois niveaux de concertation/ validation ont été définis pour assurer le suivi du programme d'actions. Ces trois instances sont animées par l'EPTB Charente. Des groupes de travail thématiques ont également été mis en place pour travailler sur les éléments techniques relatifs à la mise en œuvre du programme d'actions.

Accompagnement des maîtres d'ouvrages :

Élaborer, suivre et évaluer les actions en collai

l'action sur les territoires

L'EPTB Charente accompagne l'ensemble des maîtres d'ouvrages dans la définition, l'organisation et le suivi des actions et également lors de l'évaluation en fin de programmation annuelle.

Les premières actions agricoles ont été engagées à partir d'avril 2015. Une première phase de rencontres individuelles avec chaque partenaire a permis de co-construire les actions pour l'année 2015. Tout au long de l'année. l'EPTB Charente a participé aux différentes actions. Des groupes de travail spécifiques à certaines actions ont été organisés afin de travailler sur les méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de l'action (Accompagnement technique réseau interdépartemental de reliquat azoté,...).

Au total, 13 structures se sont engagées dans la mise en œuvre d'actions en 2015.

Un tableau financier des actions est mis en place afin d'assurer un suivi régulier.

lab	oration avec les partenaires, les financeurs et les maîtres d'ouvrages (OPA)		
	Journées techniques : informations, sensibilisation et démonstrations (intervention de l'EPTB dans les journées : présentation du territoire, enjeux, probléma- tiques, actions proposées)	Journée de démonstration BF Bulles (Vitivista) – mai 2015 Journées Grandes Cultures : Adapter son système aux erjeux de demain (Agrobio/GAB17/CA 17) - juin 2015 – 60 participamis Bout de Vigne (Chambre d'Agriculture 17) – juin 2015 Journée technique Pulvé (CARO) – juin 2015 Confférence sur les enjeux EAU et actions de la coopérative (Terre Atlantique) – juin 2015 Journée aménagement / biodiversité dans le vignoble (CA 17 et CA 16) – juillet 2015 Journée avinées et le vignoble (CA 17 et CA 16) – juillet 2015 Journée viticulture (Charentes Alliance) – Aout 2015 Journée viticulture (Charentes Alliance) – Aout 2015 Journée viticulture (Terre Atlantique) – proventive route l'avoir prenez soin de vos sois « (Chambre d'agriculture 17) – septembre 2015 – 80 participants Bout de vigne (Terre Atlantique) – novembre 2015 Journées sur les rejux (sertiroline, actions des programmes d'actions. (NACA)	
	Expérimentations	Fertilisation (pilotage, OAD, nouvelles formes d'azotes) Système de culture Couverts	
	Mesures et analyses : acqui- sition de références locales Mise en place d'un groupe de travail interbassin pour le lancement de l'action (septembre 2015)	Mise en place d'un réseau interdépartemental de Reliquat azoté (CA16/CA 17)	
	Groupes d'échanges	Groupe viti-raisonné (CA 16) Groupe Grandes Cultures (CA 17)	
	Accompagnement technique Individuel Groupes de travail interbas- sin pour élaborer un outil de diagnostic (POB) Nombreuses rencontres avec les partenaires afin de laporer	Diagnostic poliutions ponctuelles Diagnostic d'exploitations (10)	

Assurer le suivi technique, administratif et financier des opérations du programme portées par l'EPTB Charente en partenariat avec le SDE 17 et la CDA de La Rochelle

L'EPTB Charente porte en partenariat avec le SDE 17 et la CDA de La Rochelle des actions de communication, d'information ainsi que la mise en place d'un suivi qualité.

En 2015, une plaquette intitulée « LA RECONOUÊTE DE LA OUALITE DE L'EAU DU FLEUVE CHARENTE » a été éditée. Cette plaquette, à destination de l'ensemble des acteurs concernés (grand public, agriculteurs, OPA, collectivités....) a pour objectif de faire connaître le programme d'actions et les enieux du territoire afin de faire adhérer le plus grand nombre à la démarche. Elle sera distribuée lors des réunions et journées techniques, par l'EPTB Charente ou par les partenaires du programme.

La première année du programme a également permis d'initier un suivi pesticide complémentaire sur les captages et sur quatre stations du bassin d'alimentation de captages. Les molécules suivies complémentairement ont été sélectionnées grâce au diagnostic territorial des pressions (qui a identifié les molécules les plus à risques de transferts via la méthode SIRIS) et à partir de la liste des molécules utilisées sur le BAC (Panel InVivo).

Par ailleurs un groupe de travail spécifique a été initié par l'EPTB Charente afin d'élaborer une liste « plancher » des molécules à suivre sur l'ensemble bassin Charente.

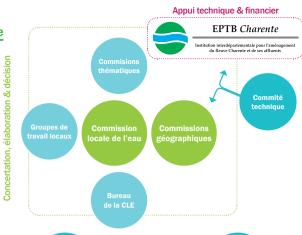
Sensibilisation des acteurs : concention d'outils de communication, interventions dans les structures, rencontres individuelles...

Afin de sensibiliser les acteurs et créer une dynamique sur le territoire, des rencontres ont été organisées pour présenter la démarche de reconquête de la qualité de l'eau sur le BAC et créer de nouveaux partenariats. Par ailleurs, l'EPTB Charente a été sollicité pour intervenir à différentes occasions : assemblée générale. réunions techniques, journée Terre Saine...

SAGE du bassin de la Charente

Présentation des activités de la Commission Locale de l'Eau

Schéma d'organisation ci-contre.



Mise en place des Mesures Agro-Environnementales et **Climatiques**

Les MAEC sont un outil du second pilier de la PAC mobilisé afin de répondre à l'ensemble des enjeux environnementaux, qui font partie intégrante du programme d'action sur le bassin des captages de Saint Hippolyte et de Coulonge. L'EPTB Charente s'est porté opérateur pour les campagnes 2016, 20147 et 2018. Le PAEC (Projet agro-environnemental et climatique) a été construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire et en cohérence avec les territoires à enieu EAU qui se recoupent. Il a été déposé à la Région Poitou-Charentes le 18 décembre 2015.

Participation aux autres projets et réunions

Participation au projet MODCHAR 2

Le projet Modchar est un projet porté par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Irstea. Ce modèle a pour objectif d'évaluer des scénarios d'évolution de l'agriculture sur le bassin de la Charente dans une perspective opérationnelle de mise en œuvre de plans d'actions. En 2015, pour répondre aux attentes des opérateurs de terrain, le territoire d'étude du projet Modchar 2 a été consacré au BAC de Saint Hippolyte et de Coulonge. Sur ce proiet, l'EPTB Charente apporte sa connaissance des pratiques agricoles du bassin. Ainsi plusieurs rencontres avec l'Irstea, l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Chambre Régionale d'Agriculture ont été organisées pour suivre l'avancée du projet, échanger sur les conclusions techniques et les perspectives

Par ailleurs un groupe de travail spécifique a été initié par l'EPTB Charente afin d'élaborer une liste « plancher » des molécules à suivre sur l'ensemble bassin Charente.

Participation à des réseaux d'échange

Les captages de Saint Hippolyte et de Coulonge étant intégrés dans la démarche Re-Sources, la chargé de mission de l'EPTB Charente est associée au réseau des animateurs Re-Sources. L'objectif du réseau est de favoriser le partage d'expérience entre animateurs. 1 réunion du réseau a été organisée en 2015.

Participation à l'élaboration de l'Accord-Cadre Viti-Vinicole

Élaboré par l'Agence de l'Eau Adour Garonne en partenariat avec les représentants des professionnels agricoles concernés (Chambres d'Agriculture, BNIC, Coopératives, Négociants, ...), cet accord-cadre a pour objectif de définir une stratégie collective relative au traitement des effluents viticoles, vinicoles et de distillation pour qu'à terme l'ensemble des exploitations mettent en œuvre des actions (mises aux normes) nécessaires à la reconquête de la qualité de l'eau.

L'EPTB Charente s'est impliqué dans son élaboration afin d'assurer une bonne articulation avec les autres démarches en cours sur le bassin. L'accord cadre a été signé à l'automne 2015, et les premières actions ont été engagées. L'EPTB Charente participe à la mise en œuvre et au suivi des actions. Il est membre du comité de pilotage et du comité technique.

Séances plénières de la CLE

Une CLE fortement perturbée par les élections successives :

Élections municipales de mars 2014

► modification de la composition de la CLE par arrêté du 15 décembre 2014

Élections départementales de mars 2015

modification de la composition de la CLE par arrêté du 9 octobre 2015

Élections régionales de décembre 2015

▶ modification de la composition de la CLE en

Après chaque élection, le fonctionnement de la CLE est perturbé dans l'attente d'un nouvel arrêté de composition.

5 février ORDRE DU JOUR nour chacune de ces réunions

- · Élections du Président, des viceprésidents et du bureau
- Adoption du rapport d'activité 2014 · Validation du scénario tendanciel
- Point d'avancement dans l'élaboration de la stratégie et calendrier 2015
- · Demande d'avis sur la modification du nérimètre du SAGE
- · Point d'information sur les contrats territoriaux (Né. Coulonges-Saint-Hippolyte, Civray)
- · Point d'information sur les consultations en cours : SDAGE et son programme de mesure, le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) et le plan d'action pour le milieu marin (PAMM)
- · Questions diverses

- Élections
- Modification des règles de fonctionnement (non réalisé faute de auorum)
- · Présentation des projets de territoire et avis de la CLE sur son rôle éventuel dans leur pilotage
- · Point d'étape sur l'élaboration de la stratégie du SAGE, calendrier

Réunions du bureau de la CLE

ORDRE DU JOUR pour chacune de ces réunions

- · Méthodologie de travail sur la base du scénario tendanciel et des leviers alternatifs
- · Échanges autour du document de travail proposé ayant pour objet de faciliter l'appropriation, les échanges, la hiérarchisation et les choix dans les orientations stratégiques retenues
- Échanges pour l'étude des premiers axes stratégiques
- Calendrier prévisionnel de travail pour l'étude de l'ensemble des axes stratégiques et la finalisation de la stratégie à proposer pour validation en CLE Charente
- · Questions diverses

- Élaboration de la stratégie du SAGE Charente : échanges sur les enieux et obiectifs généraux
- · Information sur l'instruction du gouvernement relative aux projets territoriaux (gestion quantitative)
- · Ouestions diverses



CLE à Cherves-Richemont le 5 novembre



CLE à Saintes le 5 février

Réunion du comité technique

Le comité technique est composé des représentants des services des Départements et Région PC, de l'État et de ses établissement publics (DDT, Agence, DREAL, ONEMA), des Région, DREAL, et de Charente Eaux.

Lors de la réunion du Bureau de la CLE du 12 mars 2015, il a été décidé de travailler en comité technique l'ensemble des mesures proposées par les acteurs du bassin lors des commissions thématiques d'octobre et décembre 2014. 9 comités techniques ont été organisé en 2015 pour reformuler, préciser, organiser et évaluer

la faisabilité technique et socio-économique de plus de 150 mesures

Ce travail a permis de remonter en CLE des enjeux et objectifs qui ont été validé le 5 novembre 2015.

EPTB Charente • Rapport d'activité 2015 EPTB Charente • Rapport d'activité 2015



tudes d'élaboration du SAGE

La cellule d'animation est chargée du suivi des études réalisées pour l'élaboration du SAGE. Dans ce cadre elle prépare les différentes réunions de travail où interviennent les prestataires.

Le choix de faire appel à des prestataires extérieurs pour les aspects techniques permet à la cellule d'animation de se concentrer sur l'organisation de la concertation, l'organisation du projet et à sa cohérence technique et organisationnelle, notamment en anticipant les points de blocage techniques et délais administratifs. Le contact avec les acteurs locaux permet ainsi une bonne connaissance mutuelle de l'EPTB et des acteurs locaux, facilitant la démarche en réunion.

C'est pour ces raisons que l'EPTB Charente avait choisi en janvier 2014 de retenir le groupement formé par EAUCEA - MTP - Philippe MARC, avocat pour la réalisation de l'étude « Tendances et scénarios, Choix de la stratégie - Rédaction des documents du SAGE - Modifications des documents du SAGE après consultation et enquête publique ». Suite à la validation du scénario tendanciel en février 2015, et au regard des difficultés rencontrées avec le groupement de prestataires, l'EPTB Charente n'a pas souhaité affermir la tranche conditionnelle du marché qui couvrait la phase de rédaction et de modification des documents du SAGE. La finalisation du SAGE a été reprise en régie avec le renforcement de la cellule d'animation en movens humains supplémentaires.



Actions de communication

La cellule d'animation est chargée de mettre en œuvre les actions de communication définies par la CLE.

Courant 2015 ont été élaborées :

- 2 affiches présentant la démarche SAGE et son territoire Celles-ci sont disponibles gratuitement nour l'ensemble des acteurs du territoire
- · la plaquette vers un SAGE de la Charente, actualisée : reprenant et simplifiant les informations sur l'organisation du SAGE Charente, ses obiectifs, etc., elle a un rôle de sensibilisation, d'information et de banalisation
- · la lettre du SAGE n°2 : La lettre du SAGE permet de suivre l'avancée du SAGE Charente et d'informer en continu les acteurs impliqués dans l'élaboration du SAGE.



Une page du site internet de l'EPTB Charente est par ailleurs consacrée depuis 2011 au SAGE, ainsi qu'un espace collaboratif réservé aux acteurs de l'élaboration. La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés (compte-rendu de réunions, rapports d'études...).

L'ensemble des actions précitées s'inscrivent dans le cadre du plan de communication adopté par la CLE en janvier 2014.

À noter par ailleurs la parution d'un article relatif au SAGE dans le hulletin d'information I PO dans le cadre de l'animation de sites Natura 2000 sur le bassin de la Charente (avril).

Travail en réseau d'animateurs

Le réseau des animateurs de gestion de l'eau de la Charente et de ses affluents regroupe l'ensemble des animateurs de collectivités porteuses d'opérations de gestion territorialisée de reconquête ou de préservation de l'état de l'eau sur les bassins Charente, Boutonne et Seudre. Il intègre les animateurs de SAGE (Charente, Boutonne, Seudre), de contrats de bassins (Doüe, Né) et d'opérations Re-Sources.

En 2015, les travaux menés ont eu pour thèmes :

- · Actions agricoles, MAE, Accompagnement Technique Individuel (démarches et outils mutualisés adaptés au bassin Charente)
- · Pesticides : suivi des molécules (élaboration d'une liste plancher de molécules à suivre sur le bassin de la Charente)
- · Partenariats avec les associations d'éducation à l'environnement (élaboration d'un « kit » de communication intégrée sur le bassin Charente)
- · Partenariats avec la filière viti-vinicole du Cognac (lancement d'un
- · Aménagements des versants et têtes de bassins (guide méthodologique centralisé et partagé)

RECEMA - Réseau d'Évaluation Complémentaire de l'Etat de l'eau et des Milieux Aquatiques

Le RECEMA a pour objet l'acquisition de données (connaissance et suivi) de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il se concrétise par un réseau de stations de suivis cohérent et complémentaire des autres réseaux sur le bassin, notamment ceux sous maitrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau ou des Départements 17, 79 et 24. Il s'agit d'un dispositif partenarial associant en 2015, 22 structures locales de gestion de l'eau : syndicats de rivière, syndicats d'eau potable, intercommunalités...), avec l'EPTB Charente qui assure la coordination du groupement de commandes maître d'ouvrage des suivis réalisés dans le cadre du RECEMA.

Un partenariat avec le Département de Charente-Maritime permet également d'exploiter et de valoriser les résultats via un outil global à l'échelle du bassin : AquaTIC

En 2015, l'EPTB Charente a réalisé :

- · La coordination du groupement de commandes, le suivi technique, administratif et financier de la programmation 2015 comprenant
- 34 stations en suivi physicochimique basique :
 - 4 stations avec 12 séries de mesures/an,
 - 30 stations avec 6 séries de mesures/an

Sur les 228 séries d'analyses initialement prévues, 20 n'ont pas pu être réalisées en raison de ruptures d'écoulement lors des prélèvements sur les stations

- 18 stations en suivi pesticides :

- 6 stations en suivi liste complète de 160 molécules avec 4 séries de mesures/an, dont 3 avec un complément sur les molécules glyphosate et AMPA
- 5 stations en suivi spécifique de la molécule bentazone avec 4 séries de mesures/an
- 7 stations en suivi complémentaire au suivi Agence de l'eau sur l'aire de captage Coulonge - Saint-Hippolyte (14 molécules avec 5 séries de mesures/an)

Sur les 79 séries d'analyses initialement prévues, 1 n'a pas pu être réalisée en raison de ruptures d'écoulement lors du prélèvement sur

- 5 stations en suivi de polluants sur sédiments

(métaux, hydrocarbures...) avec 1 série de mesures/an en basses eaux)

- 45 stations en suivi microbiologique

(indicateurs de contamination fécale) avec 6 séries de mesures/an Sur les 270 séries d'analyses initialement prévues, 11 n'ont pas pu être réalisées en raison de ruptures d'écoulement lors des prélèvements sur les stations

· La mise à jour de la base de données historique

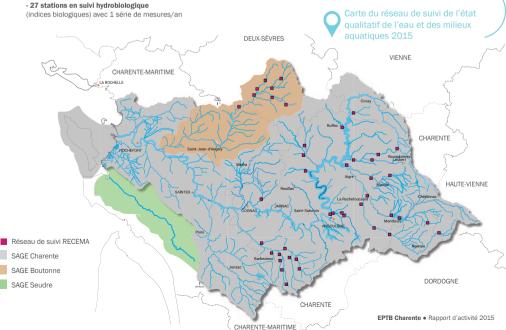
- L'animation du réseau des partenaires locaux du groupement :
- Formation au prélèvement en rivières
- Formation à l'utilisation du logiciel AquaTIC : exploitation et valorisation des données produites
- Concertation quant aux attentes sur le fond et la forme de bilans techniques de bassin / sous-bassins

· Le bilan technique, administratif et financier de de l'année 2014 :

- Refonte et mise à jour des bilans annuels 2014 de bassin / sous-bassins
- Bilan financier de l'année 2014
- Demande et suivi du versement des co-financements (Agence de l'eau) et participations (membres du groupement de commandes)

La préparation technique, administrative et financière de la programmation 2016, dont :

- organisation de 4 comités techniques géographiques locaux entre juin et septembre 2015 : concertation avec les membres du groupement sur la base du bilan 2014, du point d'avancement 2015 et de la préparation de la pré-programmation 2016
- synthèse de la pré-programmation technique sur la base des demandes de suivis des partenaires locaux
- rédaction et communication de 23 conventions de groupement de commandes bipartites entre l'EPTB Charente et chacune des structures locales partenaires



Animation de réseaux

En 2015 l'EPTB Charente a assuré le secrétariat et l'animation d'une rencontre plénière (en juillet), la seconde rencontre annuelle ayant été reportée à janvier 2016. Ces rencontres permettent de faire le point sur les travaux ou réflexions à mener en commun et si nécessaire de mettre en place des sous-groupes de travail pouvant être élargi à d'autres acteurs. Lors des rencontres plénières du réseau, un point d'avancement est également réalisé sur les travaux des groupes.

LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION

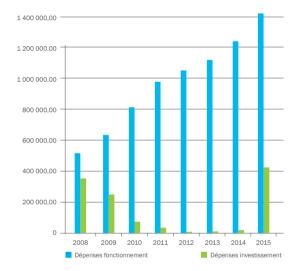
Évolution des comptes administratifs de l'Institution (recettes et dépenses réelles)

Sont présentés ci-dessous quelques éléments de synthèse sur l'évolution des comptes administratifs de l'Institution sur les dernières années (recettes et dépenses réelles). Il n'est pas tenu compte des opérations d'ordre.

Investissement

Pour la section d'investissement, sur la période 2008-2015, la valeur moyenne des dépenses représente 151 762,20 €.

Le montant des dépenses réelles d'investissement en baisse ces dernières années a connu une augmentation en 2015, l'EPTB Charente étant devenu propriétaire de ses locaux administratifs.



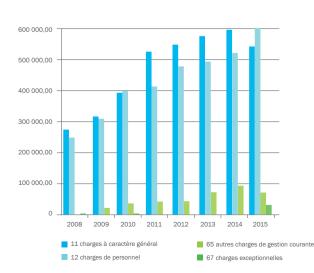
Les dépenses réelles

Fonctionnement

Pour la section de fonctionnement, sur la période 2008-2015, la valeur moyenne de dépenses réalisées représente 985 484,04 € . Ces dépenses sont en augmentation depuis 2008.

L'augmentation de dépenses de fonctionnement s'explique par l'augmentation du nombre de missions de l'Institution et des services liés.

> Le graphique ci-contre montre la répartition des charges de fonctionnement entre les charges de personnel et les charges à caractère général.



L'Institution en quelques chiffres

Réunions en 2015

5 réunions du Conseil d'Administration

10 février, 18 mars, 9 juillet, 22 octobre, 21 décembre

Ressources Humaines - Effectif au 31 décembre 2014

9 agents titulaires

itulaires

agent
mis à disposition par
le Conseil Départemental
de Charente

1 Emploi Avenir

1

agent contractuel

Les recettes réelles

Fonctionnement

réunions du Bureau

17 septembre, 12 novembre

Pour la section de fonctionnement, sur la période 2008-2015, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 919 306.20 €.

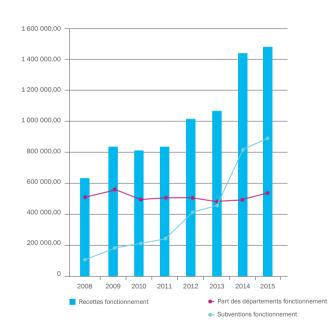
Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps. En effet, le montant des versements reçus est calculé sur la base des dépenses réelles de l'exercice antérieur.

Le graphique ci-contre montre l'évolution des recettes réelles de fonctionnement.
La courbe • indique l'évolution de la participation des Départements membres sur cette même période.
La courbe • montre l'évolution des subventions recues.

L'augmentation des recettes de fonctionnement, sur la période 2008/2015 est de +1.30%. La participation annuelle des Départements membres reste stable. Elle passe de 79 % des recettes réelles de fonctionnement en 2008 à 37 % en 2015. Ceci s'explique par l'augmentation de la part des subventions dans le budget de l'institution.

Investissement

Concernant les recettes d'investissement, sur la période 2008-2015, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 273 932,31 €. Ces recettes d'investissement présentent une forte baisse parallèlement à la baisse des dépenses.



600 000,00 500 000.00 400 000 00 300 000,00 200 000.00 100 000.00 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 Part des départements investissement Recettes d'investissement - Subventions d'investissement

EPTB Charente ● Rapport d'activité 2015





EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents



2 place Saint Pierre 17100 Saintes 05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

www.fleuve-charente.net

ETAT D'EXECUTION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

☐ En cours

Exécutée

Auto-Prince 2019 Auto-Prince	N° de la délibération	Date de la séance	Objet de la délibération	Etat d'exécution de l délibération
1916 1916 1916 1916 1916 1916 1916 1916	15-01	10/02/2015	Budget Primitif 2015	
1947 1947 1947 1947 1947 1947 1947 1947	15-02	10/02/2015	Validation des grandes orientations du projet d'avenant 2015-2018 au PGE Charente	
1546 WYC2200 Norman 2006 and Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1546 WYC2200 Cours can see see College the Antique of the Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1547 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1547 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1549 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Minist. In Normal Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool Ministry Lie Booksee 1540 WYC2200 See Stockhool M				
1948 1942 283 Contention are a Clinic de montenum de l'auto Cament paur Produition de province d'auto-incide d'intervation en la de l'intervation en la de l'intervation en la de l'intervation en l'intervation e				
15-05 15-07				
15:07 19:07/2015 Appellation due process words of as for shore-the Connect of Astimisturium due 22 convention 2014 15:08 18:07/2015 Appellation due process words of as for shore-the Connect of Astimisturium due Private 2015 15:09 18:07/2015 Appellation due process words of as for shore-the Connect of Astimisturium due Private 2015 15:00 18:07/2015 Application of Complete Astimisturium due Private 2015 15:01 18:07/2015 Application of Astimisturium due words and Astimisturium due Private 2015 15:01 18:07/2015 Application of Astimisturium due words and A	15-05	10/02/2015	Convention avec l'Office de tourisme de Haute Charente pour l'installation de panneaux et d'une lunette d'observation sur le site de l'observatoire ornithologique de la Foucherie	
Section Sect	15-06	10/02/2015	Création de postes " Responsable administratif et financier "	
15-20 16/07/2015 Compt. de Jacobian 2014 15-21 16/07/2015 Compt. de Jacobian 2014 15-22 16/07/2015 Major Implication 2015 15-23 16/07/2015 Major Implication 2015 15-24 16/07/2015 Major Implication 2015 15-25 16/07/2015 Major Implication 2015 15-26 16/07/2015 Major Implication 2015 15-26 16/07/2015 Major Implication 2015 15-26 16/07/2015 Major Implication 2015 Major Implication 2015 Major Implication 2015 15-26 16/07/2015 Major Implication 2015 Ma	15-07	18/03/2015	Approbation du procès verbal de la séance du Conseil d'Administration du 22 décembre 2014	
15-10 16/10/2005 Complete about an incident and 15-14 16-15-15 16-15-15 16-15-15 16-15-15-15 16-15-15-15-15-15-15-15-15-15-15-15-15-15-	15-08	18/03/2015	Approbation du procès verbal de la séance du Conseil d'Administration du 10 février 2015	
18-11 18/07/2016 Allus actions due recolution for Treasmine 2014 18-17 18-17 18-17/2016 August an optimise 2014 18-17 18-17/2016 August an optimise 2014 18-17/2016 August an optimise 2014 18-17/2016 August an optimise 2014 18-17/2016 August an optimise 2015 August and English	15-09	18/03/2015	Compte de gestion 2014	•
15-12 III/07/2016 Support durinters 2015 15-15 III/07/2016 Support durinters 2015 15-16 III/07/2016 Support durinters 2015 project from fall for review de variet 2019 and homogo du Levenud 15-16 III/07/2019 Validation de Tevenus da VIRT Charactes 15-16 III/07/2019 Contrat brethead du Bib Cult Chadago in Nairi Hippor) de 2015-2019 Programme d'actions financiers part for revenupatio du la qualità de l'insu 15-17 III/07/2019 Programme 2015-2019 de revenupatio de la qualità de l'insu 15-18 III/07/2019 Programme 2015-2019 de revenupatio de la qualità de l'insu 15-18 III/07/2019 Supporter de revenupation de la position de l'insupporter de la qualità de l'insu 15-19 III/07/2019 Supporter de la position de l'insupporter de la position de l'insupporter	15-10	18/03/2015	Compte administratif 2014	
1511 150/07/2013 Mapper discrimine 2014 1514 150/07/2013 Mapper discrimine 2014 1515 150/07/2013 Validation of a Procession in VEE Chaesese 1516 150/07/2013 Validation of a Procession in VEE Chaesese 1517 150/07/2013 Validation of a Procession in VEE Chaesese 1518 150/07/2013 Programma 2015-210 do recomposite de la qualida de Prous de Bale Cala Conducing est Sanita Espração 2015-2019 Programma Cantina Revources poor da recomposite de la qualida de Prous de Bale Cala Conducing est Sanita Espração 2015-2019 Programma Cantina Revources poor da recomposite de la qualida de Prous de Bale Cala Conducing est Sanita-Phyprolyne 1- Annautium or a diseas de recommencación prour Exercise de Conducina de Proprio de Espração de Proprio de Tourne de Bale Cala Conducing est Sanita-Phyprolyne 1- Annautium or a diseas de recommencación prour Espração 2015-2019 1519 Septembro de contrate de recomposite de la qualida de Prous de Bale Cala Cala Cala Cala Cala Cala Cala C	15-11	18/03/2015	Affectation des résultats de l'exercice 2014	
15:14 SUPUVES. Mache d'accritere à la prépieration de la reverse de seaved 200 en la heurage de Lavaurd 15:15 15:05 PARIO, 2015 15:16 SUPUVES. Contra berbierte de la RAC de Coultunge et Siant Higgely in 2015 2019 Programme d'actions. Re-encourse pour la recomputer de la qualide de l'annu 15:17 SUPUVES. Contra berbierte de la RAC de Coultunge et Siant Higgely in 2015 2019 Programme d'actions. Re-encourse pour la recomputer de la qualide de l'annu 15:18 SUPUVES. Contra berbierte de la RAC de Coultunge et Siant Higgely in 2015 2019 Programme d'actions. Re-encourse pour la recomputer de la qualide de l'annu 15:18 SUPUVES. Contra berbierte de la RAC de Coultunge et Siant Higgely de l'Action de	15-12	18/03/2015	Budget supplémentaire 2015	
15:14 SUPUVES. Mache d'accritere à la prépieration de la reverse de seaved 200 en la heurage de Lavaurd 15:15 15:05 PARIO, 2015 15:16 SUPUVES. Contra berbierte de la RAC de Coultunge et Siant Higgely in 2015 2019 Programme d'actions. Re-encourse pour la recomputer de la qualide de l'annu 15:17 SUPUVES. Contra berbierte de la RAC de Coultunge et Siant Higgely in 2015 2019 Programme d'actions. Re-encourse pour la recomputer de la qualide de l'annu 15:18 SUPUVES. Contra berbierte de la RAC de Coultunge et Siant Higgely in 2015 2019 Programme d'actions. Re-encourse pour la recomputer de la qualide de l'annu 15:18 SUPUVES. Contra berbierte de la RAC de Coultunge et Siant Higgely de l'Action de	15-13	18/03/2015	Rapport d'activités 2014	_
13-15 18/07/2015 Validation de l'evenant au PCB Chareste 14-16 18/07/2015 Content internat du DAC de Colonge et Saint Hyprojuly 2015-2019 Programme d'actions Reseauxes pour la recomputé de la qualida de l'aux 15-17 18/07/2015 Programme 2015-2019 de recomption de la qualité de l'exa de la MC de Colonge et Saint Hyprojuly 2015-2019 Programme d'actions Reseauxes pour la recomption du la qualité de l'aux de l'AC de Colonge et Saint Hyprojuly 2015-2019 Programme d'actions de communication pour l'année 2015 15-19 18/07/2015 Signature du contra de territoire De Colonge de Deleveux Cartes, Reseautileus, Champs et Reseaux 15-20 18/07/2015 Signature du contra de territoire pour la montain de l'exa et des milleux aquatiques du la bestie versant du Ne pour la période 2015-2017 15-21 18/07/2015 Convenienmente et le Charces Marinier pour l'adultivate du la legisté AquaTC 15-22 18/07/2015 Authoris et le proje de NOG-GEPTM Advance Common 2016-2014 et sur le peup de NOG-DEPTM Advanc				_
15-16 18/09/2015 Central territorial dis IAC de Colonge et Saint Dippodyie 2015-2019 Programmes d'actives Reconces pour la reconquête de la qualité de l'eau de IAC de Colonge et Saint Dippodyie 2015-2019 (in reconquête de la qualité de l'eau de IAC de Colonge et Saint Dippodyie Amenitain et actives de communication pour Famete 2015 (in 18/09/2015)				
15-17 18/07/2015 Programme 2015-2019 de recompete de la qualite de l'aux di BAC de Coolumg et Scient I typophyle - Antonotian et active de communication pour l'amese 2015 15-18 18/07/2015 Seguiante du contrat de tremite lie focuse de bassard affinientation de ceptique de Effevor, Catens, Remardiere, Campier et Decapet 15-20 18/07/2015 Seguiante du contrat de tremiteri pur une gention durable de l'exu et des milleux aquatiques du hantour versure du Ne pour la période 2014-2017 15-21 18/07/2015 Convencionement avec le diputement de la Cament Martiniane pur a Pullination de la lagistique du la Cament de Cament de La Camen				
15-18				
15-19 IS/03/2015 Signature du central de territoire Re-Sources des bassers d'alimentation de captage de Rélevac, Carden, Resoulières, Champs et Rosquet 15-20 IS/03/2015 Signature du central territorial pour une gestion durable de l'oue et dos miliens aquatiques du bassin venant du Nr pour la péticide 2014-2017 15-21 IS/03/2015 Anis sur le projet de SDAGE-FTOM Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de PCEII Adurer Gannene 2016-2012 15-22 IS/03/2015 Anis sur le projet de SDAGE-FTOM Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de PCEII Adurer Gannene 2016-2012 15-23 IS/03/2015 Anis sur le projet de SDAGE-FTOM Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de PCEII Adurer Gannene 2016-2012 15-24 IS/03/2015 Anis sur le projet de SDAGE-FTOM Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de PCEII Adurer Gannene 2016-2012 15-25 IS/03/2015 Anis sur le projet de SDAGE-FTOM Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de PCEII Adurer Gannene 2016-2012 15-26 IS/03/2015 Anis sur le projet de SDAGE-FTOM Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de PCEII Adurer Gannene 2016-2012 15-26 IS/03/2015 Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de Connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2012 15-27 IS/03/2015 Adure de locus pour l'Invitation et aburelors du projet de connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de Connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de Connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de Connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de Connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de Connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de Connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de Connentration de PCEII Adurer Gannene 2016-2014 sour le projet de PCEII Adurer Gannene 201	15-17	18/03/2015	Programme 2015-2019 de reconquête de la qualité de l'eau du BAC de Coulonge et Saint-Hyppolyte - Animation et actions de communication pour l'année 2015	•
15-20 18/00/2015 Signature du contrat territorial pour une gestion durable de l'out et des milleus squatques du bastin versant du Ne pour la période 2014-2017 15-71 18/00/2015 Conventionmenter avec le disputement du Se Charente Maritime pour Putilisation du logicié AquaTX: 15-72 18/00/2015 Adhético à l'université populaire du limbour Caranne 2016-2021 et sur le projet de PCRI Aduce Caronne 2016-2021 15-23 18/00/2015 Adhético à l'université populaire du limbour Caranne 2016-2021 et sur le projet de PCRI Aduce Caronne 2016-2021 15-24 18/00/2015 Commentionment avec le contre de grotten paur la mission ACFI 15-25 18/00/2015 Signature du ce effection au 31/12/14 15-26 18/00/2015 Suppression de protein 15-27 18/00/2015 Adult de l'evaux pour l'institution et abundon du projet de construction 15-28 18/00/2015 Signature du Position et abundon du projet de construction 15-29 18/00/2015 Signature du Position et abundon du projet de construction 15-20 18/00/2015 Signature du Position et l'abundon du projet de construction 15-20 18/00/2015 Signature du Position et abundon du projet de construction 15-20 18/00/2015 Signature du Position et l'abundon du projet de construction 15-21 18/00/2015 Signature du Position et l'abundon du projet de construction 15-22 18/00/2015 Signature du Position et l'abundon du projet de construction 15-23 18/00/2015 Signature du Position du Consoni d'administration 15-24 18/00/2015 Signature du Consoni d'administration 15-25 09/00/2015 Signature du Consoni d'administration 15-26 18/00/2015 Signature du Consoni d'administration 15-27 18/00/2015 Signature du Consoni d'administration 15-28 18/00/2015 Signature du Consoni d'administration 15-29 18/00/2015 Signature du Consoni d'administration 15-20 18/00/2015 Signature du Consoni d'administration 15-20 18/00/2015 Signature du Consoni d'administration 15-21 18/00/2015 Signature du Consoni d'administration sincé de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du flever Charente et de ses affiliaers 15-25 18/00/2015 Sign	15-18	18/03/2015	Convention de partenariat entre les trois porteurs de projets, la structure partenaire, et l'Agence de l'Eau Adour Garonne	
15-21 18/03/2015 Conventionmement avec le département de la Charente Maritime pour l'utilisation du logicié AquatTC 15-22 18/03/2015 Avis sur le projet de SDAGE-PDM Adoux-Garonne 2016-2021 et sur le projet de PCRI Adoux Garonne 2016-2021 15-23 18/03/2015 Conventionmement avec le département de la Charente Autorité de PCRI Adoux Garonne 2016-2021 15-24 18/03/2015 Conventionmement avec le contre de gestion pour la mission ACET 15-25 18/03/2015 Conventionmement avec le contre de gestion pour la mission ACET 15-26 18/03/2015 Conventionmement avec le contre de gestion pour la mission ACET 15-27 18/03/2015 Septimient de poutes 15-28 18/03/2015 Septimient de la Charente de la ces Affluents 15-30 09/07/2015 Escherte de la Charente de la Trimitation interdepleratemental pour Trambagament du fleuve Charente et de ses Affluents 15-31 09/07/2015 Escherte de la Charente de la Trimitation interdepleratemental pour Trambagament du fleuve Charente et de ses affluents 15-32 09/07/2015 Escherte de la Charente de la Trimitation interdepleratemental pour Trambagament du fleuve Charente et de ses affluents 15-33 09/07/2015 Escherte de la Charente de la Trimitation interdepleratemental pour Trambagament du fleuve Charente et de ses affluents 15-34 09/07/2015 Escherte de la Charente de la Trimitation interdepleratem	15-19	18/03/2015	Signature du contrat de territoire Re-Sources des bassins d'alimentation de captage de Bellevue, Cantes, Renardières, Champs et Bouquet	
15-22 18/03/2015 Avis sur le projet de SDAGE-PDM Adour-Garrone 2016-2021 et sur le projet de l'CRI Adour Garrone 2016-2021 15-23 18/03/2015 Albésion à l'université populaire du limeral charectais 15-24 18/03/2015 Concentionnement avec le centre de gestion pour la mission ACRI 15-25 18/03/2015 Suppression de postes 15-26 18/03/2015 Suppression de postes 15-27 18/03/2015 Abdut de locaux pour l'Inditition et abstacte du president du projet de construction 15-28 18/03/2015 Abdut de locaux pour l'Inditition et abstacte du president du projet de construction 15-29 18/03/2015 Abdut de locaux pour l'Inditition et abstacte du president de l'August de micropolluarité dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-20 18/03/2015 Abdut de locaux pour l'Inditition de l'abstinct de l'August de la Clurrenty' sur l'impact des micropolluarité dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-20 18/03/2015 Abdut de l'organistation de l'abstinct de la Clurrenty' sur l'impact des micropolluarité dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-20 18/03/2015 Abdut de l'organistation de l'abstinct august de la Clurrenty' sur l'impact des micropolluarité dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-20 18/03/2015 Belection du premier s'ex-president de l'Institution intendipartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses Affluents 15-21 18/03/2015 Belection du troisitient vice president de l'Institution intendipartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-22 18/03/2015 Designation des membres de la commission d'appel d'orines 15-23 18/03/2015 Designation des despetue de l'Institution intendipartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-24 18/03/2015 Designation de despetue de l'Institution intendipartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-25 18/03/2015 Designation de despetue de l'Institution intendipartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de	15-20	18/03/2015	Signature du contrat territorial pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques du bassin versant du Né pour la période 2014-2017	•
15-21 18/03/2015 Conventionment avec le centre de gestion pour la mission ACTI 15-25 18/03/2015 Tableau des effectifs au 31/12/14 15-26 18/03/2015 Suppression de postes 15-27 18/03/2015 Suppression de postes 15-27 18/03/2015 Acha de locaux pour l'Institution et a shandon du prejet de construction 15-28 18/03/2015 Acha de locaux pour l'Institution et a shandon du prejet de construction 15-29 18/03/2015 Acha de locaux pour l'Institution et a shandon du prejet de construction 15-20 18/03/2015 Acha de locaux pour l'Institution et a shandon du prejet de construction 15-20 18/03/2015 Acha de lavavux dars le bitiment situé à la Zi les Charriers, 5 rose Chantecaille 15-20 09/07/2015 Composition du conseil d'administration 15-30 09/07/2015 Section du President de l'EEPTB 15-31 09/07/2015 Section du premier vie-sprésident de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-34 09/07/2015 Section du troisiems vies président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-35 09/07/2015 Section du troisiems vies président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Section du troisiems vies président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve charente et de ses affluents 15-37 09/07/2015 Section du troisiems vies président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve charente et de ses affluents 15-38 09/07/2015 Designation des membres de la commission locale de l'Institution al l'Instit	15-21	18/03/2015	Conventionnement avec le département de la Charente Maritime pour l'utilisation du logiciel AquaTIC	
15-24 18/03/2015 Conventionnement area for centre degestion pour la mission ACFI 15-25 18/05/2015 Tabloou des effectifs au 51/12/14 15-26 18/03/2015 Suppression de postes 15-27 18/03/2015 Achat de locaus pour Unstitution et abandom du propt de construction 15-28 18/03/2015 Meditiset de travaux dran le bitiment statu à la Zi les Charriers, 5 rac Chantecaille 15-29 18/03/2015 Meditiset de genitation de Tableire local "bassin de la Charronte" sur Fimport des micropolluants dans l'eau sur les milleux aquatiques et sur la santé humaine 15-30 09/07/2015 Meditiset de L'EPTB 15-31 09/07/2015 Bection du Président de L'EPTB 15-32 09/07/2015 Bection du Président de l'Institution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-33 09/07/2015 Bection du president de l'Institution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-34 09/07/2015 Bection du decosème vice président de l'Institution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-35 09/07/2015 Bection du Secrétaire de l'institution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Bection du Secrétaire de l'institution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-37 09/07/2015 Designation de sementres de la commission d'appel d'offres 15-38 09/07/2015 Designation de sementres de la commission d'appel d'offres 15-39 09/07/2015 Designation de représentant de l'EPTI Charente à la commission locale de l'Esu du selvenu d'Améragement et de Gestion des Esux du bassin de la Charente 15-39 09/07/2015 Designation de représentant de l'EPTI Charente à la commission locale de l'Esu du selvenu d'Améragement et de Gestion des Esux du bassin de la Roubenne 15-40 09/07/2015 Designation de représentant de l'EPTI Charente à la commission locale de l'Esu du selvenu d'Améragement et de Gestion des Esux du Bassin de la Soudre 15-41 09/07/2015 Designation de représentant de l'EPTI Charente	15-22	18/03/2015	Avis sur le projet de SDAGE-PDM Adour-Garonne 2016-2021 et sur le projet de PGRI Adour Garonne 2016-2021	
15-24 18/03/2015 Conventionment avec le centre de gestion pour la mission ACFI 15-25 18/83/2015 Tableau des effectifs au 31/12/14 15-26 18/03/2015 Suppression de postes 15-7 18/03/2015 Suppression de postes 15-7 18/03/2015 Réalisation de travaux dans le haltment situe à la Zi les Charriers, 5 rue Chamberallie 15-28 18/03/2015 Réalisation de travaux dans le haltment situe à la Zi les Charriers, 5 rue Chamberallie 15-29 18/03/2015 Réalisation de travaux dans le haltment situe à la Zi les Charriers, 5 rue Chamberallie 15-30 09/07/2015 Composition du corneil d'administration 15-31 09/07/2015 Rection du corneil d'administration 15-31 09/07/2015 Bection du premit vice président de l'Entitution interdipatementale pour l'améragement du fleuve Charrete et de ses Affluents 15-32 09/07/2015 Bection du premit vice président de l'Institution interdépatementale pour l'améragement du fleuve Charrete et de ses affluents 15-33 09/07/2015 Bection du premit vice président de l'Institution interdépatementale pour l'améragement du fleuve Charrete et de ses affluents 15-34 09/07/2015 Bection du sessimen vice président de l'Institution interdépatementale pour l'améragement du fleuve Charrete et de ses affluents 15-35 09/07/2015 Bection du Secretaire de l'institution interdépatementale pour l'améragement du fleuve Charrete et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Bection du Secretaire de l'institution interdépatement pour l'améragement du fleuve Charrete et de ses affluents 15-37 09/07/2015 Designation du expérientant de l'Institution interdépatement pour l'améragement du fleuve Charrete et de ses affluents 15-38 09/07/2015 Designation du septientant de l'Institution interdépatement pour l'améragement du fleuve Charrete et de ses affluents 15-39 09/07/2015 Designation du représentant de l'Institution na Centre Régional d'Améragement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charrette 15-39 09/07/2015 Designation du représentant de l'Institution au Centre Régional d'Epis de l'Eau du schéma d'Améragement et de Gestion des Eaux du Bessin de la	15-23	18/03/2015	Adhésion à l'univeristé populaire du littoral charentais	
15-25 18/03/2015 Tableau des effectifs au 31/12/14 15-26 18/03/2015 Suppression de postes 15-27 18/03/2015 Achat de locaux pour l'Institution et abandon du projet de construction 15-28 18/03/2015 Réalisation de travaux dans le bătiment situé à la ZI les Charriers, 5 rue Chantocaille 15-29 18/03/2015 Modalités d'organisation de l'active cal "Sussin de la Charrente" sur l'impact des micropolitants dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-30 09/07/2015 Modalités d'organisation de l'active cal "Sussin de la Charrente" sur l'impact des micropolitants dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-30 09/07/2015 Modalités d'organisation de l'active cal "Sussin de la Charrente "sur l'impact des micropolitants dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-30 09/07/2015 Election du pressier vix-oprésiednt de l'Enstitution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charente et de ses affiliants 15-31 09/07/2015 Election du denxième vix e président de l'Enstitution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charente et de ses affiliants 15-32 09/07/2015 Election du troiseime vix e président de l'Enstitution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charente et de ses affiliants 15-35 09/07/2015 Election du socrétaire de l'Institution interdépartementale pour l'améragement du fleuve Charente et de ses affiliants 15-36 09/07/2015 Designation des membres de la commission d'appet d'offries 15-37 09/07/2015 Designation des membres de la commission of appet d'offries 15-38 09/07/2015 Designation des membres de la commission locale de l'Eau du schema d'Améragement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente 15-39 09/07/2015 Designation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schema d'Améragement et de Gestion des Eaux du bassin de la Seudre 15-40 09/07/2015 Designation des représentants de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schema d'Améragement et de Gestion des Eaux du bassin de la Seud	15-24	18/03/2015	Conventionnement avec le centre de gestion pour la mission ACFI	
15-26 18/03/2015 Suppression de pootes 15-27 18/03/2015 Achat de locaux pour l'Institution et abandon du projet de construction 15-28 18/03/2015 Realisation de travaux dans le bâtiment situé à la ZI les Charriers, 5 rue Chantecaille 15-29 18/03/2015 Modalités d'organistation de l'atécier local "taosin de la Charente" sur l'impact des micropolitants dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-20 09/07/2015 Composition du corseel d'administration 15-31 09/07/2015 Election du corseel d'administration 15-31 09/07/2015 Election du premier vice président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses Affluents 15-32 09/07/2015 Election du premier vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses Affluents 15-34 09/07/2015 Election du troisième vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-35 09/07/2015 Election du troisième vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Election du troisième vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Designation des membres de la commission d'appet d'offres 15-37 09/07/2015 Designation de des membres de la commission locale de FEau du schema d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente 15-39 09/07/2015 Designation du représentant de l'EFFIB Charente à la commission locale de FEau du schema d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-40 09/07/2015 Designation du représentant de l'EFFIB Charente à la commission locale de FEau du Schema d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Designation du représentant de l'EFFIB Charente à la commission locale de FEau du Schema d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-42 09/07/2015 Designation du représentant				•
15-27 18/03/2015 Achat de locaux pour l'Institution et abandon du projet de construction 15-28 18/03/2015 Realisation de travaux dans le bâtiment situé à la ZI les Charriere, 5 rue Chantecaille 15-29 18/03/2015 Modalités d'organistation de l'atelier local "Bossin de la Charrente" sur l'impact des micropolitants dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-20 09/07/2015 Composition du conseil d'administration 15-31 09/07/2015 Bection du president de L'EUTB 15-32 09/07/2015 Election du president de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-33 09/07/2015 Election du president de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-34 09/07/2015 Election du deuxième vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-35 09/07/2015 Election du Secretaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Election du Secretaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve charente et de ses affluents 15-37 09/07/2015 Designation du secretaire de l'institution in l'asped doffres 15-38 09/07/2015 Designation de sementhres de la commission l'appet deffres 15-39 09/07/2015 Designation du représentant de l'EFFTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du lassin de la Charente 15-40 09/07/2015 Designation du représentant de l'EFFTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du lassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Designation du représentant de l'EFTTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du lassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Designation du représentant de l'EFTTB Charente à la commission l'erritoriale charente et à la commission l'erritoriale Littoral 15-42 09/07/2015 Designation du représentant de l'EFTTB Charente au comité d			+	
15-28 18/03/2015 Realisation de travaux dans le bătiment situé à la ZI les Charriers, 5 rue Chantecaille 15-29 18/03/2015 Modalités d'organistation de l'atelier local "Bassin de la Charrente" sur l'impact des micropolhants dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-30 (99/07/2015 Composition du conseil d'administration 15-31 (99/07/2015 Bection du Président de LEFTB 15-32 (99/07/2015 Election du Président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charrente et de ses Affluents 15-33 (99/07/2015 Election du devaième vice président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-34 (99/07/2015 Election du stroisème vice président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-35 (99/07/2015 Election du Servicataire de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-36 (99/07/2015 Election du Servicataire de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charrente et de ses affluents 15-37 (99/07/2015 Designation de membres de la commission d'appel d'offres 15-38 (99/07/2015 Designation de ureprésentant de l'EFTB Charrente à la commission locale de l'Eau d'u schéma d'Aménagement et de Cestion des Eaux du bassin de la Charrente 15-39 (99/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charrente à la commission locale de l'Eau d'u schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Routome 15-40 (99/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charrente à la commission locale de l'Eau d'u schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 (99/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charrente à la commission locale de l'Eau d'u schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-42 (99/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charrente à la commission l'erritoriale l'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-43 (99/07/2015 Approbatio				
15-29 18/03/2015 Modalités d'organistation de l'atelier local "bassin de la Charente" sur l'impact des micropolluants dans l'eau sur les milieux aquatiques et sur la santé humaine 15-30 (90/07/2015 Composition du conseil d'administration 15-31 (90/07/2015 Election du Président de L'EPTB 15-32 (90/07/2015 Election du premier vice-président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses Affluents 15-33 (90/07/2015 Election du deuxème vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-34 (90/07/2015 Election du troiséme vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-34 (90/07/2015 Election du Secrétaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-35 (90/07/2015 Election du Secrétaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-36 (90/07/2015 Election du Secrétaire de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement et de ses affluents 15-37 (90/07/2015 Designation des membres de la commission d'appet d'offres 15-38 (90/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente 15-39 (90/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Boutonne 15-40 (90/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 (90/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Rassin de la Seudre 15-44 (90/07/2015 Designation du représentant de l'EFTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion de Eaux du Rassin de la Seudre 15-45 (90/				
15-30 09/07/2015 Composition du conseil d'administration 15-31 09/07/2015 Election du Président de L'EPTB 15-32 09/07/2015 Election du premier vice-président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses Affluents 15-33 09/07/2015 Election du deuxième vice président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-34 09/07/2015 Election du troisième vice président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-35 09/07/2015 Election du Scerétaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve charente et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Désignation des membres de la commission d'appet d'offres 15-37 09/07/2015 Désignation de délègaée de l'institution à l'association Française des EPTB (AFEPTB) 15-38 09/07/2015 Désignation de délègaée de l'Institution à l'association Française des EPTB (AFEPTB) 15-39 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne 15-40 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne 15-40 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-44 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-46 09/07/2015 Approbation du veglement interieur du Conseil d'administration du 18				
15-31				
15-32 09/07/2015 Election du premier vice-président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses Affluents 15-34 09/07/2015 Election du deuxième vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-34 09/07/2015 Election du troisième vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-35 09/07/2015 Election du Secrétaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Désignation des membres de la commission d'appel d'offres 15-37 09/07/2015 Désignation de délégués de l'institution à l'association Française des EPTB (AFEPTB) 15-38 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente 15-39 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne 15-40 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Désignation des représentants de l'Institution au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) 15-42 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente au comité de pilotage et au comité technique du PAPI de la baie d'Yves 15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du PV del a séance du conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Drésident 15-48 09/07/2015 Délégations au Drésident				
15-33 09/07/2015 Election du deuxième vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-34 09/07/2015 Election du troisième vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-35 09/07/2015 Election du Secrétaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-36 09/07/2015 Désignation des membres de la commission d'appel d'offres 15-37 09/07/2015 Désignation de délégués de l'institution à l'association Française des EPTB (AFEPTB) 15-38 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente 15-39 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne 15-40 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Désignation des représentants de l'Institution au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) 15-42 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente au comité de pilotage et au comité technique du PAPI de la baie d'Yves 15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-48 09/07/2015 Désignation au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au Drésident 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau				
15-34 (99/07/2015 Election du troisème vice président de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-35 (99/07/2015 Election du Secrétaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents 15-36 (99/07/2015 Désignation des membres de la commission d'appel d'offres 15-37 (99/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente 15-38 (99/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne 15-40 (99/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 (99/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-42 (99/07/2015 Désignation du représentants de l'Institution au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) 15-43 (99/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 (99/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Martitime et des Deux Sévres 15-45 (99/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 (99/07/2015 Délégations au Président 15-48 (99/07/2015 Délégations au Drésident 15-48 (99/07/2015 Délégations au bureau				-
15-35				-
15-37 09/07/2015 Désignation de délégués de l'institution à l'association Française des EPTB (AFEPTB) 15-38 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente 15-39 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne 15-40 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Désignation des représentants de l'Institution au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) 15-42 09/07/2015 Désignation du représentants de l'EPTB Charente au comité de pilotage et au comité technique du PAPI de la baie d'Yves 15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Maritime et des Deux Sévres 15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au Dresident	15-35	09/07/2015	Election du Secrétaire de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve charente et de ses affluents	-
15-38 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente 15-39 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne 15-40 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Désignation des représentants de l'Institution au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) 15-42 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente au comité de pilotage et au comité technique du PAPI de la baie d'Yves 15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Maritime et des Deux Sévres 15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau	15-36	09/07/2015	Désignation des membres de la commission d'appel d'offres	
15-39 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne 15-40 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Désignation des représentants de l'Institution au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) 15-42 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente au comité de pilotage et au comité technique du PAPI de la baie d'Yves 15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Maritime et des Deux Sévres 15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau	15-37	09/07/2015	Désignation de délégués de l'institution à l'association Française des EPTB (AFEPTB)	
15-40 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre 15-41 09/07/2015 Désignation des représentants de l'Institution au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) 15-42 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente au comité de pilotage et au comité technique du PAPI de la baie d'Yves 15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Maritime et des Deux Sévres 15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau	15-38	09/07/2015	Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente	
15-41 09/07/2015 Désignation des représentants de l'Institution au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) 15-42 09/07/2015 Désignation du représentant de l'EPTB Charente au comité de pilotage et au comité technique du PAPI de la baie d'Yves 15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Maritime et des Deux Sévres 15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau	15-39	09/07/2015	Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Boutonne	
15-42 09/07/2015 Designation du représentant de l'EPTB Charente au comité de pilotage et au comité technique du PAPI de la baie d'Yves 15-43 09/07/2015 Designation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Maritime et des Deux Sévres 15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Delégations au Président 15-48 09/07/2015 Delégations au bureau	15-40		Désignation du représentant de l'EPTB Charente à la commission locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de la Seudre	
15-43 09/07/2015 Désignation des représentants de l'EPTB Charente à la commission Territoriale Charente et à la commission Territoriale Littoral 15-44 09/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Maritime et des Deux Sévres 15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau				•
15-44 09/07/2015 Ratification des correspondants départementaux de la Charente Maritime et des Deux Sévres 15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau				
15-45 09/07/2015 Approbation du PV de la séance du conseil d'administration du 18 Mars 2015 15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Delégations au Président 15-48 09/07/2015 Delégations au bureau				-
15-46 09/07/2015 Approbation du règlement interieur du Conseil d'administration 15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau				
15-47 09/07/2015 Délégations au Président 15-48 09/07/2015 Délégations au bureau				-
15-48 09/07/2015 Délégations au bureau				
15-49 09/07/2015 Procédure interne marchés publics	15-49	09/07/2015	Procédure interne marchés publics	

N° de la délibération	Date de la séance	Objet de la délibération	Etat d'exécution de la délibération
15-50	09/07/2015	Gestion du Site adminstratif année 2015	
15-51	09/07/2015	Site administratif : Syndic de copropriété bénévole	
15-52	09/07/2015	Site administratif: Convention de gestion et de mandat	
15-53	09/07/2015	Gestion du site administratif : Agenda de mise en accessibilité	
15.54		1	
15-54	09/07/2015	Renouvellement du contrat "emploi d'Avenir"	•
15-55	09/07/2015	Personnel occasionnel	
15-56	09/07/2015	Accueil des stagiaires	
15-57	22/10/2015	Approbation du procès verbal de la séance du Conseil d'administration du 09 Juillet 2015	
15-58	22/10/2015	Création d'un poste d'ingénieur principal	
15-59	22/10/2015	Débat d'Orientations Budgétaires 2016	
15-60	22/10/2015	Indémnité du payeur	
15-61	22/10/2015	Elaboration du SAGE Charente	
15-62	22/10/2015	Prolongation par avenant de la convention sur la surveillance sismologique sur les ouvrages du barrage de Lavaud pour une durée de 5 ans	
15-63	22/10/2015	Convention de groupement de commande pour la passation d'un marché de services pour le suivi de dispositifs d'auscultation, les visites réglementaires et les revues de sureté des barrages de Lavaud & Mas Chaban	
15-64	22/10/2015	Année 2014 - 2015 programme d'actions pour las auvegarde et la restauration des PM amphihalins sur les bassins Charente & Seudre - Demande de Subvention auprès du FEDER	
15-65	22/10/2015	Année 2014 programme d'actions pour la sauvegarde et la restauration des PM amphihalins sur les bassins Charente & Seudre Annulation de la demande de subvention FEAMP	•
15-66	22/10/2015	Convention de mise à disposition des données de suivis biologiques des poissons grands migrateurs et de l'environnement	-
15-67	22/10/2015	Signature de l'accord cadre "activités de viticulture, vinification et distillation départements de la Charente et de la Charente Maritime	_
15-68	22/10/2015	Actualisation du document unique	_
15-69	22/10/2015	Avenant à la convention avec l'Etat pour modifier la durée hebdomadaire de travail de l'agent en contrat emploi d'avenir	
		+	-
15-70	22/10/2015	Remboursement des frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	
15-71	22/10/2015	Remboursement des frais de déplacement engagés par Monsieur Jean Paul ZUCCHI et Madame Célia LEVINET pour participer aux Causeries Champlain 2015	•
15-72	22/10/2015	Demande de subvention de l'AFEPTB - Causeries Champlain 2015	
15-73	21/12/2015	Approbation du procès verbal de la séance du Conseil d'Administration du 22 octobre 2015	
15-74	21/12/2015	Budget primitif 2016 (budget principal et budget annexe)	
15-75	21/12/2015	Etude d'évolution statutaire	
15-76	21/12/2015	Demande d'avenant au PAPI Charente & Estuaire	
15-77	21/12/2015	Programme d'actions 2016-2020 pour la sauvegarde et la restauration des poissons migrateurs amphihalins sur les bassins Charente et Seudre	
15-78	21/12/2015	Année 2016-2018 du programme d'actions pour la sauvegarde et la restauration des poissons migrateurs amphihalins sur les bassins Charente et Seudre - Demande de subvention auprès du FEDER	
15-79	21/12/2015	Convention de partenariat avec le groupement des fédérations de pêche du Poitou Charentes et le CREAA pour la mise en œuvre du programme d'actions 2016-2020 pour la sauvegarde et la restauration des poissons migrateurs amphihalins sur les bassins Charente et Seudre	
15-80	21/12/2015	Mise en œuvre des MAEC	
15-81	21/12/2015	Convention pluriannuelle pour la gestion et l'entretien des barrages de Lavaud et Mas-Chaban - Années 2016-2020	
15-82	21/12/2015	Développement et maintenance d'un outil de télégestion des barrages de Lavaud et Mas Chaban pour la période 2016-2020	
15-83	21/12/2015	Convention entre l'EPTB Charente et l'Office de Tourisme de Haute Charente relative à l'installation d'un radeau ornithologique sur le plan d'eau de Lavaud	•
15-84	21/12/2015	Subvention 2016 au syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne	
15-85	21/12/2015	Procédure interne marchés publics	
15-86	21/12/2015	Poste de technicien	
15-87	21/12/2015	Gestion et entretien du barrage de Lavaud en 2016	
15-88	21/12/2015	Gestion des étiages - Programme 2016 - Animations	
15-89	21/12/2015	Gestion des étiages - Programme 2016 - Refonte du TBRE	
15-90	21/12/2015	Aide à la bonne gestion des soutiens d'étiages AGE 2015	
15-91	21/12/2015	Redevance annuelle pour occupation professionnelle du domaine public en 2016	
15-92	21/12/2015	Elaboration du SAGE Charente en 2016	
15-93	21/12/2015	Prévention des inondations - Programme 2016 - Animation	
15-94	21/12/2015	Animation en 2016 pour la préservation et de restauration des poissons migrateurs	
15-95	21/12/2015	Programme de préservation et de restauration des poissons migrateurs 2016	
15-96	21/12/2015	Programme de préservation et de restauration des poissons migrateurs 2016 - demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne	•
15-97	21/12/2015	Programme de reconquête de la qualité des eaux sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte Animation 2016 - Demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Région	
15-98	21/12/2015	Programme de reconquête de la qualité des eaux sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte Actions de communication 2016 - Demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Région	
15-99	21/12/2015	RECEMA - Programme 2016	
15-100	21/12/2015	Projet d'évolution statutaire - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la rémunération du personnel en 2016	
15-101	21/12/2015	Gestion du site administratif (partie privative) - Année 2016	
15-102	21/12/2015	Recrutement dans le cadre d'un surcroit temporaire d'activité programme de reconquéte de la qualité des eaux du BAC de Coulonge et Saint-Hippolyte	
15-103	21/12/2015	Service Civique	